

BIOGRAPHIES

- B.673 CLARKE, Isaac Winslow  
B.674 CLARKE, Mrs, John et famille  
B.682 CLERK-JEANNOTTE, Albert  
B.684 CLICHE, Hon. Lucien  
B.685 CLOSSE, Lambert  
B.686 CLOUTIER, Albert  
B.689 CODERRE, Dr J.-Emery  
B.690 CODERRE, Louis  
B.692 COHEN, Me Jos.  
B.693 COLANGELO, Leoni  
B.695 COLBORNE, Sir John  
B.696 COLLARD, Edgar Andrew  
B.702 COMTE, Augustin  
B.703 COMTOIS, Paul



archives  
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT  
LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.



## EN MARGE D'UN CENTENAIRE

Isaac-Winslow Clarke tira  
un bon numéro dans la vie

Homme loyal, il exerça plusieurs fonctions importantes  
et il fut même le président fondateur de la Banque  
d'Épargnes à Montréal.

## LE JUGE DE PAIX AULDJO

(Écrit spécialement pour la "Presse" par  
J.-L. Asselin.)

Isaac-Winslow Clark, natif de Boston, d'après Sabine (Biographical Sketches of the Loyalists of the American Revolution); du Rhode-Island, selon M. Walter Shanly. Isaac-Winslow Clark avait à peine atteint l'âge adulte lorsqu'éclata la guerre de la révolution américaine. Appartenant à une famille distinguée par sa loyauté à la Couronne, il n'hésita pas un seul instant à se ranger du côté de l'autorité établie, mais il dut, comme bien d'autres, fuir bientôt son pays natal et chercher refuge au Canada demeuré loyal à son souverain malgré les appels désespérés de ses voisins suivis bientôt de l'invasion.

## A Montréal

M. Clarke vint s'établir à Montréal. Dès le mois d'août 1763, il demanda une concession de terre sur l'Ottawa. Le 11 mai 1769, il écrivit de nouveau pour demander que sa concession eût lieu sur les bords de la rivière Châteauguay et non sur l'Ottawa. Le 11 mars de l'année suivante, il était nommé commissaire général adjoint de l'armée à Montréal. Le commerce maritime du transport sur les Grands Lacs n'était encore que peu développé à cette époque et les navires du gouvernement prenaient des cargaisons pour l'ouest. Des règlements furent établis pour fixer les taux du transport et M. Clarke fut l'un des trois commissaires chargés de percevoir ces taux à Montréal en 1791. Le 15 août de cette année, il s'adressa au gouverneur et le pria de lui accorder un salaire pour ce travail. Le 1er décembre 1792, M. Clarke sollicitait de nouveau une concession de 1200 acres de terre sur la rivière Châteauguay. Il revenait à la charge le 9 mai 1796 et demandait pour lui-même et ses associés la concession d'un canton nommé Denholme mais qui ne fut pas érigé.

M. Clarke était une espèce de factotum du gouvernement à Montréal. En juin 1798, il s'occupait à préparer un logement en cette ville pour le général Prescott et sa famille qui venaient passer quelque temps dans la future métropole. Il fut fait juge de paix pour le district de Montréal le 8 mai 1799. Le 12 du mois suivant il devenait l'un des commissaires chargés de la construction d'un nouveau palais de justice à Montréal. Il annonçait, le 25 juin 1800, au gouverneur que la calèche du lieutenant-général Hunter serait mise à sa disposition lors de son arrivée à Montréal.

## De 1802 à 1806

De 1802 à 1806, M. Clarke s'occupait de l'achat, pour le compte du gouvernement impérial, du chanvre cultivé et préparé dans son district. Le 20 novembre 1803, il devenait l'un

des commissaires nommés pour faire faire des réparations à la prison de Montréal. Le 29 décembre de l'année suivante, il obtenait un congé d'absence. De retour à Montréal, il était nommé commissaire pour le chemin à barrière de Lachine, le 25 avril 1805. Le 7 septembre 1805, nouvel emploi pour M. Clarke, qui était autorisé à délivrer des permis pour la vente de la poudre aux particuliers et aux marchands de la ville. Il fut de 1808 à 1826, proposé à l'entretien et au contrôle de la résidence des gouverneurs à Montréal et il s'occupa activement de cette charge. Le gouvernement avait toujours foi en lui, et avec raison, car il était digne d'élores. Ce devait être, en effet, un bien brave homme que M. Clarke, car dans les nombreuses charges de confiance dont il fut investi pendant plus de trente-cinq ans, jamais une plainte ne fut portée contre lui, et, il maniait beaucoup d'argent.

## Du numéraire

L'argent monnayé était rare au pays avant la guerre de 1812. Le 25 juillet 1811, M. Clarke était recommandé pour aller aux États-Unis afin de procurer du numéraire au gouvernement. Le 17 octobre suivant, un ordre général de l'armée nommait M. Patrick Langan comme assistant de M. Clarke dans son bureau de commissaire de l'armée.

Dès avant le commencement de la guerre de 1812, c'est-à-dire, le 31 mars de cette année, il devenait assistant-commissaire général de l'armée au Canada et il fut promu député-commissaire le 1er juin 1813. Le 29 avril précédent, il avait aussi reçu la charge de surintendant du commissariat provincial des "Voyageurs", avec rang de lieutenant-colonel. Ses quartiers généraux étaient fixés à Lachine. La création du corps des "Voyageurs" avait été autorisée par ordre général de l'armée du 8 avril 1813.

L'organisation d'une armée comporte divers services. Il va sans dire que celui de commissaire des vivres et du vêtement n'en est pas le moins important; sans lui, pas de campagnes possibles. Il faut que le soldat soit nourri et vêtu, surtout dans un pays comme le nôtre dont le climat varie beaucoup et souvent.

Son activité ne se démentit pas après la fin de la guerre. Il eut d'autres besognes à accomplir. Le 2 mars 1816, il était nommé commissaire pour déferer le serment aux officiers à demi-solde dont le nombre s'était considérablement accru au pays après la démobilisation de plusieurs régiments dont les officiers avaient décidé de s'établir ici. Il s'occupait aussi de 1817 à 1820 de la vente de certains terrains du gouvernement à la compagnie de l'aqueduc de Montréal, ce qui lui occasionna beaucoup de travail et d'ennuis.

## Banquier

M. Clarke fut le premier président de la Banque d'Épargnes fondée à Montréal en 1819. Il consacra beaucoup de son temps à l'organisation et à la direction de cette œuvre philanthropique autant, sinon plus, que commerciale.

Le 25 septembre 1820, M. Clarke demandait et obtenait un congé d'absence afin de pouvoir accompagner sa sœur aux États-Unis où elle demeurait. Le 20 du mois suivant, il s'occupait de la création d'une société de bienfaisance pour les femmes et pour venir en aide aux immigrants qui commençaient à arriver en assez grand nombre à Montréal. Le 1er mai 1821, M. Clarke devenait l'un des commissaires chargés de la construction du canal Lachine. Cette importante entreprise ne fut terminée qu'en 1825.

Le rapport sur les Archives Canadiennes pour l'année 1839 dit que M. Clarke décéda à Montréal le 7 juillet 1822.

M. Clarke s'était marié deux fois. Sa première femme, prénommée Anna, mourut le 5 janvier 1792, âgée de trente-deux ans. Sa seconde épouse, Jane Desmond Sutherland, lui survécut. Elle décéda à Montréal le 6 octobre 1836, à l'âge de soixante et six ans. Nous ne connaissons pas tous les enfants de M. Clarke, mais nous trouvons un peu plus tard un autre Isaac Winslow Clarke, probablement son fils. Sa fille aînée, Susan, devint l'épouse de Charles-Richard Ogden, procureur général du Bas-Canada, qui a tenu un rôle assez éminent dans nos annales.

Dans la grande loterie qu'est la vie, M. Clarke n'avait pas tout de même tiré un trop mauvais billet, malgré les déboires de sa jeunesse.

CLARKE, Mrs. John et famille B.674

CLARKE, Simon John

Superintendent of Dominion Park, Banff. Born Huntingdon, Que., Dec. 22, 1852, son of Simon John and Catherine (Crofton) Clarke; grandson of John Clarke, a notable figure in Washington Irving's history of "Astoria", the American frontier settlement and trading post established near the mouth of the Columbia River in 1811 by John Jacob Astor.

Educated: Public schools, Québec; studied law with his father. Joined the Northwest Mounted Police, Fort Walsh, July 19, 1876, at which time there were but 300 Mounted Police in the Northwest Territories; together with Corporal La Nosze took command of old Fort Calgary, 1881; remained in the service until 1882, at which time there were but five white men in Calgary.

First Councillor, Calgary, 1884; Chairman, Police and Relief Committee, Calgary, 1884; Alderman, Calgary, 1905-1907; first City Commissioner, four terms; Chairman, Public Works, many years.

Married Jane Buoy Findlay, daughter of James Findlay, Keith, Scotland, 1884; has three sons and one daughter.

Club: Alberta. Societies: A.F.&A.M.; A.O.U.W.; I.O.F.; K of P. Conservative; Anglican.

Address: Banff, Alta.

EX: Who's who and why,  
vol.5, année 1914,  
page 214.

ARCHIVES MUNICIPALES

MONTREAL

MUNICIPAL ARCHIVES

Janai 1946 H.L.R.

MRS. CLARKE WHO HEARD BATTLE OF WATERLOO IS DEAD

Born before Queen Victoria, she  
lived under five Sovereigns.

("The Montreal Daily Star", Friday nov. 19, 1909.)

-----

Mrs. John Clarke died yesterday at the age of 105 years and retained her full senses to the very last. Mrs. Clarke was the wife of that John Clarke associated in the early days with John Jacob Astor.

The funeral took place this afternoon from 93 Hal-  
lowell street, where she had lived for some years with  
her two daughters, Adele and Louise.

Mrs. Clarke was born in 1805 of a German father and  
Swiss mother, her birth place being Neufchatel and her  
maiden name Trauclar.

When she was still in her early teens, John Clarke,  
the Canadian explorer and Hudson Bay factor, and son of  
Simon Clarke, of what is now Westmount, went to Paris at  
the suggestion of John Jacob Astor, and wandered as far  
as Switzerland. There he met his future wife, and a short  
time after he had returned home, she and her parents fol-  
lowed him to Canada. Her marriage took place about 1820.

While Mr. and Mrs. Clarke were at Mingan in Labra-  
dor, their home "Beaver Lodge" at Outremont, accommodated  
a great many people who wished to escape the cholera ra-  
ging in Montreal.

At the time of the Rebellion, the house was forti-  
fied and there Sir John Colborne, the Governor, sat in  
Council. After the Rebellion a ball was given at Rasco's  
Hotel by the military stationed in Montreal, the ball be-  
ing opened by the Governor and Mrs. Clarke.

Mr. and Mrs. Clarke had eight children of whom only  
two survive, the Misses Adele and Louise Clarke, the lat-  
ter being her mother's devoted nurse.

Her husband died in 1852, at the age of 71 years.

Miss Adele Clarke some time ago wrote a book, "Old  
Montreal", dedicated to Lord Strathcona, in which she gi-  
ves her father's history and her mother's reminiscences.

ARCHIVES MUNICIPALES

MONTREAL

MUNICIPAL ARCHIVES

7 mai 1946 A.L.P.

Simon CLARKE

Came from Yorkshire, England. He arrived in Montreal in the early part of the century, and before the establishment of the North-West Company in 1806. He soon made a large fortune, retiring from business, and built a fine house on the other side of the Mountain and called it "Beaver Lodge." Here he died and his son John also lived, and as he too had made a large fortune in the North-West, he dispensed a profuse hospitality. This, and his becoming security to his friends for several large amounts, melted even the fortune of John Clarke, and at last the property passed into other hands. From him, Clarke Avenue, Côte St. Antoine, derives its name. He had property in the neighborhood, hence the present name of the street.

EX: Montreal History and Gazetteer,  
by Rev. J. Douglas Borthwick,  
1892, page 368.

ARCHIVES MUNICIPALES

MONTREAL

MUNICIPAL ARCHIVES

7 mai 1946 H. L. R.

LEADER OF OLD-TIME MONTREAL SOCIETY IS BURIED  
BY CHARITY

("The Montreal Daily Star", January 5th, 1926)

----

Miss Louise Clarke, who sixty-five years ago was the most beautiful and talented of old Montreal society leaders, was buried by charity this afternoon, in Mount Royal Cemetery.

Miss Clarke died in penury at the Moore Home for Old People, where she spent her last days with her sister, Adele, who is still living at the age of 95.

None of John Clarke's children ever married, and Adele and Louise were the last of this old family.

On New Year's Eve, the youngest of these one-time bright and lovely Montreal belles passed away at the age of 85, leaving her older sister to bear the old name until the end.

John Clarke was born in an old house at the corner of Clarke Avenue and Côte St. Antoine. He later lived with his family in a big house at the corner of St. Lawrence Main and Sherbrooke, in another on the site of the present Canadian Pacific Railway Station, at Beaver Lodge on St. Catherine's Road, Outremont, and also at the corner of Sherbrooke and Clarke, where the old dwelling stood until about twenty years ago.

John Clarke was one of the first to traverse Canada from ocean to ocean, the partner of John Jacob Astor. Many years later he returned to the North-West, this time to enter the service of the Hudson's Bay Company, in which he remained for the rest of his life.

LATE MISS LOUISE CLARKE

The cost of the funeral of Miss Louise Clarke, who was interred yesterday, after spending the last years of her life in the Moore Home, was assumed by the Hudson's Bay Company, who have interested themselves in the welfare of the Misses Clarke for a number of years.

ARCHIVES MUNICIPALES  
MONTREAL

MUNICIPAL ARCHIVES

8 mai 1946 A.L.R.



DAUGHTER OF OLD FAMILY DEAD

Miss Adele Clarke was last of socially prominent sisters. - Dies in Home. - Author of book on Montréal that was link with past.

(The Montreal Daily Star", February 7th, 1926.)

----

Miss Adele Clarke, 98 years of age died on Sunday at Moore's Convalescent Home for Old People.

Miss Clarke was the daughter of John Clarke, one time Chief Factor of the Hudson Bay Company and partner of John Jacob Astor.

The old Clarke House has long been demolished but it was once the scene of many brilliant gatherings of Old Montreal society. It stood in Westmount on the corner of Sherbrooke Street and Clarke Avenue, and was surrounded by great trees.

The Clarke Family has long been respected as the oldest of the founders of the English speaking Community.

Her father at one time owned all the land from St. Catherine Street to Côte des Neiges. Until recently could be seen the Clarke burying ground which was consecrated at the time of Missionary Mountain. Clarke avenue bears the name of the distinguished family.

Miss Clarke was one of eight and the last of the name, her sister Louise having died on January 3, of this year.

After the death of their father, in 1852, the family fortune diminished rapidly and as time went on were dependent more or less on friends and eventually on charity.

ARCHIVES MUNICIPALES  
MONTREAL

MUNICIPAL ARCHIVES

8 mai 1946 H.L.R.

EXTRACT from the minutes of proceedings of the General Committee of the City of WESTMOUNT, at a meeting held on tuesday evening, May 4th, 1920.

-----

THE MISSES CLARKE

The secretary-treasurer submitted and read a letter from Mr. T.L.H. Saunderson, drawing attention to the rather unfortunate and seserving circumstances under which the Misses Clarke, who had been occupying a six room flat at no: 4308 St. Catherine Street, and the lease of which had now expired, found themselves absolutely unable to find refuge in any place.

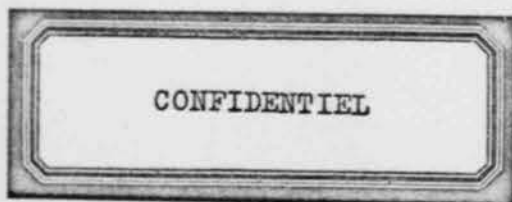
RESOLVED: To apply to the management of the Moore Convalescent Home at Longue-Pointe for the admission of these ladies at the City's expense and the matter was referred to the Police Department for arrangement.

EX: City of Westmount,  
Committee minutes,  
Jan.1,1919 - Dec.31,1920,  
page 1394.

ARCHIVES MUNICIPALES  
MONTREAL

MUNICIPAL ARCHIVES

8 mai 1946 H.L.R.



ARCHIVES MUNICIPALES DE MONTREAL  
Sommaire biographique 9-5-1946  
-----

Mrs. JOHN CLARKE

Mrs. John Clarke, dont le nom de famille était Trauclar, était née en 1805. Vers 1820, elle avait épousé John Clarke, fils de Simon Clarke, natif du Yorkshire, en Angleterre; lequel résidait à Montréal vers les 1806.

Dans les dernières années de sa vie, Mrs. Clarke, qui avait eu huit enfants, demeurait avec ses deux filles Adele et Louise, à Westmount, rue Hallowell, no:93.

C'est là qu'elle habitait au moment de son décès survenu le 18 novembre 1909. - Une photographie d'elle-même prise peu de jours avant sa mort, paraissait dans le Montreal Star du 19 novembre 1909.

Les deux filles de Mrs. Clarke, Adele et Louise, continuèrent à habiter le logement de la rue Hallowell jusqu'en 1912.

En 1920, on les retrouve au no:4308 rue Ste-Catherine ouest, logement qu'elles quittèrent au cours de cette année là pour se voir hospitaliser par la "Moore Convalescent Home" à la Longue-Pointe.

Elles décédèrent toutes deux en cette institution au cours de l'année 1926, soit: Louise le 3 janvier 1926 et sa soeur Adele le 6 février 1926.

Comme détail additionnel sur les descendants de Mrs. Clarke, on pourrait ajouter que du mariage de son fils Simon John à Catherine Crofton, était né à Huntingdon, le 22 décembre 1852, un fils appelé Simon John.

Ce petit-fils de Mrs. Clarke remplissait vers 1914, la fonction de Surintendant du Dominion Park à Banff., Alberta. Il avait 3 fils et une fille.

ARCHIVES MUNICIPALES  
MONTREAL  
MUNICIPAL ARCHIVES

9 mai 1946 H.L.R.

Pour référence:  
Voir les extraits  
ci-annexés.

Montréal, May 10th 1946

Mr. C.W.Houston,  
Secretary-Treasurer  
City Hall,  
Westmount, P.Q.

Dear Sir,

Enclosed herewith, I am forwarding to you copy of the information given to M. Gustave Lanctot, concerning Mrs. John Clarke, former resident of Westmount.

Our employee, M. Henri LeRouzès was so actively provided with all the necessary records or required information, in the City Hall of Westmount, that I can but very sincerely thank you and also M. Robert Bourdon, for your kind and full cooperation in the matter.

Yours very truly,

*Conrad Archambault*  
Municipal Archivist.

Mrs John CLARKE  
1805-1909

Montréal, 10 mai 1946

Monsieur Gustave Lanctot  
Sous-ministre,  
Archives publiques du Canada,  
Ottawa.

Cher monsieur,

En réponse à votre demande de renseignements sur les héritiers de Mrs. John Clarke, à Montréal, je vous transmets ci-joint, en annexe à un résumé récapitulatif, la copie d'articles déjà publiés sur la famille Clarke.

Le personnel des Archives judiciaires de Montréal nous a beaucoup aidés en ce travail et nous devons également des remerciements au secrétaire-trésorier de la ville de Westmount, Mr. C.W.Houston ainsi qu'au comptable en chef de cette municipalité, M. Robert Bourdon. Les archives de Westmount furent fort obligeamment mises à notre disposition pour cette recherche.

Apparemment, Mrs Clarke ne compte plus de descendants ayant leur domicile à Montréal.

Bien à vous,

*Joséphine Duchambault*  
Archiviste municipal



**A. Clerk-Jeannotte  
décédé à New-York**  
*Le Press 23 juillet 1945*

Vainqueur à New-York, à son appartement, 257 ouest, 86e rue, est décédé subitement, à l'âge de 63 ans, M. Albert Clerk-Jeannotte, musicien de réputation, fils de feu le Dr et de Mme Herménigilde Jeannotte, de Montréal.

Après être allé à Paris compléter ses études musicales à l'âge de 17 ans, Albert Clerk-Jeannotte devint en 1909 le directeur de l'Opéra de Montréal, que le major-général P. S. Meighen vint de fonder. Cette troupe, formée de grandes voix internationales, donna des représen-



M. Albert Clerk-Jeannotte, ancien directeur de l'Opéra de Montréal, décédé à l'âge de 63 ans.

tations pendant trois saisons. Le défunct fut par la suite de l'enseignement à Montréal avant d'aller s'établir à New-York, comme professeur de chant, en 1918.

Il prépara à leurs carrières plusieurs chanteurs qui sont aujourd'hui au Metropolitan. En 1934, il vint organiser quelques spectacles d'opéra au théâtre Impérial.

Le défunct laisse dans le deuil ses frères, le Dr Emile Jeannotte, MM. Jules et Roger Jeannotte, de Montréal, ainsi que ses sœurs, Mme Paul Leclaire et Mme Emile Vaillancourt, femme du ministre du Canada à Cuba, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Sa sœur, Mme Berthe Jeannotte-Pelletier, de New-York, est décédée en avril dernier.

Les funérailles auront lieu à New-York demain matin.

**A. CLERK JEANNOTTE  
DIES IN NEW YORK**

*Gazette*  
Founder of Montreal Opera  
Company Succumbs to  
Heart Attack  
*23 July 1945*

New York, July 22—Albert Clerk Jeannotte, 60, vocal teacher and once a well-known operatic tenor, died at his home here Saturday of a heart attack. Native of Montreal, Mr. Jeannotte founded the Montreal Opera Company in 1909. He came to New York in 1918. He was a brother-in-law of Wilfrid Pelletier, Metropolitan Opera conductor. A sister, Mrs. Emile

Vaillancourt, is the wife of the Canadian minister to Cuba.

Mr. Jeannotte, who had coached many of the leading stars of the Metropolitan Opera in the last two decades, was born in Montreal and began his education at the St. Mary's College on Bleury street. He was the son of Dr. H. Jeannotte and the former Emily Clerk, both Montrealers.

Mr. Jeannotte was 17 when he went to Europe to continue his musical studies and he worked there, largely in Paris, for several years. He returned here and, in 1909, was associated with Maj.-Gen. F. S. Meighen in the founding of the Montreal Opera Company, which occupied His Majesty's Theatre for three seasons. Mr. Jeannotte served the company as a director. Then in 1918, Mr. Jeannotte went to New York to begin his lengthy and distinguished career as a vocal teacher in association with the Metropolitan Opera Company.

On Friday, Mr. Jeannotte had greeted his nephew, Capt. Camille Pelletier, U.S.A., upon his return from overseas service and had spent the evening with him. It was Capt. Pelletier who discovered his uncle's death the following morning.

Surviving are two sisters, Blanche, the wife of the minister to Cuba, and Mrs. Paul Leclaire, wife of the chief engineer of the Montreal Harbor, and three brothers, Jules, Roger and Dr. Emile Jeannotte.

The funeral will take place Tuesday morning in New York. Mr. Jeannotte lived at 257 W. 86th Street, New York.

**Décès à New-York de  
M. A.-C. Jeannotte**

Il avait fondé en 1909, l'Opéra de Montréal. *23 juillet 1945*

New-York, 23 (C.P.) — Albert Clerk Jeannotte, professeur de chant et autrefois ténor d'opéra bien connu, est décédé samedi à sa demeure à New-York, à l'âge de 60 ans. Né à Montréal, M. Jeannotte avait fondé l'Opéra de Montréal en 1909. Il vint à New-York en 1918. Il était le beau-frère de M. Wilfrid Pelletier, chef d'orchestre au Metropolitan Opera House. Il était aussi le frère de Mme Emile Vaillancourt, femme de notre ministre à Cuba.

Il avait fait ses études classiques au collège Sainte-Marie de Montréal. A l'âge de 17 ans, il partait pour Paris afin de compléter ses études musicales. En 1909 il fonda, en collaboration avec le major-général F.-S. Meighen, l'Opéra de Montréal, qui occupa le théâtre His Majesty's pendant trois saisons. En 1918 il partait pour New-York où il a enseigné le chant jusqu'à aujourd'hui.

Lui survivent: ses sœurs, Blanche, femme du ministre canadien à Cuba, et Mme Paul Leclaire, femme de l'ingénieur en chef du port de Montréal; ainsi que trois frères, Jules, Roger et le Dr Emile Jeannotte.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à New-York.

\* \* \*

A la famille en deuil, le Devoir présente ses sincères condoléances.





L'HONORABLE  
JOSEPH-A.-LUCIEN CLICHE  
*Ministre des Terres et Forêts.  
Député du comté de Abitibi-Est.  
Avocat.*

L'honorable Joseph-A.-Lucien Cliche est né à Valley-Jonction, dans le comté de Beauce, le 4 août 1916, du mariage de Vital Cliche, agent d'assurances, et de Anne-Marie Cloutier.

Il fit ses études classiques au Séminaire de Québec où il obtient son baccalauréat ès arts ; il s'inscrit à la faculté de Droit à l'Université Laval et est licencié en Droit, en mai 1940. Admis au Barreau, le 9 août 1940, il pratique sa profession pendant un an à Valley Junction puis opte pour la ville de Val d'Or, en Abitibi, où il ouvre son étude juridique, le 8 septembre 1941. En février 1948, M<sup>e</sup> Lucien Cliche est élu échevin de sa ville, charge qu'il occupe jusqu'en 1951. A cette époque, il s'associe à son frère M<sup>e</sup> Vital Cliche et forme l'étude juridique Cliche et Cliche. Marguillier en chef de la Paroisse de Saint-Sauveur, en 1947. Président de la Chambre de Commerce de Val-d'Or-Bourlamaque en septembre 1959. Bâtonnier du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue et président de la Fédération Libérale d'Abitibi-Est.

Chevalier de Colomb. Membre de la Chambre de Commerce de Val d'Or-Bourlamaque, du Club de Golf de Val d'Or.

Elu à l'Assemblée Législative par le comté d'Abitibi-Est, le 22 juin 1960, il est Président de la Chambre, le 20 septembre de la même année. Créé Conseil en loi de la Reine le 19 janvier 1961. Assermenté comme Ministre des Affaires Municipales le 20 décembre 1961. Réélu à l'élection du 14 novembre 1962, il est assermenté comme Ministre des Terres et Forêts, le 5 décembre 1962.

En 1943, il épousait Clara Morrisson. De cette union sont nés : Georges, Normand, Nicole, Lucien Jr et Michel.

Adresse domiciliaire : 1020, 7<sup>e</sup> Rue, Val d'Or, P.Q.

[ 93 ]

EX: Le Bottin Parlementaire du Québec  
1962  
Paul E. Parent



L'HONORABLE  
JOSEPH-A.-LUCIEN CLICHE

[ 92 ]

EX: Le Bottin Parlementaire du Québec

1962

Paul E. Parent

Lucien Cliche

### M. Lucien Cliche nommé ministre des Affaires Municipales

L'honorable M. Jean Lesage, premier ministre de la province a annoncé le 20 décembre dernier la nomination de Me Lucien Cliche au portefeuille des Affaires Municipales du Québec.

Elu député du comté d'Abitibi-Est aux élections générales du 22 juin 1960, M. Cliche avait été nommé pré-



M. Lucien CLICHE

sident de l'Assemblée Législative lors de la première session de la XXVI<sup>e</sup> Législature.

L'honorable Lucien Cliche est né le 4 août 1916 à Vallée Jonction, comté de Beauce, fils de M. Vital Cliche.

Il a fait ses études secondaires au Séminaire de Québec et ses études de droit à l'Université Laval, où il fut président de la promotion de 1940.

Il a pratiqué sa profession depuis lors à Val d'Or. En 1953, il s'associait à son frère Me Vital Cliche pour former l'étude légale Cliche & Cliche, firme qui jouit d'une réputation exceptionnelle dans le nord-ouest québécois.

Le nouveau ministre des Affaires Municipales a une longue expérience des affaires publiques: il a rendu de grands services à ses concitoyens de Val d'Or alors qu'il siégeait au conseil de cette ville. M. Cliche fut en outre président de la Chambre de Commerce Senior de Val d'Or.

M. Cliche a suivi les traces de son père à l'Assemblée Législative; on se rappelle que M. Vital Cliche avait siégé comme député du comté de Beauce en 1935.

M. Lucien Cliche a épousé Clara Morrison le 28 décembre 1943. Il est père de cinq enfants: Georges, Normand, Nicole, Lucien et Michel.



## *Biographie du nouveau ministre des Affaires municipales, l'honorable LUCIEN CLICHE*

L'honorable Lucien Cliche est né le 4 août 1916 à Vallée Jonction, comté de Beauce, fils de monsieur Vital Cliche et de dame Anne-Marie Cloutier.

Il a fait ses études secondaires au Séminaire de Québec et ses études de Droit à l'Université Laval où il fut président de la promotion de 1940.

Il a pratiqué sa profession depuis lors à Val d'Or. En 1953, il formait l'étude légale Cliche & Cliche, en compagnie de son frère Me Vital Cliche. Il jouit d'une réputation exceptionnelle et est reconnu comme l'un des meilleurs avocats de la vaste région du Nord-Ouest québécois.

Le nouveau ministre des Affaires Municipales a rendu d'immenses services à ses compatriotes de Val d'Or, alors qu'il siégeait au Conseil de Ville. Il fut en outre président de la Chambre de Commerce Senior de Val d'Or.

Il a suivi les traces de son père à l'Assemblée Législative car ce dernier siégea comme député de Beauce, en 1935.

Il a épousé dame Clara Morrison, de Bathurst, N.B., le 28 décembre 1943, et de ce mariage sont nés cinq enfants : Georges, Normand, Nicole, Lucien et Michel.

Il fut élu député du comté d'Abitibi-Est aux élections générales du 22 juin 1960, et, à la première session de la vingt-sixième Législature, il accédait au poste de président de l'Assemblée législative.

Le 20 décembre 1961, l'honorable Jean Lesage le faisait entrer au Cabinet, à titre de ministre des Affaires municipales de la province de Québec.

# Notes municipales



PAR

ROLAND BOUSQUET  
DIRECTEUR

## Un nouveau ministre des Affaires municipales

Il nous arrive, à l'occasion, de regretter énormément que notre publication ne paraisse qu'une fois par mois.

C'est ainsi que nous aurions aimé saluer, bien avant ce jour, la nomination du nouveau ministre des Affaires municipales, nomination qui date, déjà, de plusieurs semaines.

La plupart de nos lecteurs le savent sans doute : c'est l'honorable Lucien Cliche qui a été nommé pour succéder à l'honorable René Hamel, qui pourra dorénavant consacrer toute son énergie à un seul ministère, celui du Travail.

Nous sommes fort à l'aise pour signaler, à l'honneur du nouveau ministre des Affaires municipales, que sa nomination à ce poste a été fort bien accueillie dans tous les milieux municipaux et particulièrement chez les directeurs des associations dont la Revue Municipale a le privilège d'être l'organe officiel, soit : l'Association des Secrétaires de Municipalité, l'Union des Municipalités, l'Union des Conseils de Comté et les chapitres du Québec de la Municipal Finance Officers Association et de l'Association internationale des Gérants de ville.

C'est donc avec le plus vif plaisir que nous offrons nos plus sincères félicitations à l'honorable Lucien Cliche, tant au nom de La Revue Municipale qu'en celui des associations que nous avons énumérées plus haut, en souhaitant, au nouveau ministre des Affaires municipales, une carrière longue et féconde.

Nous publions, à la page suivante, une photographie de l'honorable Lucien Cliche, avec quelques notes biographiques.

## Le sous-ministre à l'hôpital

Le 12 du mois courant, nous avons appris, avec stupeur, que Me Jean-Louis Doucet avait été transporté d'urgence à l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, pour y subir une intervention chirurgicale.

Après avoir été rassurés sur son état par un appel téléphonique à Québec, nous nous sommes empressés de faire parvenir à Me Doucet nos meilleurs souhaits de prompt et complet rétablissement, ce qui se réalisera sans doute puisque, selon les dernières nouvelles que nous avons obtenues, le sous-ministre était déjà en pleine convalescence.

C'est dire que nous espérons que Me Jean-Louis Doucet pourra nous continuer, dès le mois prochain, sa très précieuse collaboration, interrompue si brusquement, ce mois-ci.

## L'Union des Municipalités

Grâce à l'obligeance de M. Gérard Payer, secrétaire-trésorier de l'Union des Municipalités, nous publions, dans la présente livraison, un résumé très substantiel du mémoire qui a été présenté par cet organisme, au premier ministre de cette province, le 22 décembre dernier.

Nos lecteurs constateront que l'Union des Municipalités a suggéré au gouvernement provincial plusieurs mesures de nature à améliorer le sort non seulement de nos cités et de nos villes mais aussi de toutes les municipalités de notre province, et il y a lieu de l'en féliciter.

## Une amélioration marquée

Au moment où cette livraison de janvier est prête à aller sous presse, le nombre des secrétaires-trésoriers qui

ont payé leur contribution, pour 1962, à l'Association des Secrétaires de Municipalité, se chiffre par exactement 425.

Ceci constitue une amélioration marquée sur le total enregistré à la même époque, l'an dernier, puisque le chiffre des membres de l'A.S.M. ne se chiffrait, alors, que par 335 membres.

Ce progrès substantiel est dû, sans aucun doute, au fait que les demandes de renouvellement de leur cotisation ont été adressées aux membres de l'Association en novembre dernier, au lieu de décembre, comme par les années passées.

Si l'on considère qu'en 1961 le nombre total des membres de l'Association s'est chiffré par 1,143; si l'on considère aussi qu'il n'est pas possible que plus de 200 secrétaires-trésoriers qui étaient membres de l'Association n'exercent plus leurs fonctions, il faut conclure que plus de 500 secrétaires-trésoriers ont tout simplement *négligé* de payer leur contribution à temps, puisque tous savent qu'elle est payable d'avance, pour chaque année de calendrier, soit de janvier à décembre inclusivement.

Nous ne doutons pas que le secrétariat de l'Association ait fait tout ce qui était en son pouvoir pour assurer le recrutement plus hâtif de ses membres, et que messieurs les présidents régionaux ont aussi fait de leur mieux pour assurer ce résultat.

De notre côté, nous croyons avoir fait notre part en publiant, sur la troisième couverture de notre numéro de novembre et sur la deuxième couverture de notre numéro de décembre, la liste des noms et adresses des présidents régionaux à qui les membres de l'Association pouvaient payer leur contribution pour 1962.

Il n'est donc pas très consolant, dans les circonstances, de constater que, cette année encore, il nous faudra faire une réserve d'environ 700 exemplaires de la présente livraison pour pouvoir les expédier aux retardataires lorsqu'ils auront payé leur contribution pour cette année, puisque ce genre d'expédition, à la pièce, nous cause, évidemment, un surcroît considérable de travail.

C'est pourquoi nous prions instamment tous les présidents régionaux de tenter un effort véritable auprès de tous les secrétaires-trésoriers de leurs comtés respectifs qui étaient membres de l'Association l'an dernier et qui n'ont pas encore payé leur contribution, pour qu'ils le fassent non pas en avril ou en juin ou même plus tard, mais *tout de suite* afin que, lors de l'expédition de notre livraison de février, nous ayons au moins 1,000 membres de l'Association en règle pour cette année.

## Il faut un nom

Il nous arrive de plus en plus fréquemment de recevoir des lettres d'abonnés, avec une communication qu'ils nous demandent de publier sans mentionner leur nom.

Nous croyons donc à propos de rappeler, ici, que notre Revue a adopté comme ligne de conduite de ne publier aucune communication anonyme.

Sauf les articles qui ne portent aucun nom d'auteur parce qu'ils émanent évidemment de la rédaction, tous les autres, de même que tous commentaires, communiqués ou suggestions qui peuvent nous être envoyés, doivent porter le nom de leur auteur pour que nous puissions les publier.



# LA MORT DE LAMBERT CLOSSE

PAGE LITTÉRAIRE EMPRUNTÉE À L'OUBLIÉ, PAR LAURE CONAN

XX



La statue de Lambert Closse à l'un des angles du monument de Maisonneuve, par Hébert

DAULAC et sa petite troupe, souvent arrêtés par la rencontre des glaces, avaient gagné lentement, péniblement la rivière Outaouais.

Campés, comme on sait, au pied du Long-Sault, dans un mauvais fortin abandonné par les Algonquins, ils travaillaient à le réparer, quand ils furent aperçus et investis par l'ennemi.

Fidèles à leur serment, tous combattirent jusqu'à la mort et avec tant d'ardeur,

que le siège de ce misérable fortin dura dix jours, coûta la vie à plus de quatre cents guerriers...

A Villemarie, Lambert Closse se multipliait. Plus que jamais, il semblait possédé par une fièvre héroïque. Le souvenir de Daulac et des autres restait étrangement vif en son cœur.

"O, la belle, la noble mort ! disait-il souvent avec enthousiasme ; jamais il ne s'est fait rien de plus beau, — de plus français."

Malgré sa profonde tendresse pour sa femme, il enviait la mort de ces généreux martyrs, et la joie de sa paternité ne suffit pas à endormir ce regret qui se trahissait souvent :

"Pourtant, j'aime bien sentir autour de mon cou les bras de ma fillette," disait-il parfois à Elisabeth.

L'enfant était délicate ; quelque chose de l'amour inquiet, passionné de la jeune mère semblait avoir passé dans son petit cœur, et elle témoignait à son père une tendresse extraordinaire. Cela ravissait Elisabeth. Malgré les difficultés et les misères de sa vie, elle se serait trouvée trop heureuse, sans les mortelles inquiétudes de tous les jours.

La sanglante mort de l'abbé Vignal et celle, mille fois plus terrible, de Claude de Brigeac, ajoutèrent encore à ses angoisses. La tristesse fut grande parmi les colons, à la fin de l'année 1661.

Cependant, malgré tout, l'esprit de sociabilité se conservait à Villemarie ; et, à l'occasion du nouvel an, on échangeait de petits présents avec les compliments et les vœux.

Le soir de ce premier janvier 1662, Lambert Closse examinait les cadeaux étalés sur la table.

Un volume de l'Écriture, envoyé par les Sulpiciens, attira son attention. Il le prit avec la pensée que les premiers mots qu'il allait lire lui diraient ce que la nouvelle année lui réservait ; et, ouvrant au hasard, il tomba sur ces paroles de Job : "Voilà que je vais m'endormir dans la poussière du tombeau."

Son regard resta fixé sur la ligne funèbre, et une crainte étrange l'envahit tout entier. Lui qui, depuis tant d'années, avait tant bravé la mort, sentait dans ses veines un frisson d'horreur à la pensée de l'adieu à la vie, du long sommeil sous la terre dévorante.

Sans rien dire, il mit le livre sur la table et s'approcha d'une fenêtre. Le givre s'était fondu sur les vitres : il aperçut le ciel profond, plein d'étoiles, et voulut élever ses pensées. Mais jamais la flamme de son foyer ne lui avait semblé si belle, si pure, si douce.

"A quoi pensez-vous ?" lui demanda Elisabeth, le rejoignant.

Elle avait jeté un léger bonnet sur sa tête blonde, et le regardait de ses yeux tendres et profonds, les mains appuyées sur son épaule.

Il sentit son cœur se serrer affreusement. Elle était si jeune, si frêle, si charmante ; elle l'aimait d'un amour si vif et si grand.

"Mon Dieu, ayez pitié," murmura-t-il.

Et maîtrisant son émotion, il la prit dans ses bras et lui dit avec calme :

"Écoutez-moi, mon aimée. Le commencement

de l'année m'inspire des pensées sérieuses, et il y a des choses que je veux vous dire ce soir... Nous sommes ici pour la gloire de Dieu, vous le savez ; vous savez que, pour cette cause-là, il est toujours doux et glorieux de mourir. Souvenez-vous-en, si je suis tué l'un de ces jours, et ne vous abandonnez pas à la douleur. Les morts ne sont pas des anéantis... Là-haut, je vous protégerai mieux que sur la terre. Si nous nous retrouvons avec tant de bonheur pour quelques heures dans notre pauvre maison, que sera donc le revoir dans le ciel !"

Le froid de l'acier, glissant entre sa chair et ses os, n'aurait pas été plus insupportable à Elisabeth que la pensée de la séparation. Cependant, elle avait écouté, dominée par ce souverain ascendant que son mari exerçait sur elle.

Et, malgré l'horrible crainte qu'elles éveillaient, malgré les larmes qu'elles firent couler, ses paroles lui laissèrent au plus profond du cœur comme une force, comme une douceur sacrée.

XXI

On était encore en plein hiver à Villemarie, mais la température était douce. Le soleil, ce jour-là, s'était levé magnifique ; et la vive lumière matinale donnait un aspect radieux à la chambre où Elisabeth priait comme prient ceux qui croient, aux heures de mortelle angoisse.

Le lugubre tocsin avait retenti, et son mari l'avait quittée en hâte, pour courir au combat avec ses deux serviteurs.

Elle l'avait suivi du regard à travers les arbres chargés de givre. Un instant, il s'était retourné pour lui envoyer un geste d'adieu ; et la pensée qu'elle ne le verrait plus lui était venue si vive, si terrible, qu'elle était tombée comme morte sur la neige.

En ouvrant les yeux, elle n'avait plus aperçu que la neige éclatante, et à travers les hurlements féroces et le bruit de la fusillade, elle avait entendu les cris de son enfant.

La petite s'était endormie. Sa mère l'avait couchée dans son berceau et s'était mise en prière. Elle aurait voulu s'y absorber, mais chaque coup de feu la secouait et elle sentait comme un couteau qu'on lui enfouissait dans le cœur.

Oh ! cette poignante souffrance de l'inquiétude à son comble, que de fois Elisabeth l'avait éprouvée !

Se rappelant tous les dangers auxquels son mari avait échappé, elle se reprochait de trop craindre, de ne pas assez espérer.

Comme elle conjurait Dieu d'avoir pitié — de pardonner à la faiblesse de sa foi... Elle aurait voulu élever jusqu'au ciel une tempête de supplications... Et lorsqu'elle essayait de se reprendre au bonheur, à l'espérance, — de se figurer son mari rentrant, cette fois encore, sans blessures, il lui semblait qu'une main invisible lui remettait sous les yeux un tableau de Jésus portant sa croix, bien des fois regardé à l'hôpital pendant qu'elle veillait les blessés.

Elle revoyait la face résignée du Sauveur, et sur son épaule sacrée qui pliait, la lourde, l'horrible croix... C'était comme une apparition douloureuse, fugitive, mais apaisante, fortifiante.

Elle, pauvre et faible créature, pourrait-elle marcher toujours dans la voie douloureuse... ne plus le voir... ne plus l'entendre jamais ?... Était-ce pour la préparer qu'il lui avait dit le soir du jour de l'an : "Si je suis tué..." Ses paroles lui revenaient avec une pénétrante saveur d'adieu.

Cependant, les heures s'écoulaient. Il y avait longtemps que l'"Angélus" était sonné à l'hôpital. Combien de temps encore la laisserait-on sans nouvelles ? Ah ! qu'elle se sentait abandonnée...

Mais dans l'émoi général, quelqu'un s'était souvenu d'elle : et une Huronne, enveloppée d'une couverture aux couleurs éclatantes, accourait par le sentier. La neige, soulevée par ses raquettes, formait autour d'elle comme une blanche nuée, et bientôt elle fut à la maison.

Elisabeth, dans son trouble, avait oublié de barricader la porte. L'Indienne entra doucement et l'aperçut affaissée contre le plancher.

**CE DOSSIER CONTIENT  
PLUSIEURS DOCUMENTS  
ILLISIBLES**



"Je t'apporte des nouvelles," dit-elle, sans prendre le temps de respirer.

La jeune femme, qui ne l'avait pas entendue, trer, bondit sur ses pieds.

Quelques jours auparavant, elle avait été maîtresse de cette Huronne; elle s'en savait aise, et son air joyeux calma soudain l'horrible angoisse. Pourtant, elle resta muette, la joie étouffée.

"C'est au Coteau du Moulin que tout s'est passé," continua la sauvagesse, dont les yeux brillaient de plaisir. Les Iroquois s'étaient emparés de la place, mais ton mari les en a chassés... Va, suis contente, et tu dois l'être aussi, car ton mari est un grand guerrier."

Elisabeth l'écoutait, défaillante de bonheur. Elle saisit les mains de la sauvagesse, et d'un coup de voix que l'émotion rendait méconnaissable :

"Anita, dit-elle, Anita, toi qui viens d'être baptisée, remercie Dieu pour moi."

"Ah ! oui, je le remercie, dit la Huronne, mais il faut te chauffer... Tu as l'air d'une fleur gelée."

Et comme il n'y avait plus que des cendres dans l'âtre, elle y mit du bois, battit le briquet, et bientôt un feu clair brilla, et une douce chaleur se répandit.

"Anita, dit tout à coup Elisabeth, j'entends des coups de fusil. Es-tu bien sûre que les Iroquois soient en fuite ?

"Ils doivent être loin maintenant," répondit-elle avec un bon rire.

Avec quel plaisir elle prépara le souper, avec quel soin elle disposa tout pour que la maison parût agréable; et quel charme l'amour donnait à tous ces détails...

Cependant, la nuit était venue, et Lambert Closse n'arrivait pas.

Pour l'apercevoir de plus loin, Elisabeth, oubliant la prudence, avait plusieurs fois dépassé l'enclos. Elle ne pouvait plus se tenir en place. Un frisson de crainte la glaçait parfois jusqu'aux moelles.

"Anita, dit-elle, toi qui entends les moindres bruits de si loin, va donc voir s'il vient."

La sauvagesse sortit; la tête penchée, elle écouta longtemps, puis elle entra, disant: "Il ne vient pas encore."

## XXII

Il ne devait jamais revenir.

C'était bien vrai que le héros, à la tête d'une vingtaine de colons, avait repris le moulin, mis l'ennemi en fuite; mais les Iroquois étaient revenus plusieurs fois à la charge, et une balle avait atteint Lambert Closse en plein front.

Pendant que sa femme espérait son retour, il gisait sanglant, inanimé, sur la grande table sinistère de l'hôpital. Penché sur lui, le docteur Bouchard lui lavait le visage, et son chien Vaillant lui léchait les mains en gémissant.

"C'est fini, c'est bien fini; mais la mort a été instantanée... il n'a pas souffert, dit enfin le docteur à ceux qui remplissaient la salle et regardaient, muets, consternés.

Averti que le major était gravement blessé, Maisonneuve accourait, bouleversé, tremblant, mais espérant encore. Il aimait son héroïque compagnon de lutttes et de misères. Il en était presque venu à le croire invulnérable; et lorsqu'il l'aperçut, le front sanglant, pour toujours immobile, silencieux, un profond sanglot déchira sa poitrine, et, se jetant sur le corps déjà glacé, il s'étreignit et pleura comme un enfant. Ceux qui l'entouraient pleuraient aussi; et, comme pour consoler leur chef, ils répétaient :

"Il est mort pour Dieu et pour ses frères — c'était la fin qu'il souhaitait.

"Oui; et Dieu seul peut reconnaître ce que nous lui devons, dit Maisonneuve, commandant à sa douleur et relevant la tête. Vous le savez, c'est lui surtout qui a porté le poids de la lutte... Il a été le défenseur de Villemarie, et jamais homme n'eut plus de grandeur d'âme, de noblesse et de courage."

Pour cacher aux Iroquois la terrible perte, Maisonneuve décida que le corps serait exposé à l'hôpital, et que les funérailles se feraient de nuit.

Pâle et tremblant, il prit le morsquet du héros, le chargea, et, tout brisé de douleur, subitement vieilli d'aspect, se dirigea vers la maison de la pauvre jeune veuve, où le deuil allait entrer pour jamais.

LAURE CONAN.

## LAMBERT CLOSSE devait en être



Lambert Closse, un des guerriers les plus célèbres de Ville-Marie, devait accompagner Dollard et ses com-

pagnons. C'est uniquement parce que ceux-ci refusèrent de remettre leur expédition après les semences que Lambert Closse demeura à Montréal.

La présence de l'habile soldat qu'est Lambert Closse aurait-elle pu changer la face des choses? Plusieurs se le demandent.

On sait qu'en 1651, dirigeant seize hommes seulement, Lambert Closse avait défendu l'hôpital de Montréal avec succès contre une armée de deux cents guerriers iroquois.

L'année suivante, en 1652, dirigeant vingt-quatre hommes, Lambert Closse tint tête toute une journée à deux cents des meilleurs combattants des Cinq Nations, et, finalement, les mit en déroute après avoir tué vingt d'entre eux et blessé cinquante autres.

Le panache, l'habileté, l'énergie de ce soldat extraordinaire auraient certainement été d'un grand secours à Dollard et à ses compagnons.

LE DOCUMENT SUIVANT  
EST ILLISIBLE

# LA MORT D'UN HÉROS DE VILLE-MARIE

Il y aura 250 ans, mardi prochain, que le major Lambert Closse est tombé au champ d'honneur, en repoussant une attaque des Iroquois. — A travers l'histoire.

Mardi prochain, le 6 courant, est le 250<sup>e</sup> anniversaire de la mort du major Lambert Closse, l'un des plus valeureux compagnons de fondateurs de Montréal, mort au champ d'honneur, en combattant contre les Iroquois.

Voici quelques notes généalogiques sur ce héros de Ville-Marie, que nous devons à M. E. E. Masséville, conservateur des archives du palais de justice de Montréal.

Lambert Closse était fils de Jean et de (Veuve) Deslauriers de St-Denis de Magre, évêché de Tours, suivant Mgr Tanguay.

L'abbé Tallon, qui, d'habitude déchiffre mieux les anciens manuscrits, diffère quelque peu de notre généalogiste et il écrit: St-Denis de Mourgues, diocèse de Trèves.

D'après une note de Jacques Viger, Lambert Closse formait partie du groupe des quarante et quelques personnes qui vinrent fonder les fondations de Montréal en 1642.

Le 24 juillet 1647, Jean de St-Père, (assez âgé trois mois plus tard) dressa son contrat de mariage à la 12<sup>e</sup> août, Lambert Closse épousait Elizabeth Moyon, âgée de 15 ans, fille de Jean Moyon et d'Elizabeth La Bro, de St-Nicolas-des-Champs, Paris.

De cette union naquirent deux filles. La première vit le jour et décéda en 1658. La seconde, Josephine, née en 1660, épousa, d'abord Jacques Bisard, troisième major de Montréal, et, ensuite Raymond Blaise, sieur des Bergères de Rigourdville.

Lambert Closse, dès son arrivée à Ville-Marie, commanda, en second, la garnison de Montréal avec le titre de major de la ville.

Cette fonction, qui n'était pas alors une sinécure, il joignit plus tard celle de greffier et de tabellion et l'on conserve précieusement dans les archives du Palais de Justice, vingt-six actes qu'il a dressés de 1651 à 1662.

Au mois de février 1628, en vue de favoriser la culture des terres et la sûreté du pays, et aussi pour récompenser le mérite et la bravoure, M. de Maisonneuve, au nom des associés de Montréal, donna à son major, Raphaël Lambert Closse, un fief de 100 arpents de terre à simple hommage et sans justice. Ce fief longeait par le côté sud-ouest un ruisseau recouvert, aujourd'hui par la rue St-Laurent. En devenant propriétaire de ce fief, le premier qui ait été accordé dans l'île de Montréal et qu'il appela de son propre nom, M. Closse quitta le fort et établit sur son fief même y fit des défrichements considérables et y bâtit une maison fortifiée, pour se mettre à couvert des Iroquois.

La maison fortifiée ou redoute Closse occupait le terrain où se trouve, de nos jours, situé l'Hôpital Anclaire coin des rues Dorchester et St-Dominique.

La bravoure de Closse était admise par tout le monde et Maisonneuve lui confiait toujours les postes les plus périlleux. C'est du reste ce qu'il préférait, car il disait un jour "qu'il n'était venu ici qu'affin d'y mourir pour Dieu, en se jetant dans la profession des armes, si je n'y croyais pas mourir, ajoutait-il, je quitterais le pays



Le 250<sup>e</sup> anniversaire de la mort d'un héros. Le bas-relief du monument Maisonneuve, montrant le major Lambert Closse résistant son chien et surveillant les environs de Ville-Marie, contre les surprises des terribles Iroquois.

pour aller servir contre le Turc et à être pas privé de cette gloire."

Le nombre des combats qu'il a livrés et celui des actions d'Armes dont il est le héros sont trop considérables pour entreprendre de les raconter ici.

## LA MORT D'UN HÉROS

Il suffira croyons-nous, pour donner une idée de sa vaillance de rapporter le récit de sa mort tel que l'a écrit l'abbé Tallon dans son "Histoire de la Colonie Française".

"Après la prière de René Cullerier et quelques mots avant son retour à Ville-Marie, voyant la perte incontestablement la plus grande qu'elle ait faite depuis son établissement, ce fut la mort du brave major Lambert Closse arrivée le 6 de février 1662 qui périt avec trois autres colons. C'est ce qui fait dire à Marie de l'Incarnation, dans sa lettre du 10 août, de la même année: "M. Lambert Closse un des plus vaillants hommes qui aient été en ce pays, a été tué dans un combat et donne l'anglais avec lui. Elle veut dire sans doute huit d'entre eux furent faits prisonniers et conduits en esclavage. Voici, d'après M. Dollier de Casson comment ce brave major se comporta dans les combats et qui s'était illustré par tant de beaux faits d'armes, succomba lui-même et fut enlevé à la colonie, qu'il couvrit de deuil par sa mort. Ce jour-là, M. Closse, toujours prêt selon sa coutume à exposer sa vie pour protéger celle des colons qu'il savait être en danger, s'était porté avec plusieurs autres dans un endroit attaqué par des Iroquois, où se trouvaient quelques travailleurs;

et parmi ceux qui le servaient était un Flamand, attaché comme domestique à son service. La fusée interrompu des Iroquois dérangea le courage de ce lâche auxiliaire qui se vit jusqu'à prendre la fuite et à abandonner le major; tandis qu'un autre serviteur de ce dernier, appelé Pigeon, d'une taille au-dessus de la médiocre, déploya dans cette même occasion un courage vraiment héroïque, et alla si avant au milieu des ennemis que, s'il n'est été extrêmement lent à la course, il aurait dû être atteint par leurs balles, auxquelles il eut le bonheur d'échapper. Mais la fuite du Flamand hâssa le cœur aux Iroquois, qui attaquèrent avec plus de hardiesse le major. Ainsi délaissé, il ne perdit rien de son sang-froid ordinaire, son intrépidité à cette occasion; et si Dieu n'eût permis que ses deux pistolets ne fussent feu l'un après l'autre, il eût vraisemblablement changé la fortune du combat, ou du moins eût fait éprouver à l'ennemi des nouvelles pertes, mais, avant qu'il eût pu remettre ses armes en état d'être tirées, il fut atteint lui-même et perdit la vie."

## UN BEL EXPLOIT

Voici un fait presque unique en son genre, raconté par le maire Juchereau, dans son histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec:

"Une fois, entre autres, une armée formidable d'Iroquois assiégeait une redoute qui était située à la Pointe Saint-Charles et dans laquelle il n'y avait que quatre soldats pour la garder. M. de Maisonneuve s'étant informé

qu'il y avait ces quatre hommes de soldats à la redoute, alla lui-même avec deux de ses camarades, et en même temps vingt d'entre eux s'offrirent pour aller les délivrer de cette multitude de barbares qui environnent la redoute. Après avoir reçu tous les ordres nécessaires pour la conduite de M. Closse et priment un chemin détourné pour arriver sans être aperçus, mais ils ne purent si bien faire que les ennemis ne les découvrirent, ce qu'ils marquèrent aussitôt par des huées et des cris bien propres à effrayer les plus intrépides. Sans être alarmés de ces cris, les deux courageux mutuellement s'aidèrent, et se bien cher, et au lieu de se battre à la manière des sauvages, chacun choisit un arbre pour se cacher et exécuter le feu des ennemis. Pendant ce temps les Iroquois, les voyant à la pointe de la charge et tuant quatre de ces Français. Aussitôt M. Closse sauta de sa

place qui restait à demeurer ferme à tirer leur coup et juste afin qu'ils fussent par terre seize Iroquois ils furent et abattent seize hommes. Continuant prenant le pistolet qu'ils avaient à leur ceinture ils font une seconde charge et seize autres Iroquois tombent à l'instant. Etant de voir tomber deux des leurs tués en si peu de temps les Iroquois sont comme ébranlés, et les autres priment de cet avantage, sans donner aux ennemis le temps de recharger. Les mousquetiers mettent promptement l'épée à la main et les obligent à prendre la fuite. Ils les poursuivirent ainsi jusqu'au fleuve Saint-Laurent où les Iroquois se cachèrent jusqu'au soir pour se sauver. Ainsi ces seize colons ramenèrent dans le fort à la tête des sauvages tremblants, les quatre soldats de la redoute.

LA PRESSE

3-2-1912

oct. 1918

RAPHAEL-LAMBERT CLOSSE

Raphaël-Lambert Closse était originaire de Saint-Denis de Mognes, département de l'Ardennes. <sup>1</sup> Il était fils de Jean Closse et de Cécile Delafosse.

On constate sa présence pour la première fois à Montréal par un acte de Jean de Saint-Père du mois de mai 1648. <sup>2</sup> Il dût être amené ici, en 1647, par M. de Maisonneuve qui fit précisément un voyage en France en cette année.

M. l'abbé Faillon, Hubert Larue et J.-Edmond Roy nous donnent Closse comme le premier notaire de Montréal. <sup>3</sup> La profession notariale serait fière de réclamer le major Closse comme le premier tabellion de la métropole commerciale du Canada. Mais la vérité a ses droits et M. E.-Z. Massicotte a établi depuis que le premier notaire de Montréal fut Jean de Saint-Père. <sup>4</sup>

Closse a été le deuxième notaire de Montréal. Il agit comme tabellion de juillet à décembre 1651, puis de décembre 1653 à avril 1655. Il signe ensuite un acte en octobre 1655 et un autre le 24 décembre 1656. Le 31 décembre 1657, il rédige encore un acte mais c'est Jean de Saint-Père qui le signe. L'étude de Closse se compose en tout de 30 actes. <sup>5</sup>

<sup>1</sup> E.-Z. Massicotte, *Bulletin des recherches historiques*, vol. XX, p. 184.

<sup>2</sup> E.-Z. Massicotte, *Les premiers colons de Montréal*, p. 10.

<sup>3</sup> *Histoire de la colonie française au Canada*, tome III, p. 360; *Mélanges historiques et littéraires*, vol. I, p. 76; *Histoire du notariat*, vol. I, p. 63.

<sup>4</sup> *Bulletin des recherches historiques*, vol. XV, p. 112.

<sup>5</sup> E.-Z. Massicotte, *Les actes des trois premiers tabellions de Montréal*, p. 191.

Le 5 mai 1710, M. de la Chassaigne remplaçait le baron de Longueuil à la majorité de Montréal.

Le 7 juillet 1711, M. de la Chassaigne était fait chevalier de Saint-Louis.

Le 27 avril 1716, M. de la Chassaigne passait major dans le gouvernement de Québec.

Le 7 mai 1720, il était promu lieutenant de roi à Montréal.

En décembre 1724, M. de Louvigny avait été nommé gouverneur de Trois-Rivières. La mort tragique de ce brave officier dans le naufrage du *Chamcau* obligea le roi à faire une nouvelle nomination. Cette fois, son choix tomba sur M. de la Chassaigne. Il fut nommé le 23 avril 1726.

En juillet 1727, M. de la Chassaigne recevait ordre de M. de Beauharnois, gouverneur général de la Nouvelle-France, d'aller enjoindre à M. Burnet, gouverneur de la Nouvelle-York, de faire démolir le fort que les Anglais avaient élevé à l'embouchure de la rivière Oswego, contrairement aux stipulations du traité d'Utrecht. M. de la Chassaigne s'acquitta de sa mission avec célérité et succès. Le 8 août de la même année, M. Burnet écrivait à M. de Beauharnois :

“ Vous m'avez fait un grand plaisir en me donnant l'occasion de connaître une personne (M. de la Chassaigne) d'un si grand mérite, et en envoyant avec lui des gentilshommes qui font honneur à leur pays. ”

Le 16 juin 1730, M. de la Chassaigne remplaçait son beau-frère, Charles LeMoyne, premier baron de Longueuil, comme gouverneur de Montréal.

M. de la Chassaigne décéda à Montréal le 31 janvier 1733.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Lors de sa mort, M. de la Chassaigne était à la veille de prendre sa retraite. Le 1er avril 1733, ignorant encore le triste événement, le roi lui accordait sa retraite avec une pension de 3 000 livres sur le trésor royal.

Le 3 août 1650, M. de Maisonneuve donnait à M. Closse une certaine étendue de terre afin de lui permettre de se livrer à l'agriculture. Le même jour, Closse et Jean de Saint-Père, qui avait également reçu une concession de terre, écrivaient : " Nous étant mis avec MM. de la Compagnie de Montréal, afin de contribuer, autant que nous le pourrions, à la conversion des sauvages, nous avons cru qu'il était nécessaire pour cela que chacun de nous fit en particulier quelque établissement, et M. de Maisonneuve, notre gouverneur, qui a jugé de son côté que notre dessein serait utile au bien des sauvages, nous ayant délivré, aujourd'hui même, des concessions de terres pour ce sujet, nous déclarons prétendre aucune récompense pour les services que nous avons rendus jusqu'à ce jour à MM. de la Compagnie de Montréal. " \* Quels beaux sentiments !

A partir de 1651, Closse semble avoir suivi presque exclusivement la carrière des armes. Il faut dire que les Iroquois lui donnaient continuellement l'occasion de se distinguer. M. Dollier de Casson, la mère Juchereau de Saint-Ignace, les *Relations des Jésuites* racontent à l'envi les prouesses de ce brave. Et pourtant, tout n'a pas été dit des actions d'éclat du major Closse. M. Dollier de Casson prend la peine d'écrire : " Si l'on avait eu le soin d'écrire, chaque année, toutes les belles actions qui se sont faites et passées autrefois à Villemarie, nous aurions bien des éloges à faire de lui : car il était partout et partout il faisait merveille. Mais, par défaut de monuments écrits je suis obligé de les passer sous silence, aussi bien que les faits héroïques de plusieurs autres, qui ne se proposaient pareillement pour fin que la gloire de Dieu. Non, on ne

---

\* L'abbé Faillon, *Histoire de la colonie française au Canada*, tome II, p. 105.

saurait raconter dignement les services que cet excellent major a rendus à Villemarie. ”

Closse était l'homme de confiance, le bras droit de M. de Maisonneuve. Lors de son voyage en France en 1655, il le chargea du commandement de Montréal pendant son absence (1655-1657).

Le 2 février 1658, M. de Maisonneuve donnait à Closse, au nom des associés de Montréal, un fief de cent arpents de terre à simple hommage et sans justice, situé près de Ville-Marie. Ce don était fait pour favoriser la culture des terres, aider à la sûreté du pays et aussi pour récompenser le mérite et la bravoure de Closse. L'héroïque soldat quitta alors le fort et s'établit sur son fief même, après y avoir bâti une maison fortifiée pour se mettre à l'abri des attaques des Iroquois.

Closse fut tué dans un combat contre les Iroquois le 6 février 1662.

M. Dollier de Casson raconte ainsi la mort de ce brave soldat qui s'était illustré par tant de beaux faits d'armes :

“ Ce jour-là, M. Closse toujours prêt, selon sa coutume, à exposer sa vie pour protéger celle des colons qu'il savait être en danger, s'était porté avec plusieurs autres dans un endroit attaqué par des Iroquois, où se trouvaient quelques travailleurs; et parmi ceux qui le suivaient, était un Flamand, attaché comme domestique à son service. Le feu non interrompu des Iroquois ébranla le courage de ce lâche auxiliaire, qui en vint jusqu'à prendre la fuite et à abandonner le major ; tandis qu'un autre serviteur de ce dernier, appelé Pigeon, d'une taille au-dessous de la médiocre, déploya dans cette même action, un courage vraiment héroïque, et alla même si avant au milieu des ennemis que, s'il n'eut été extrêmement lesté à



la course, il aurait dû être atteint par leurs balles, auxquelles il eut le bonheur d'échapper. Mais la fuite du Flamand haussa le coeur aux Iroquois, qui attaquèrent avec plus d'hardiesse le major. Ainsi délaissé, il ne perdit rien de son sang-froid ordinaire, ni de son intrépidité dans cette occasion; et si Dieu n'eût permis que ses deux pistolets ne fissent feu l'un après l'autre, il eût vraisemblablement changé la fortune du combat, ou du moins eût fait éprouver à l'ennemi de nouvelles pertes; mais, avant qu'il eût pu remettre ses armes en état de servir, il fut atteint lui-même et perdit la vie.

“ Au reste, ajoute M. Dollier de Casson, si le major de Villemarie périt en cette rencontre, il mourut en brave soldat de Jésus-Christ et de notre monarque, après avoir mille fois exposé sa vie, sans jamais craindre de la perdre, n'étant venu en ce pays que pour la sacrifier à Dieu. ” \*

La Mère Marie de l'Incarnation, en annonçant sa mort, dit de lui: “ Un des plus vaillants hommes qui ait été dans la colonie. ”

La *Relation des Jésuites* de 1662 fait le plus bel éloge du major Closse: “ C'était un homme dont la piété ne cédaient en rien à la vaillance et qui avait une présence d'esprit tout à fait rare dans la chaleur des combats; il a tenu ferme à la tête de vingt-six hommes seulement contre deux cents Onontaguonnons, combattant depuis le matin jusqu'à trois heures de l'après-midi, quoique la partie fut si peu égale; il leur a souvent fait lâcher prise; souvent il les a dépossédés des postes avantageux et même des redoutes dont ils s'étaient emparés; et a justement mérité la louange d'avoir sauvé le Montréal et par son bras et par sa réputation: de sorte qu'on a jugé à propos de tenir sa mort cachée aux ennemis, de peur qu'ils n'en

\* *Histoire du Montréal.*

tirassent de l'avantage. Nous devons cet éloge à sa mémoire, puisque Montréal lui doit la vie. " \*

" Closse, dit M. Faillon, se montrait partout l'ami des braves et le fléau des poltrons, et exerçait fréquemment ses soldats au maniement des armes afin de les rendre plus propres à la guerre. Lui-même était singulièrement habile à manier le mousquet, et son adresse à se servir de cette arme pouvait le faire comparer, en un sens, à ces guerriers dont il est dit dans la bible, qu'avec leurs frondes, ils auraient atteint infailliblement jusqu'à un cheveu sans donner ni à droite ni à gauche. " \*

Lambert Closse ne laissa pas de descendants de son nom. De son mariage avec Elisabeth Moyen, il laissa une fille qui devint l'épouse de Jacques Bizard, puis de Raymond-Blaise des Bergères. L'ancienne côte Saint-Laurent, à Montréal, (aujourd'hui partie intégrante de la rue Saint-Laurent) perpétuait le nom de ce brave soldat. <sup>10</sup>

On a contesté à Raphaël-Lambert Closse le titre de major de Montréal. Il est bien vrai qu'il n'a pas eu de commission du roi comme ses successeurs. Mais il ne faut pas oublier que jusqu'en 1670, les gouverneurs de Montréal tenaient leurs commissions non du roi mais des seigneurs de Montréal. Si Closse n'a pas eu une commission royale en forme, il n'en a pas moins exercé la charge de major. La liste des majors de Montréal ne pouvait d'ailleurs s'ouvrir par un nom plus respecté et plus illustre.

\* *The Jesuit relations and allied documents*, vol. XLVII, p. 154.

\* *Histoire de la colonie française au Canada*, tome II, p. 151.

<sup>10</sup> Closse fut-il anobli? Dans son acte de mariage en date du 24 juillet 1657 et dans quelques notariés subséquents, on le qualifie d'*écuyer*. S'il fut anobli, ses lettres de noblesse n'ont pas été conservées.

Programme; St-Jean-Baptiste  
24 juin 1942



## Lambert Closse



Par

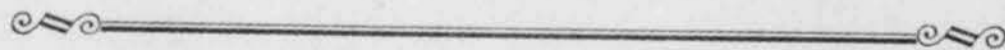
Me ROGER DUHAMEL



Créché Albert Dumas

**S**OLDAT, agriculteur, notaire, gouverneur suppléant de Ville-Marie, Closse cumula les fonctions les plus diverses durant les quinze années qu'il passa dans la colonie naissante. Sa bravoure et son intrépidité lui ont assuré une place de choix dans l'imagination populaire. Son nom demeure synonyme d'audace entraînant, de générosité, de vaillance quotidienne. Mais ses traits ? Connaissions-nous dans ses détails les principaux caractères de cette personnalité haute en couleurs ? Hélas ! non, comme il en est pour la plupart des artisans de l'oeuvre montréalaise. Occupés à faire l'histoire, ils se sont peu préoccupés d'en écrire. Et la mine de documentation que constituent durant une quarantaine d'années les *Relations* des Jésuites ne nous fournit que de maigres détails, et tout à fait incidemment, sur ce qui se passait à Ville-Marie. Force nous est donc de nous limiter à quelques points saillants, en attendant l'étude définitive sur Lambert Closse, étude qui demeurera peut-être toujours impossible à écrire.

Le sergent-major de la garnison de Montréal est né vers 1630 (Mlle Daveluy opine pour 1618, ce qui paraît plus vraisemblable, quoique ce ne soit nullement prouvé de façon irréfutable). Son père s'appelle Jean Delafosse. Il voit le jour dans ce qui est devenu par la suite le département des Ardennes, dans le canton de Carignan, à la paroisse de Saint-Denis-de-Mogues ou de-Mourgue, au diocèse de Trèves. On le croit de descendance flamande; il se peut, même si rien ne démontre que ses contemporains l'ont considéré comme tel. Il



---

signe volontiers Clause, de Klass, et même Nicholas. Cette graphie peu française expliquerait peut-être cette supposition. Ajoutons qu'au combat du 6 février 1662, qui lui coûte la vie, Closse est accompagné, souligne Dollier de Casson, d'un domestique flamand, dont la lâcheté sera fatale à son maître. Simple hasard? Ou souci de s'attacher un compatriote qui lui rappelât le souvenir de la patrie lointaine?

Sur la date exacte de la venue au Canada de Lambert Closse, nous ne sommes pas tout à fait fixés. À ce sujet également, les opinions sont partagées. D'après les uns, il aurait fait partie du groupe qui accompagna le fondateur en 1642, tandis que d'autres soutiennent qu'il ne vint pas à Ville-Marie avant 1647, soit lors du deuxième voyage en France de Maisonneuve. Ce second point de vue semble plus conforme à la vérité, puisqu'avant 1647, aucune mention n'est faite de Closse dans les actes publics non plus que dans les combats auxquels il sera mêlé tout au long de son séjour dans la colonie.

Car il serait trop long de rapporter toutes les actions hardies qu'il dirigea dans la lutte incessante que les Français devaient livrer à l'Iroquois. Le fort et les quelques habitations qui l'entouraient étaient soumis à un siège continu. L'ennemi multipliait les ruses et semait des embûches aux premiers défricheurs, qui étaient tous, nécessité fait loi, des soldats. Comme ses compagnons, Closse se partagea entre le mousquet et la charrue; deux armes également indispensables, également efficaces, pour conquérir une contrée sauvage au Christ et à la France.

Peu d'années après son arrivée, Closse s'intéresse à la culture. Dès le 3 août 1650, il obtient de Maisonneuve une concession de 30 arpents. Il n'est pas le seul notable à agir ainsi, Charles Le Moyne, garde-magasin et interprète, en fait autant. Pour sa part, le premier notaire de Ville-Marie, Jean de Saint-Père, bâtit et couvre lui-même sa maison. Gilbert Barbier, procureur fiscal et assesseur de justice, construit la plupart des maisons de Ville-Marie, de ses mains ou par les ouvriers qu'il forme. On ne connaît pas alors la répartition des tâches...

Lambert Closse est aussi notaire, c'est-à-dire qu'il s'improvise tabellion. Dès 1651, il signe quatre actes; en 1656, il abandonne ces fonctions. Ce fait tend à prouver qu'il possède une instruction au-dessus de la moyenne qui l'habilite à agir comme officier public.

C'est le 26 juillet 1651 qu'a lieu le combat contre les deux cents Iroquois retranchés dans un fossé à côté de l'Hôtel-Dieu, tout près de la rue Saint-Paul. Lutte opiniâtre qui dure douze heures et où Closse déploie toutes les ressources de son ingéniosité et réussit à faire retraiter l'ennemi, avec ses seize compagnons. Durant cette journée où se joue le sort de l'oeuvre naissante de Jeanne Mance, les Français ne perdent qu'un homme, Denis Archambault, tué accidentellement par l'éclat d'un canon de fonte auquel il a mis le feu et qui cause la mort de nombreux ennemis. Chacun reconnaît alors sans peine les dons supérieurs de Closse et il n'y aura plus d'escarmouche dont il ne sera partie. Le sergent-major assume véritablement son rôle de défenseur de Ville-Marie.

L'année suivante, le 14 octobre, il a de nouveau l'occasion d'assurer la sécurité sans cesse menacée du nouvel établissement. Sachant que des Iroquois

---

---

sont en embuscade, — l'aboiement des chiens a éveillé sa méfiance —, Closse part en reconnaissance avec 24 hommes. L'un d'entre eux, La Lochetière, parti en éclaireur, est tué après avoir fait payer chèrement sa vie. Se voyant cerné de toutes parts, Closse décide alors de se retirer dans la maisonnette d'un habitant, Prud'homme; par des meurtrières improvisées, il devient possible de résister aux assaillants. Combat acharné, qui risque de se terminer, faute de poudre. Closse choisit alors Baston, reconnu pour sa rapidité à la course, qui part pour le fort. Il en revient bientôt avec des renforts de dix hommes environ et deux petites pièces de campagne chargées à cartouche. Devant le redoublement des salves d'artillerie, l'ennemi comprend qu'il est plus prudent de retraiter. Mais Closse veut maintenant profiter de ses avantages. Il opère une sortie et transforme la retraite des Iroquois en véritable débandade. Ceux-ci font des pertes considérables, si bien qu'un d'entre eux déclare, avec quelque exagération: « Nous sommes tous morts ». Il est des morts qu'il faut tuer plusieurs fois, car la colonie ne connaîtra pas de repos avant plusieurs années.

Entre-temps, Lambert Closse se livre à la culture. Le 10 mars 1652, un acte passé devant le notaire Gastineau dit Duplessis nous apprend qu'il achète 30 arpents de Jeanne Bourguignon. En 1655, avant son départ pour un quatrième voyage en France, Maisonneuve confie à Closse le commandement de la ville (acte du 2 août 1655). Il lui accorde également le pouvoir de distribuer lui-même des terres prises sur le domaine des Seigneurs, avec ordre de délivrer à chaque colon une reconnaissance signée. A son retour, Maisonneuve pourra ainsi honorer les obligations assumées en son absence par son lieutenant.

Le 12 août 1657, Closse, qui a entre 27 et 39 ans, épouse Elisabeth Moyen, fille de Jean Moien et d'Elisabeth Le Bré, de la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris. Le 3 octobre 1658, il fait baptiser une fille, sous le nom d'Elisabeth, et qui meurt quelques heures plus tard. Le 22 juin 1660, sa femme donne le jour à une seconde fille, Jeanne-Cécile, qui épousera Jacques Bizard.

Pour reconnaître les mérites éminents et les services rendus à la colonie par Closse, Maisonneuve lui accorde un fief, le premier à Montréal, de 100 arpents de terre, à simple hommage et sans justice. Ce domaine très vaste s'étend entre les rues Saint-Laurent et Saint-Gabriel, borné au nord par la rue Sherbrooke (acte du 2 février 1658). Quelques mois plus tard, le nouveau propriétaire en vend la moitié au curé Gabriel Souart qui entend en donner jouissance à Monsieur et à Madame de Sailly.

Lambert Closse ne connaîtra jamais la paix. Dès qu'il songe à organiser sa vie personnelle, un nouveau danger apparaît qui exige aussitôt son concours. Il est toujours sur la brèche. C'est ainsi que le 6 février 1662, il est encore parti secourir des gens attaqués. Mais l'audace la plus impétueuse ne peut avoir toujours raison du nombre et de la ruse. L'abandon de son domestique rend sa situation intenable et le valeureux chevalier de Ville-Marie tombe sous les coups. L'acte de sépulture du 7 février, au registre de la paroisse de Notre-Dame, mentionne laconiquement: « On esté enterrés le Sieur Lambert Closse, sergent-major de la garnison, Simon le Roy, habitant, Jean Le Compte, âgé de 32 ans, travaillant de la ville d'Orléans de la paroisse de Notre-Dame de la Recouvrance et Louy Griffon, âgé de 21 ans, aussi travaillant de La Rochelle, lesquels auraient été tués la veille par les Iroquois ».

C'est tout. C'est ainsi que meurt, l'arme au poing, celui qui a consacré sa vie à sa nouvelle patrie. Il ne regrette rien, car il prévoit quel sera son sort.

---

---

Il le souhaite, il le juge conforme à son désir. Peu de temps avant sa mort, à des amis qui lui reprochent sa témérité et craignent qu'il n'expose trop sa vie, il répond fièrement: « Messieurs, je ne suis venu ici qu'afin d'y mourir pour Dieu en le servant dans la profession des armes. Si je n'y croyais pas mourir, je quitterais le pays pour aller servir contre le Turc et n'être pas privé de cette gloire ». Ame d'élite, pour qui les ambitions terrestres comptent peu et qui vit un rêve magnifique d'exaltation et de dévouement.

Personne ne s'est trompé sur la trempe de ce modeste héros. Tous les témoignages concordent pour voir en lui l'une des figures les plus nobles des débuts de notre histoire. Il appartient à la légende dorée de Ville-Marie. J'estime que le texte suivant de la *Relation* de 1662 résume parfaitement la carrière et les mérites de Lambert Closse:

*C'était un homme dont la piété ne cédait en rien à la vaillance et qui avait une présence d'esprit tout à fait rare dans la chaleur des combats: il a tenu ferme à la tête de 26 hommes seulement contre 200 Onontagueronnons, combattant depuis le matin jusqu'à 3 heures p.m., quoique la partie fut si peu égale; il leur a souvent fait lâcher prise, souvent il les a dépossédés des postes avantageux et même des redoutes dont ils s'étaient emparés.*

*Et il a instamment mérité la louange d'avoir sauvé Montréal et par son bras et par sa réputation; de sorte qu'on a jugé de tenir sa mort cachée aux sauvages, de peur qu'ils n'en tirassent de l'avantage. Nous devons cet éloge à sa mémoire, puisque Montréal lui doit la vie ».*

L'Oublié, a écrit Laure Conan. En fait, il ne l'a jamais été. Il a plutôt souffert de la pauvreté des documents qui le concernent. Pour reconstituer sa vie, nous n'avons que quelques actes officiels, naissance, mariage, ventes, sépulture, et les appréciations des principaux contemporains. Mince

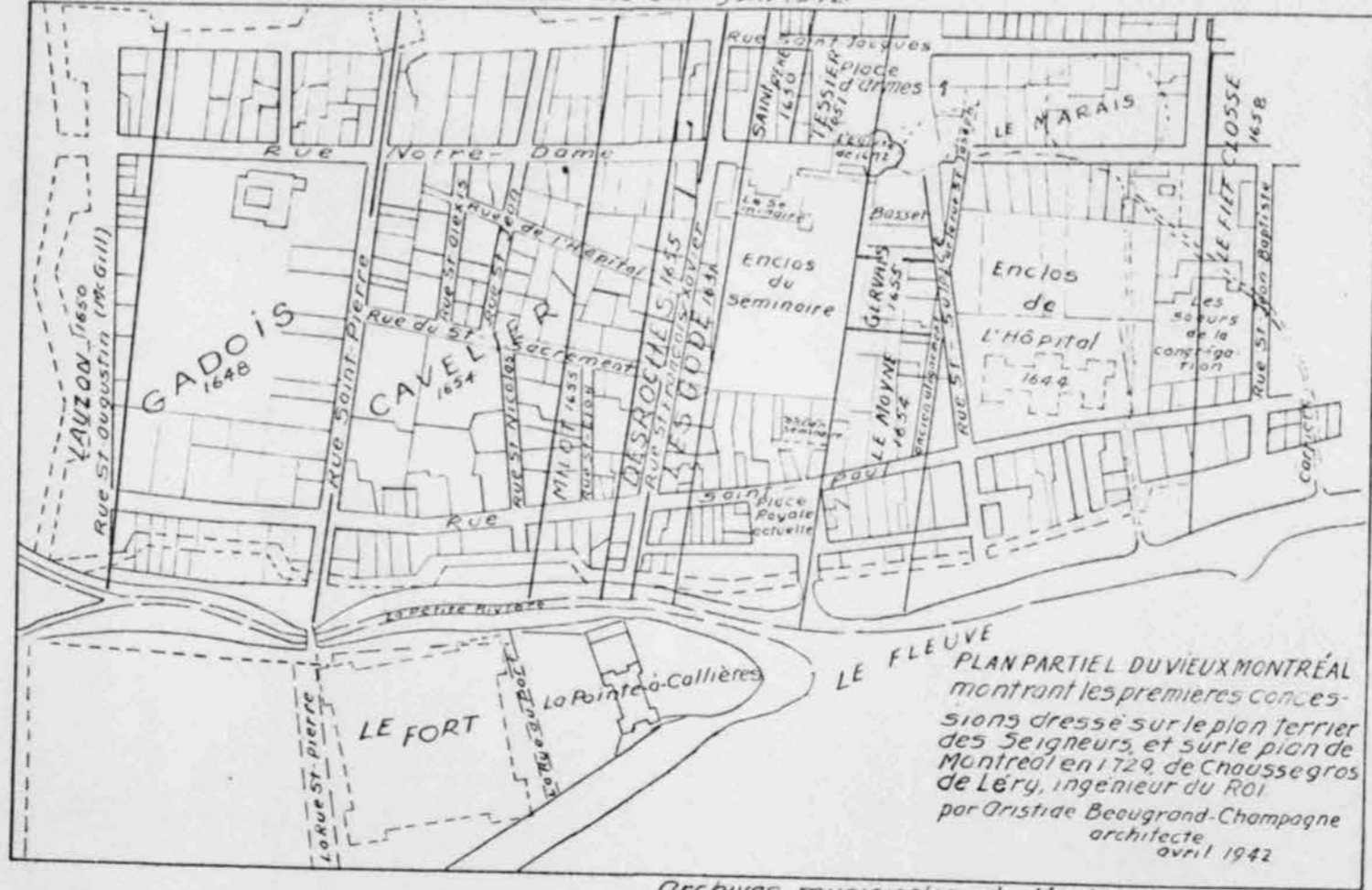
bagage, qui a néanmoins suffi à conserver à Lambert Closse une place unique dans nos annales,  
— et dans notre souvenir.

*Roger Duchamel*



Vachon de Belmont

Extrait: "Enseignement Primaire" Numéro souvenir - juin 1942.



Archives municipales de Montréal,  
le 27 mai 1948

Fief Lambert CLOSSE

## LES ENDROITS HISTORIQUES

LES INSCRIPTIONS QU'ON PLACERA SUR L'ANCIEN ET LE NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE DE MONTREAL, DANS QUELQUES SEMAINES

Dans quelques semaines la Commission des monuments historiques de la province de Québec placera les inscriptions suivantes sur l'ancien et le nouveau palais de Justice de Montréal:

*Sur la façade du palais de justice, côté ouest:* Le premier palais de justice érigé ici en 1800, incendié en 1844.

Le palais actuel, construit sur le même emplacement en 1851-56 fut agrandi et restauré en 1890-94.

*Sur la façade du palais de justice, côté est:* Sur ce site, acquis en 1692, les RR. PP. Jésuites élevèrent une résidence et une église qui furent incendiées en 1803.

*Sur le nouveau palais de justice: angle St-Gabriel et Notre-Dame:* Raphaël-Lambert Closse, bras droit de M. de Maisonneuve, reçut en 1658, en récompense de sa bravoure, un fief dont ce terrain faisait partie.

Ici, s'élevait la résidence de l'honorable John Richardson, membre du conseil exécutif du Bas-Canada. En arrière, on bâtit en 1793 le grand entrepôt de Forsyth Richardson et Cie.

*Sur le nouveau palais de justice, rue Saint-Vincent:* Ici vécut, à partir de 1689, Gédéon de Catalogne, ingénieur, officier et annaliste. Il travailla aux fortifications de Québec, des Trois-Rivières et de Louisbourg.

*Sur le nouveau palais de justice, façade de la rue Saint-Gabriel:* Ici s'éleva en 1792, la première église presbytérienne. Elle fut démolie en 1903.



LE DOCUMENT SUIVANT  
EST ILLISIBLE

Lambert CLOSSE

Fief Closse

### FIEF LAMBERT CLOSSE

Entre le fleuve et un point au nord de  
la rivière Saint-Martin, près de la  
rue St-Laurent (Côte St-Laurent) vers  
l'est.

En 1552, Lambert Closse obtient de R. de Montcalm  
un fief dans l'île de Montréal ...

Le fief comprenait 10 acres de la grande rivière  
(la Saint-Laurent), avait 60 verges de large (120 pieds)  
et s'étendait jusqu'à une parcelle au-delà de la rivière  
Saint-Martin (aujourd'hui rue Saint).

La profondeur restait indéterminée, mais le fief de  
Lambert Closse devait avoir au total 100 verges de surface  
totale. Le fief comprenait, du côté de l'est, une parcelle  
vers l'est à la Côte Saint-Laurent.

Plus tard, Lambert Closse vendit le fief de son fief  
à l'abbé Gabriel de Saint-Vincent, supérieur de Saint-Vincent. Celui-  
ci vendit y établir son oncle Jean-Vincent Philippe, sieur  
de Beauséjour.

Ce Jean-Vincent Philippe, qui donna son nom à la rue  
Saint-Vincent, fut probablement le premier agent d'immobilier  
de Montréal. Dès 1661, après les dévotions des Jésuites  
concernant aux affaires de Montréal, beaucoup de gens des  
alentours emboîchèrent à leur suite l'immobilier de la ville.  
Après le massacre de la nuit, en 1682, ce fut une véritable  
invasion. Jean-Vincent Philippe ne fut pas le seul agent de substitution,  
de tenir son demi-fief en 1682 et 1683.

Jean-Vincent Philippe vendit aussi le fief de son fief  
et le reste, de la rue Saint-Vincent à l'ouest de la rivière  
Saint-Martin, il le vendit aux Jésuites, c'est-à-dire l'ancien  
cimetière du palais de justice, de l'hôtel de ville et du  
Chap de Saint.

Par suite du changement de régime français au régime sa-  
piste, les Jésuites ont été expulsés. Sur l'emplacement des  
Jésuites d'Ille d'Orléans une église anglaise. Le gouvernement  
y construisit ensuite une prison. Celle-ci fut ensuite remplacée à  
un premier palais de justice, qui fut incendié, puis au palais  
de justice actuel.

Sur la partie est du terrain, on commença à élever en  
1671, l'hôtel de ville ...

Ex: "Le Devoir" 16 Janvier 1939  
article

## Lambert Closse et son temps

Conférence de M. Robert  
Rumilly 1935

M. Robert Rumilly a brosse le portrait de Lambert Closse et a esquissé le tableau des moeurs aux premiers temps de Ville-Marie à la salle Tudor, chez Ogilvy, hier soir, alors qu'il a prononcé une conférence sur "Lambert Closse et son temps". Cette soirée, que présidait M. Aegidius Fautoux, président de la Société Historique de Montréal, était sous les auspices des "Salons canadiens".

M. Rumilly a rappelé qu'à l'automne de 1642 Ville-Marie n'était qu'une bourgade ou une poignée de Français luttant contre les Iroquois et la misère. M. de Maisonneuve, fondateur de Ville-Marie, aimait à s'entourer de braves qu'il allait chercher en France. C'est lui qui a ramené un jour Raphaël Lambert Closse, jeune homme originaire de la paroisse de Mogues, canton de Carignan (Ardennes), fils de Jean et de Cécile Delafosse.

Dans un petit monde perdu au milieu d'immenses territoires, fait observer M. Rumilly, il existait déjà une certaine distinction dans le rang social, tant à Ville-Marie qu'à Québec et qu'aux Trois-Rivières. Dès cette époque se sont implantées des habitudes que l'on retrouve même aujourd'hui, les visites du jour de l'An par exemple et l'échange de cadeaux. Tous les colons, quand ils ne faisaient pas la guerre pour se défendre des attaques des Iroquois, étaient obligés de s'adonner à la culture de la terre. Rares étaient ceux à qui leur instruction permettait de faire autre chose, d'occuper des charges officielles à Ville-Marie.

Lambert Closse possédait quelque instruction. Aussi fut-il tour à tour sergent-major, marchand, deuxième notaire et gouverneur ou commandant intérimaire de Ville-Marie. Le 12 août 1657, il épousait Elizabeth Moyen, orpheline, prisonnière mise en liberté par les Iroquois. En 1655, M. de Chomedey, lors d'un voyage en France, chargea Closse du commandement de Ville-Marie. A son retour, satisfait de la façon dont Closse s'était comporté, il lui concédait un fief, situé au nord de la rivière des Fonds, ou ruisseau Saint-Jean, aujourd'hui métamorphosé en égout collecteur qui passe sous l'immeuble de l'hôtel des douanes.

Sans répit, les colons de Ville-Marie avaient à se défendre des Iroquois qui venaient à tout moment porter la guerre chez les Français. Aussi est-ce en déjouant constamment les embûches des Iroquois que la petite colonie s'organisait et se développait. Maisonneuve accordait des concessions en exigeant du défrichement en retour. Un jour, Ville-Marie a vu le triste spectacle de la fuite des Hurons que la barbarie des Iroquois a repoussés jusque dans la région de Québec. Les Français perdaient un allié jadis puissant.

A partir de 1651 Lambert Closse a embrassé la carrière des armes. Il a fait la guerre aux Iroquois à maintes reprises. Il a peut-être li-

vré vingt combats. Il était d'une audace telle que ses amis craignaient pour sa vie. Closse calmait leurs craintes en disant: "Je ne suis venu à Ville-Marie qu'afin d'y mourir pour Dieu et, si je savais que je ne dusse point y périr, je quitterais le pays pour aller contre le Turc, afin de n'être pas privé de cette gloire."

Le 6 février 1662 Lambert Closse, toujours prêt à exposer sa vie, s'est porté avec 26 compagnons

contre 200 Onnontagués. Le combat a commencé dès le matin et a duré toute la journée. En cette circonstance Closse avait à ses côtés deux domestiques, Pierre Pigeon, qui s'est conduit en brave, et du Flammand, qui s'est comporté lâchement, en quittant son maître. La fuite du Flammand a donné de la hardiesse aux Onnontagués. Ils se sont rués sur Closse et, avant que celui-ci eût pu mettre ses deux pistolets en état de servir, il était blessé à mort.

On a dû cacher la mort de Closse à ses ennemis, de peur que ceux-ci en tirent avantage. Ville-Marie a considéré la mort de Lambert Closse comme une grande perte, alors qu'elle n'a presque pas fait de cas de la mort de Dollard des Ormeaux. M. Rumilly trouve déplorable que le voile de l'oubli soit retombé sur les exploits de Closse. Une petite rue, dans l'ouest de la ville, à côté du Forum, porte le nom de ce héros et rappelle seule le nom de Closse à une population, à une jeunesse surtout, qui gagnerait à se familiariser avec son histoire.

Pour terminer, M. Rumilly, sans vouloir ternir la gloire qui revient à Dollard, qui n'a accompli que l'exploit du Long-Sault, demande qu'on répare cet outrage en ne décernant pas toute gloire à Dollard, mais en la lui faisant partager avec Closse. Car, disait-il, c'est en réalité à Lambert Closse que Montréal doit la vie.

## Les Montréalistes se divertissaient malgré les Iroquois

Causerie de M. Robert Rumilly aux Salons Canadiens  
21 février 1935  
M. Aegidius Fautoux

C'est M. Aegidius Fautoux, membre de la Société Royale du Canada, qui présidait la troisième réunion des Salons Canadiens, avant-hier. La sombre et sévère, quoique riche et fastueuse et vraiment tudorienne salle Tudor offrait la pénombre nécessaire pour accentuer le relief des personnages auxquels l'art de M. Robert Rumilly redonnait corps et âme. Une des plus belles époques de l'histoire de la France et de l'humanité renaissait. La chronique des années monténéralaises, 1647 à 1672, présentée d'une manière bien agréable, intéressa l'auditoire nombreux.

A l'automne de 1647, dit à peu près M. Rumilly, Ville-Marie abritait sommairement une poignée de Français luttant contre la misère et la menace iroquoise. Parmi les recrues

que M. de Maisonneuve ramenait de France, se trouvait Lambert Closse, âgé à peine de 17 ans. Originaire des Ardennes, pays rude et ardent, il arrivait dans un établissement militaire où la discipline qui y régnait n'excluait pas une véritable distinction dans les relations sociales. On se visitait au Jour de l'An, on présentait à cette occasion des chapelets, de l'eau-de-vie. Les fêtes religieuses amenaient des réjouissances mondaines. L'arrivée des vaisseaux de France au printemps — ils repartaient à la fin de l'été — apportait les nouvelles et l'approvisionnement. Telle était l'ambiance, peu folichonne, où allait vivre aussi Charles Le Moyne, dieppois âgé de vingt ans.

On redoutait continuellement les Iroquois, qui simulaient la lassitude, l'amitié, afin d'entrer dans le fort dans le seul but d'espionner. Les colons vivaient en famille, sous la paternelle autorité du gouverneur. Des filles vertueuses, récemment arrivées en terre canadienne, épousaient ces gaillards et commençaient les naissances. Maisonneuve concédait des terres. On ne mangeait que bien rarement de la viande de boucherie. Le menu habituel se composait de viande salée, des produits de la pêche et de la chasse. Les fruits sauvages fournissaient la piquette. Aux jours de joie, le gouverneur distribuait du vin de France. En 1648, le premier moulin s'élevait, fortifié de meurtrières. Maisonneuve jugeait les délits; il y avait un notaire dont Closse était le clerc. A dire vrai, ce jeune homme cumulait les positions de huissier, d'arpenteur, de greffier. Et comme tous les autres, il labourait, il se battait.

Quelques affaires de moeurs révoltaient ces honnêtes gens. Aujourd'hui, nous considérerions ces erreurs d'un oeil plutôt amusé; alors, ces petites fautes méritaient les peines les plus sévères, la mort ou le bannissement. Le défilé lamentable des Hurons fuyant les atrocités des Iroquois qui décimèrent leur race, présentait à Montréal un spectacle quotidien. Ils se rendaient à Québec qu'ils croyaient plus protégé que la bourgade. Leurs descendants vivent à Lorette, de nos jours. Voilà les nouvelles que dut apprendre Jeanne Mance à son retour de la mère patrie où elle avait presque réorganisé la Société de Montréal.

Les Iroquois guettaient, des jours entiers, les colons imprudents pour leur tomber dessus au moment propice. Une sentinelle surveillait les semelles, les travaux aux champs. Closse, qui ne manquait jamais une cible, avait formé d'excellents tireurs. Les Montréalistes s'entraidaient. Comme, en ce moment, les incursions des sauvages se multipliaient, Maisonneuve obligea de laisser leurs établissements ceux qui se trouvaient en dehors des fortifications. Jeanne Mance, elle-même, quitta l'Hôtel-Dieu. Maisonneuve retourna chercher du secours en Europe et durant son absence, les Français réussirent toujours à arrêter les Iroquois qui s'obstinaient à revenir à la charge.

Le fondateur de Ville-Marie revint avec une centaine de colons à tout faire et Marguerite Bourgeoise. On se hasarda à sortir du fort. Jeanne Mance retourna à son hôpital. C'était vraiment une colonie de jeunes, le gouverneur n'ayant pas 40 ans et les hommes, pour la plupart, 30 ans. Tous des débrouillards! On ne fermait rien à clef; deux messes par jour répandaient les bénédictions sur ces condamnés à mort.

En 1656, Maisonneuve revenait de Paris avec quatre prêtres, des reliques, des colons dont Dollard des

Ormeaux, solide gaillard, s'il en fut. La première élection des marguilliers eut lieu. On choisit deux jours de marché.

M. Rumilly parla aussi de Dollard qui donna son sang avec quelques compagnons pour empêcher la jonction de deux troupes iroquoises qui se dirigeaient d'abord sur Ville-Marie pour abattre ensuite Québec et tuer la colonie. Pour les premiers annalistes de Montréal, cet exploit n'aurait pas semblé sortir de la série des hauts faits qui marquèrent les commencements du pays. Il prit, bien plus tard, une figure symbolique.

Le six février 1662, Lambert Closse, avec des compagnons dans la proportion de 1 contre dix sauvages, mourut parce que le temps lui avait manqué de recharger ses deux pistolets. La période pendant laquelle il vécut à Ville-Marie fournit à notre belle mais douloureuse histoire un long martyrologe. On oublie vraiment trop l'importance, l'héroïsme de celui qui disait: "Je ne suis venu ici que pour mourir pour Dieu dans le métier des armes; si je savais ne pas mourir ainsi, j'irais combattre les Turcs".

M. Fauteux présenta le conférencier dont il loua la facilité dans l'expression littéraire, le travail ardu et plein de succès. "En magnifiant, dit-il, nos gloires, en donnant un tableau merveilleux de notre passé, M. Rumilly a enrichi, en moins de cinq années, notre littérature, car il nous appartient.

#### Lambert Closse

Une romancière de chez nous, qui a fait de Lambert Closse le héros d'un de ses romans, l'a appelé: "L'oublié". C'est lui qu'il importe de remettre en vedette pendant le mois de novembre.

Lambert Closse excellait surtout dans le maniement des armes. Il tirait du pistolet avec une maîtrise admirable. De Maisonneuve le chargea de dresser des hommes au tir et aux manœuvres de guerre selon le mode canadien. Entre les escarmouches, Lambert Closse trouvait moyen de défricher le terrain que Maisonneuve lui avait concédé en 1650. Mais les Iroquois lui laissaient peu de répit. De 1651 à sa mort tragique, en 1662 Lambert Closse connut peu de repos. Il était toujours aux aguets et il était le premier rendu lorsque survenait une alerte. C'est lui qui était véritablement le chef militaire.

"Il se montrait l'ami des braves et le fier des poitrans". De Maisonneuve appréciait sa valeur puisque c'est à lui qu'il confia la direction de Ville-Marie durant un voyage en France (1655).

Mot d'ordre du mois: "Cultiver la vigilance, la prévoyance qui pese les prolongements des actes qu'on pose et qui nous fait discerner les signes de danger. Nous n'avons plus le droit de vivre sans penser au lendemain. Chaque acte qu'on pose, même le plus banal en apparence, a des repercussions sur notre vie et sur celle de nos compatriotes. Des l'école, il faut avertir les esprits, leur faire peser la gravité du rôle que chacun devra tenir si on veut que la Patrie soit forte".

Ex: *Calendrier de la Survivance Française en Amérique*  
1942  
(La Presse 21 fév. 1942)

CLOSSE, rue

Ainsi appelée en mémoire de Raphaël-Lambert Closse, sergent-major, marchand, deuxième notaire et gouverneur ou commandant intérimaire de Ville-Marie.

M. Closse aurait vraisemblablement été amené à Montréal par M. de Maisonneuve lorsque celui-ci revint prendre son poste en 1647. "En tout cas, dit M. E.Z. Massicotte, on constate sa présence pour la première fois à Montréal dans un acte de M. de Saint-Père du mois de mai 1648". (1)

A Montréal, M. Closse exerça pendant quinze ans les fonctions de major de la garnison, de greffier et tabellion de la seigneurie. De 1655 à 1657, en l'absence de M. de Maisonneuve, passé en France, il fut chargé des pouvoirs de commandant de Ville-Marie.

Par son courage, sa présence d'esprit et son intrépidité, M. Closse sauva plusieurs fois la colonie naissante de sa destruction par les Iroquois. (2) Ce fut d'ailleurs sous les traits de ces cruels ennemis qu'il tomba le 6 février 1662 alors qu'il protégeait la retraite d'une petite troupe de colons qui se repliaient sur le fort.

On cacha sa mort aux Iroquois de peur qu'ils n'en tiraissent de l'avantage. "Nous devons cet éloge à sa mémoire, puisque Montréal lui doit la vie" lit-on dans la Relation de 1662. (3)

A ses amis qui craignaient toujours pour sa vie en le rappelant souvent au sentiment de la conservation, M. Closse avait répondu: "Messieurs, je ne suis venu ici qu'afin d'y mourir pour Dieu en le servant dans la profession des armes, si je n'y croyais pas mourir, je quitterais le pays pour aller servir contre le Turc et n'être pas privé de cette gloire". (4)

M. Closse était né en 1630 à Mongues, canton de Carignan dans les Ardennes.

- (1) Tribunaux et officiers de justice à Montréal, E.Z. Massicotte, 1916, supp.
- (2) Histoire de Montréal, Camille Bertrand, 1935, p. 81.
- (3) Dictionnaire général du Canada, P. Le Jeune, 1931, T.I, page 394.
- (4) Histoire du Montréal, Dollier de Casson, Mémoires Société Historique, 1869, page 167.

## L'«Oublié»

La Presse — 14 oct 1936

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Québec, 14. — "L'Oublié", dans notre histoire, du moins celui que désigne ainsi notre romancière canadienne-française, Laure Conan, qui a écrit un fort beau roman sur ce sujet, c'est Raphaël-Lambert Closse. Du moins rappelons son souvenir en cette date du 14 octobre. C'est à cette date, en effet, de l'année 1652, que le major Closse sauva, une première fois Montréal, alors Ville-Marie, d'une incursion des Iroquois. Un ancien historien de Montréal, Dollier de Casson, écrit à cette date du 14 octobre 1652: "On sut par l'aboiement des chiens qu'il y avait des ennemis en embuscade du côté qu'ils regardaient. M. le major Closse y alla avec vingt-quatre hommes et marcha droit vers le lieu où il était question."

Trois hommes, envoyés en éclaireurs, découvrirent bientôt les Iroquois. Labochetière, qui s'était un peu trop exposé, fut blessé à mort "mais non pas si soudain qu'il ne fit payer sa vie à celui qui le tua d'autant qu'il lui rendit la pareille de son coup de fusil".

Sur le point d'être pris, Lambert Closse se retira vivement dans la maisonnette d'un nommé Prud'homme où il se défendit vaillamment. "Incontinent", continue l'historien que nous venons de citer, "on fit des meurtrières et chacun commença à faire grand feu, hormis un lâche qui, saisi de frayeur, se coucha tout plat sans que les menaces ni les coups le pussent faire lever... Dans les premières décharges nous en couchâmes une belle quantité par terre ce qui les embarrassa fort surtout à cause que ne voulant pas abandonner leurs morts, ils ne savaient comment les enlever, d'autant plus que chacun qui approchait ne manquait pas de les payer de quelques coups de fusils; ce tintamarre dura tant que nous eumes de la poudre..."

Et le narrateur continue: "Le sieur Baston, excellent coureur, s'offrit pour aller chercher du secours. A la faveur d'une vive fusillade, il sortit de la maison, atteignit heureusement le château d'où il revint bien ammunitionné avec huit ou dix hommes, conduisant à découvert deux petites pièces de campagne chargées à cartouches, à la faveur d'un rideau qui passe depuis le château jusque devant la maison attaquée. M. Closse qui l'attendait sortit aussitôt avec son monde pour favoriser son entrée dont le régal fut un redoublement de coups de fusils afin de faire connaître aux Iroquois si cette poudre nouvelle valait bien la précédente, mais comme ils virent que l'on n'en était moins chiche qu'avant l'arrivée de Baston, ils jugèrent qu'il fallait mieux se retirer que d'user amplement de nos libéralités. Parlant de cet épisode, les Iroquois disaient dans leur langage image: "Nous sommes tous morts".

On sait que le major Lambert Closse, — 1630-1662, — fut le deuxième notaire de Montréal dont il fut gouverneur ou commandant intérimaire en 1655 lors du voyage en France de Chomedey de Maisonneuve cette année-là. Il se livra plutôt à la carrière des armes qu'à celle du notariat car son étude ne se compose que de trente actes tandis que sa vie fourmille d'exploits militaires. Un de ses historiens fit de lui: "Il se montrait l'ami des braves et le fléau des poltrons et il exerçait fréquemment ses soldats au manement des armes. Lui-même était singulièrement habile à se servir du mousquet."

C'est Lambert Closse qui, le premier, utilisa les chiens comme sentinelles et l'on vient de voir que ce sont les chiens qui l'avertirent de l'embuscade des Iroquois en 1652. C'est pourquoi notre sculpteur Laliberté a représenté Closse avec sa chienne Pilote à ses pieds.

On connaît la fin de ce héros, en effet par trop oublié, le 6 février 1662, alors qu'il repoussa une autre attaque des Iroquois sauvant de nouveau Ville-Marie de la perte totale, cette fois. Commandant seulement vingt-six hommes, il tint tête à 200 Iroquois. On cacha sa mort aux ennemis de peur qu'ils n'en tirassent avantage. Il était originaire des Ardennes et on croit qu'il vint au Canada avec M. de Maisonneuve en 1647.

SAINTE-FOY



Les timbres mis en circulation, cette année, rappellent le souvenir de Lambert Closse, de Madame de Bullion et la célébration de la première messe dite à Montréal. Comme il a déjà été question des deux derniers timbres, les admirateurs de Lambert Closse liront sans doute avec intérêt ces notes qui le feront mieux connaître.

Raphaël-Lambert Closse n'avait que seize ou dix-sept ans lorsqu'il arriva à Ville-Marie en 1646. Après quelques années de séjour dans la colonie naissante, il opta définitivement pour la carrière des armes et devint sergent-major. Il remplit aussi les fonctions de notaire et se livra au commerce: il avait reçu de M. de Maisonneuve une terre à cultiver.

Lambert Closse s'illustra surtout par sa bravoure. D'une intrépidité à nulle autre pareille, il était toujours au premier rang des combattants à guerroyer contre les Sauvages. Sa bravoure était telle que sa seule présence suffisait à rassurer les colons, aussi M. de Maisonneuve n'hésita pas à lui confier le gouvernement intérimaire de Ville-Marie, lorsqu'il dut partir pour entreprendre un long voyage en France.

C'est Lambert Closse qui le premier eut l'idée de dresser des chiens de garde pour tenir le rôle de sentinelles. Sa chienne Pilote, grâce à son flair, révéla souvent la présence des Sauvages, par ses aboiements, bien avant que les Français eussent découvert leurs ruses à se dissimuler.

A ceux qui lui conseillaient de ne pas s'exposer au péril, Lambert Closse répondait fièrement: "Je ne suis venu à Ville-Marie qu'affin d'y mourir pour Dieu et, si je savais que je ne dusse point y périr, je quitterais le pays pour aller contre le Turc, afin de n'être pas privé de cette gloire: elle lui fut accordée le 6 février 1662, alors qu'à la tête de vingt-six hommes seulement il tint en échec depuis le matin jusqu'à trois heures de l'après-midi deux cents Onnonagués.

Lambert Closse, par son courage, sa bravoure et son dévouement à la cause qu'il avait embrassée, a fait sa large part pour assurer la survie de Ville-Marie. Il demeurera toujours une des plus belles figures de notre histoire. C'est un modèle digne de l'admiration de tous les Canadiens.

Faire connaître largement le timbre qui évoque son souvenir, c'est plus que lui rendre hommage, c'est aussi aider au maintien de l'idéal pour lequel il a vécu et combattu et pour lequel il est mort prématurément.

Le papillon commémoratif de Lambert Closse est lithographié en deux couleurs: brun pâle et brun de Sienne.

Pour renseignements supplémentaires au sujet des timbres historiques de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal s'adresser à l'Agence Duvernay, incorporée, au numéro 1182 de la rue Saint-Laurent, à Montréal, province de Québec, Canada, P.Lévesque 1134.

### TIMBRES HISTORIQUES

Le service S. n. n. 1941  
Lambert Closse

L'Agence Duvernay, de la Société Saint-Jean-Baptiste, nous communique:

Il y a quelques jours, l'Agence Duvernay, incorporée, dépositaire officielle de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, mettait en circulation pour le bénéfice de celle-ci, trois nouveaux timbres historiques.

Depuis 1934, en l'année de son centenaire, la société nationale des Canadiens français s'efforce de faire collaborer ainsi à ses nombreuses œuvres et initiatives une plus

grande partie de la population. Ses ressources, extrêmement restreintes, l'obligent d'avoir recours à ce moyen pour maintenir chez les nôtres la flamme du patriotisme.

Ces papillons rappellent quelques-unes des plus glorieuses pages de notre histoire: chaque vignette est un petit tableau qui évoque le souvenir de quelque héros de notre passé. Les repandre, les coller sur tous ses envois postaux, c'est faire œuvre de patriotisme, c'est faire connaître notre histoire, c'est inviter tous ceux qui les voient à venir visiter Montréal lors des fêtes de son troisième centenaire, c'est aussi aider la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal à continuer de se dévouer aux intérêts supérieurs des Canadiens français.

# Lambert Crosse

*Le Canado-Américain — mars 1938*

M. Paul Monarque parle de ce compagnon de Maisonneuve qu'une cour de notre société à Montréal a pris pour patron. — Le major Roméo Tanguay préside.

Le premier dîner-causerie de la cour Lambert Crosse (439) de l'Association Canado-Américaine a eu lieu à l'hôtel Pennsylvanie, le 24 mars, sous la présidence du major Roméo Tanguay.

Le conférencier fut M. Paul Monarque, de l'Hôtel de Ville. Il parla de Lambert Crosse, colon, notaire et soldat. C'était un sujet d'un intérêt très vif pour les membres de la cour, ceux-ci ayant précisément pris pour patron, ce compagnon du fondateur de Montréal. Aussi, le conférencier fut-il écouté avec beaucoup d'attention. M. Philippe Roy faisait fonctions de maître des cérémonies. A la table d'honneur, aux côtés du major Tanguay, l'on remarquait M. l'abbé Ernest Savignac, p.s.s., chapelain de la cour; M. Georges Carbonneau, vice-président; M. Numa Brossoit; le lieutenant-colonel Jean Tellier; le lieutenant-colonel Louis Chénoin; le major G. Routhier, D.S.O.; M. et Mme A. Tousignant, Ben Dubé, A. Michel, Ed. Cantin, Irène Berlinguette, Yvonne Lamarre, Henri Beauchamp, Henri Meunier, A. Beauchemin, etc.

Faute d'espace, il nous est impossible de reproduire au complet l'intéressant travail, de M. Monarque, mais nous en donnons ici de larges extraits.

Je débambule par la rue Saint-Jacques vers deux heures de l'après-midi; une splendide température de printemps, alors que tous ceux que l'on rencontre, même sur cette artère où circulent en ce moment du jour courtiers et financiers, le pas plutôt lent, joueurs de bourse et porteurs de dépôts aux banques où ils font affaire, la démarche plus rapide et les gestes plus soucieux, ont quand même un sourire: c'est le printemps...

Bientôt je me trouve à la Place d'Armes! En même temps que le soleil, disparu de notre horizon à cause de l'étroitesse de la rue ou de la hauteur des bâtisses, me frappe soudain, quelque chose saisit ma vue...

Non! ce ne fut pas la Banque de Montréal!! Non plus que l'église Notre-Dame, — en dépit du fait que, comme l'autre édifice, je la contemple tous les jours, mais pour des raisons différentes.

Ce fut le monument qui se dresse au centre de cette place publique qui attira mon attention: le monument de Chomedey de Maisonneuve.

J'y allai en curieux, prenant bien garde cependant, en traversant la rue, de recevoir les éclaboussures des autos qui passaient.

J'étais intrigué du fait que, à mon âge, je n'avais pas encore fait une étude de ce monument; j'avais bien regardé, de temps à autre durant l'été, les petites tortues qui y sont mises, par je ne sais qui, dans le bassin qui l'entoure; mais jamais la curiosité consciente ne m'avait fait regarder, comme il faut et du haut en bas, tout le monument; la statue de Maisonneuve qui porte sur sa base et du côté de l'est, la signature de Philippe Hé-

bert, les quatre autres statues, toutes agenouillées, qui ornent les quatre coins, les bas-reliefs qui tracent le début glorieux de la Nouvelle-France...

Non! Je n'y avais jamais fait attention... Pas plus, je le crois, que 99 personnes sur 100 qui y passent tous les jours.

Je regardai!

Et je vis, sur le socle, une allusion au grain de sénévé dont je vous parlais tout à l'heure: "petite semence qui devient un grand arbre", et de l'autre côté, une parole magnifique du héros illustré de façon splendide par les bronzes de notre artiste canadien: "Il est de mon honneur d'accomplir ma mission, tous les arbres de l'île de Montréal devraient-ils se changer en autant d'Iroquois". Et c'est à M. de Montmagny, gouverneur général de la Nouvelle-France, qui lui recommandait de quitter le travail entrepris à Ville-Marie, que

s'adressait Paul Chomedey de Maisonneuve.

En regardant plus bas, j'aperçus la statue de Charles Lemoigne, père de la glorieuse famille qui fit connaître la Nouvelle-France dans l'Amérique tout entière; celle de Jeanne-Mance, dont le dévouement aux pauvres, aux petits, aux infirmes et, surtout, son oeuvre commencée pour aider au développement de la colonie, lui valut une aide précieuse de la part de madame de Bullion; celle d'un Iroquois au guet pour empêcher le Français de venir ici le reléguer dans les bois s'il ne venait pas à la civilisation; et enfin, celle de Lambert Crosse, accroupi, pistolet au poing, pendant que, à son côté, se tient la chienne PILOTE, les oreilles dressées, le poil hérissé...

Et je compris alors, dans tout son sens, la prédiction que contenait la phrase de Maisonneuve lorsqu'il la prononça au représentant du Roi.

Connaissant le pieux dévouement de Jeanne Mance, la bravoure de LeMoigne et des siens pour la défense de leur pays ou la conquête de régions nouvelles en terre d'Amérique, et le danger toujours présent de l'Iroquois pour l'oeuvre immense, accomplie aujourd'hui, je ne pouvais faire autre chose que de penser sérieusement que, si l'artiste et ses conseillers avaient jugé indispensable de placer Lambert Crosse près de Maisonneuve, c'est que Montréal lui devait quelque chose.

Et, je retournai à l'hôtel de ville, décidé à m'instruire sur ce sujet, et c'est justement de cette courte étude qu'il m'a été donné de faire que je veux vous causer.

J'ignorais donc à peu près tout de Lambert Crosse; je savais bien qu'il avait été l'un des premiers habitants de Ville-Marie, qu'il avait été un soldat ayant trouvé une mort glorieuse aux mains des Indiens et, souvenir de lointaines études d'histoire du Canada, que sa chienne s'appelait Pilote; là se terminaient mes connaissances...

Ah! j'oubliais...

Je savais aussi qu'une rue de notre ville a été nommée pour commémorer ses gestes.

Mais il s'agit tout simplement d'un petit bout de rue située dans l'Ouest, ma chère! Et si vous voyagez en tramway, les conducteurs de la compagnie vous la feront passer inaperçue en prononçant son nom comme "Class A", ainsi qu'ils le font lorsque leur arrive l'occasion de dire "Place of Arms".

Si vous passez au même endroit en marchant, vous constaterez que le nom de Crosse y est bien marqué par une plaque indicatrice, mais que l'on a oublié d'y joindre un nom de baptême... Probablement que ces plaques sont trop courtes et trop étroites pour y permettre l'apposition de deux mots, ainsi que le veulent le français bien parlé et l'histoire bien comprise...

Avez-vous déjà fait la visite de l'aqueduc de Montréal? Je parie que non... Je l'ai faite moi, il y a trois ans; et à la demande d'un échevin et d'un journaliste, de Vancouver tous deux; et mes yeux se sont ouverts devant les beautés du génie civil qui se montrèrent à mes yeux.

C'est ce qui est caché sous terre qui émerveille le plus.

C'est encore ce qui se produisit chez moi, lorsque, après les minutes silencieuses et remplies d'observation passées à la Place d'Armes, je rentrais à l'hôtel de ville et que j'y rencontrais M. Conrad Archambault, archiviste en chef de la Cité.

J'allai dans la voûte des archives, où grâce à son précieux concours et à ses connaissances historiques, je fis à même de faire la conquête de l'Iroquois de mon ignorance, à le lier au poteau du supplice et, avec mon tomahawk, à le scalper vivant.

Raphaël Lambert Crosse, qui vécut de 1630 à 1662, naquit dans la paroisse de Mogues, canton de Carignan, — nom auquel s'attache celui du régiment célèbre qui combattit sous Montcalm, — dans la région des Ardennes. Il était le fils de Jean Crosse et de Cécile Delafosse.

De sa prime jeunesse, nous ignorons tout.

Il devait cependant avoir l'amour de l'aventure.

En effet, M. de Maisonneuve ayant traversé en France en 1645, et en étant revenu en 1646 pour retourner immédiatement, nous savons que, lors de son retour en 1647, il amenait avec lui quelques vertueuses filles pour les marier.

Il amenait aussi des colons. Cependant, comme il ne retourna pas au pays natal qu'après quelques années, et que nous voyons le nom de Lambert Crosse sur un acte notarié de M. de Saint-Père, en date du mois de mai 1648, nous devons convenir qu'il avait ramené avec lui le jeune homme qui nous intéresse.

A cet âge, 17 ans à peine, il dut certainement prendre goût à la vie rugueuse que l'on menait dans la colonie.

Celle-ci, au témoignage du père Ragueneau, comptait à peine cinquante colons, et elle avait déjà cinq ans d'existence. Seulement les chicanes, qui ne pouvaient manquer de se produire entre les bailleurs de fonds, demeurant en France, et les subalternes de M. de Maisonneuve, ne pouvaient aider au développement de la colonie.

Les "Montréalais", comme on les appelait déjà, ne pouvaient se laisser abattre.

Et Lambert Closse devait certainement être au premier rang, tant dans les œuvres de colonisation que dans celles militaires, dans celles d'aventure comme dans celles de fonctionnarisme.

Car le fonctionnarisme existait déjà, même au Canada.

Le 2 mai 1648, devant M. de Saint-Père, premier tabellion de Ville-Marie, Pierre Gadoys et César Léger comparaissent pour signer "quittance générale et respective de part et d'autre."

Les signataires de cet acte notarié, le deuxième que nous connaissons selon M. E.-Z. Massicotte, de qui j'emprunte presque tous les renseignements que je vous fournis, sont P. Gadoys, César Léger, S. Richôme, Charles Moine, L. Clausse, J. de Saint-Père.

Dans une note qu'ajoute M. Massicotte on remarque que Lambert Closse est déjà sergent-major de la ville, et que peu versé dans l'art grammatical et la science des mots, il écrit son nom CLAUSSÉ; c'est d'ailleurs le cas de Charles Le Moyne, qui écrit CHALLES MOINE.

En 1651, Lambert Closse devint tabellion de Ville-Marie, et aida son prédécesseur, de Saint-Père, à faire la besogne dans les confins de la paroisse; il ne pouvait pratiquer en dehors...

Tout comme si, alors qu'il fallait constamment avoir le pistolet à la main et l'arquebuse au dos, on pouvait aller courir la campagne pour passer des contrats de mariage ou recevoir le testament de gens aux prises avec les Iroquois...

Il fut remplacé de 1652 à 1653 par Gastineau-Duplessis, qui venait ici, devinez d'où? Le nom a pu vous le dire: Duplessis venait de Trois-Rivières; cependant, il n'aimait pas Montréal; c'est drôle comme les ans et les siècles se succèdent, et se ressemblent tous...

Quand à l'amour du fonctionnarisme professé par Closse, il ne semble pas avoir été ce qu'il y avait de plus pressant. En effet, il ne fut l'auteur que de 30 actes durant la période de juillet 1651 à décembre 1657.

Cependant il fut le rédacteur de l'acte de mariage de son prédécesseur, le 18 septembre 1651, alors que De Saint-Père épousa Mathurine Godé.

Et comme l'écrit M. Massicotte, il convient de noter que "à peu d'exceptions près, lorsque M. de Maisonneuve figure dans un acte de Saint-Père ou de Closse, c'est le gouverneur qui rédige et écrit l'acte."

"Était-ce parce que notre fondateur aimait à se mêler aux moindres détails de son administration ou bien parce qu'ayant plus de loisirs que ses subalternes, il leur évitait des tâches pour lesquelles ils n'étaient certainement pas aussi habiles que lui?"

"L'écriture de M. de Saint-Père est plutôt maladroite si l'on peut ainsi s'exprimer. Il en est de même de son orthographe et de sa rédaction. On sent que son métier n'est pas de noircir du papier."

Il dit que Lambert Closse est dans le même cas...

Et la chose ne me surprend pas; le 3 août 1650, M. de Maisonneuve lui avait accordé une terre à cultiver; il fallait d'abord s'occuper du défrichement, et je vous prie de croire qu'avec le matériel que nos colons avaient alors à leur disposition la chose ne devait pas

être facile, surtout avec la perspective de tous les instants d'avoir à faire face à une nuée de tomahawks ou de recevoir dans le dos quatre ou cinq flèches.

La vie plait quand même à Closse, et en 1651, lorsque M. de Maisonneuve part pour la France, il ne cherche pas à regagner le pays natal.

Dans un journal écrit par Soeur Bourgeois, il est dit qu'il n'y a plus que 17 hommes en état de lutter contre les Iroquois, et le supérieur des Jésuites constate qu'il ne reste plus comme total de la population qu'environ 50 Français.

C'est là probablement que Closse se décida à suivre la carrière des armes.

Dans l'histoire de M. Dollier de Casson, je crois, on y lit ce qui suit: "Il se montrait l'ami des braves et le fléau des poltrons, et il exerçait fréquemment ses soldats au maniement des armes. Lui-même était singulièrement habile à se servir du mousquet."

C'est ainsi que nous le voyons le 26 juillet 1651, à la tête de 16 soldats, tout le monde de Ville-Marie qui pouvait se battre en ce temps-là, résister "avec succès aux attaques vigoureuses et opiniâtres, qui se succédèrent avec un ardeur désespérée de six heures du matin jusqu'à six heures du soir. Un seul Français fut tué."

Le 1er juin 1652, Closse vend sa terre à Charles de Lauzon, sieur de Charry, et il ne s'occupe plus que de l'organisation de la défense de Ville-Marie.

D'abord Closse, qui, depuis son arrivée en Nouvelle France, a dû s'apercevoir du sens de perception des chiens pour le danger que constituent les Indiens, prend lui-même en main leur entraînement; il avait vu déjà ces animaux "qui tous les matins, écrit M. de Casson, faisaient une grande ronde pour découvrir les ennemis, sous la conduite de la chienne Pilote, laquelle pillait fortement à son retour ceux qui avaient manqué à la compagnie..."

La chienne Pilote et ses congénères, le 14 août 1652, trahirent par leurs aboiements la présence des ennemis dans les bois voisins.

Closse est alors envoyé par M. D'Aillebout, remplaçant M. de Maisonneuve, avec 24 hommes pour découvrir la retraite des Indiens; trois éclaireurs sont envoyés à l'avant; l'un d'eux monte dans un arbre pour tâcher de faire de plus lointaines découvertes, et il s'aperçoit qu'il est entouré de sauvages. Un de ces derniers l'épaule, le Français fait de même, les armes à feu partent en même temps; tous deux sont morts.

Les autres signaleurs crient au major Lambert Closse de se retirer, que leur petit groupe est trop faible pour l'armée des Indiens, mais au lieu de fuir, le major commande à sa poignée d'hommes de faire leur possible pour aller rejoindre leurs camarades qui sont assurés d'une mort certaine. On se rend jusqu'à eux, on se groupe dans une petite bicoque où on attend une autre attaque des Iroquois; pendant cette période, Closse envoie un soldat nommé Baston à travers les rangs ennemis, pendant que la fusillade reprend de plus belle; Baston réussit à passer, et il revient du fort avec deux pièces de canon que l'on décharge au milieu des rangs ennemis. Closse sort avec tout son monde au milieu de la surprise causée par ce secours inattendu, et l'on retourne dans Ville-Marie avec un

seul homme de mort, tandis que les Iroquois ayant perdu plus de vingt combattants disparaissent de la scène.

C'est ainsi que tous les jours se passent; au lever, le matin, on se met à travailler dans les champs, et on continue tant que les Iroquois n'apparaissent pas; durant certaines périodes ils ne viennent pas, occupés ailleurs probablement à la chasse ou à la pêche.

C'est probablement ce qui permit à Lambert Closse de penser un peu au besoin qu'il y avait pour lui de fonder un foyer; et le 12 août 1657, après avoir été mis en charge du commandement à Ville-Marie par M. de Maisonneuve, il épousa Elisabeth Moyen, née en 1641, orpheline, et prisonnière mise en liberté par les Iroquois.

Père de famille, ou du moins les circonstances lui permettaient d'attendre sous peu cet événement, il lui est concédé un fief par M. de Maisonneuve. Ce terrain, long de 40 arpents et large de 40 perches, est situé au nord de la rivière des fonds ou ruisseau S.-Martin et s'étend au nord de la rue Craig actuelle en gagnant le nord, approximativement de la rue S.-Laurent jusqu'à la rue Sainte-Elisabeth, qui fut nommée ainsi en l'honneur de pays en 1657, devait être bien vite son épouse.

Dollard des Ormeaux, arrivé au le compagnon d'armes de Lambert Closse; c'est ainsi qu'on le voit, le 4 octobre 1658, être le parrain de la première fille de notre héros; chose qui explique un peu pourquoi Dollard était deux ans plus tard désigné pour prendre charge de la défense de la colonie en allant au Long Sault jeter la consternation parmi les Iroquois en tenant tête avec une trentaine d'hommes seulement, à un groupe conservativement estimé à plus de trois cents Indiens.

A quel sentiment au juste obéissait Lambert Closse? Est-ce à l'héroïsme, est-ce à l'amour de l'aventure, ou bien serait-ce l'idée qu'il se faisait du devoir tout simplement?

Nous l'ignorons, mais nous avons cependant dans les Relations des Jésuites, je crois, cette phrase de lui: "Je ne suis venu à Ville-Marie, répondait-il à ses amis, qu'afin d'y mourir pour Dieu et, si je savais que je dusse ne point y périr, je quitterais le pays pour aller contre le Turc, afin de n'être pas privé de cette gloire."

Il devait bientôt recevoir la récompense éternelle de son destin.

D. Dollier raconte la fin de ce héros en ces termes: "Le 6 février 1662, M. Closse, toujours prêt, selon sa coutume, à exposer sa vie pour protéger celle des colons en danger, s'était porté avec plusieurs autres dans un endroit attaqué par les Iroquois, où se trouvaient quelques travailleurs; et parmi ceux qui le suivaient, était un Flamand, attaché comme domestique à son service. Le feu non interrompu des Iroquois ébranla le courage de ce lâche auxiliaire, qui en vint jusqu'à prendre la fuite et à abandonner le major, tandis qu'un autre serviteur, Pierre Pigeon, d'une taille au-dessous de la médiocre, déploya dans cette même action, un courage vraiment héroïque."

**LAMBERT CLOSSE (suite)**

**Le Canado-Américain  
mars 1938**

**par Paul Monarque**

Mais la fuite du Flamand haussa le cœur aux Iroquois, qui attaquèrent avec plus de hardiesse le major. Ainsi délaissé, il ne perdit rien de son sang-froid ordinaire, ni de son intrépidité dans cette occasion: et si Dieu n'eût permis que ses deux pistolets ne fissent feu l'un après l'autre, il eût vraisemblablement changé la fortune du combat, ou du moins eût fait éprouver à l'ennemi de nouvelles pertes; mais, avant qu'il eût pu remettre ses armes en état de service, il fut atteint lui-même et perdit la vie: il mourut en brave soldat de Jésus-Christ et de notre monarque."

Etes-vous surpris après cette vie glorieuse, toute courte put-elle être, après une démonstration de courage et d'amour du devoir comme le fut toute la vie de Lambert Closse que la RELATION de 1662 ajoute: "On a jugé à propos de cacher sa mort aux ennemis, de peur qu'ils n'en tirassent de l'avantage. Nous devons cet éloge à sa mémoire. PUISQUE MONTREAL LUI DOIT LA "IE."



**PAUL MONARQUE**

qui a donné une causerie sur Lambert Closse, devant les membres de la cour de ce nom.



PRESIDENT HONORAIRE,  
Mtro Guy Guilbault

Religion — Patriotisme — Fraternité

Lambert CLOSSE



LAMBERT CLOSSE

*Cour (439) Lambert Closse*  
de  
*l'Association Canado-Américaine*

Montréal, Québec, (Mars 1939)

PATRON:

Ex-juge Elphège J. Daignault.

AUMONIER:

M. Ernest Savignac, p.s.s.

PRESIDENT:

major Roméo Tanguay.

VICE-PRESIDENT:

Georges Carbonneau.

SECRETAIRE-TRESORIER:

Numa Brossot.

SYNDICS:

Philippe Roy,  
Aldéric Gauthier,  
René Aumais.

DEPUTE:

Paul Monarque.

EX-PRESIDENT:

Léopold Duval.

SENTINELLES:

A. Pepin,  
E. Saint-Pierre.

GARDES:

Joseph Royer,  
Marcel Michaud.

Marcel Limoges,  
Agent recruteur.

*Fuillet apporté au Bureau  
des Archives municipales  
le 10 mars 1939* (A)

Secrétariat: Hôtel Pennsylvanie, Montréal



*Lambert Closse et sa chienne "Pilote"  
immobilisés dans le bronze.*

## Figures canines de notre histoire

« PILOTTE », — « VINGT-SOLS », — « M. DE NIAGARA », —  
« CASTOR », — UN CHIEN SAVANT.

On a beaucoup parlé des grandes figures de notre histoire. Les noms célèbres qui ornent la page immortelle écrite par le Canada dans les fastes du genre humain sont sur toutes les lèvres. Mais l'épopée néo-française n'est pas seulement l'oeuvre de ces hardis marins, de ces illustres fondateurs, de ces découvreurs infatigables, de ces hommes de fer altiers et de ces missionnaires martyrs. Auraient-ils pu fonder un empire en Amérique sans l'aide indispensable des pionniers, humbles colons et petits industriels, qui ont consacré le sol de notre pays de leur labeur patient et obscur? Ceux-là ont façonné de leur main l'avenir du Canada; ils appartiennent à la petite histoire, et c'est dans les cadres de cette dernière qu'a évolué l'épopée canadienne.

« PILOTTE »

Il semble que la divine Providence a voulu favoriser ceux qui firent notre pays de tout le secours que la nature

pouvait leur apporter. C'est ainsi que même les chiens ont joué leur rôle dans l'histoire canadienne. On relève, dans les relations originales de la Nouvelle-France, les noms de plusieurs de ces amis de l'homme; le premier que l'on retrace, par ordre chronologique, c'est celui de « Pilotte », une chienne qui rendit de fiers services aux colons de Ville-Marie.

On avait amené de France à Montréal quelques chiens pour servir de sentinelles autour du frêle établissement de M. de Maisonneuve. Ces animaux, rapporte Fillion dans son « Histoire de la Colonie française » (11-18), par un instinct particulier fort étonnant, discernaient, à l'odorat, tous les endroits où des Iroquois se trouvaient embusqués. Ces chiens allaient tous les matins à la découverte, sous la conduite de Pilotte. Si quelqu'un d'entre eux refusait de marcher ou s'arrêtait au milieu de sa course, elle le mordait pour le forcer à terminer sa ronde.

Si Pilotte rencontrait un ou plusieurs Iroquois, elle revenait droit au fort en aboyant, pour avertir ses maîtres que les sanguinaires ennemis n'étaient pas loin. Et c'est ainsi que les colons de Ville-Marie maintenaient un service de sentinelles régulier sans risquer les quelques soldats qui composaient la garnison.

## En marge du 3e centenaire de Montréal

### Hommage de la cour Lambert Closse au héros de ce nom.

En marge des fêtes que prépare le Comité permanent des Canados-Américains de Montréal, pour la célébration, en octobre, du troisième centenaire de notre métropole, par toutes les cours et villas de l'Association Canado-Américaine du district de Montréal, la cour Lambert Closse (439) profite de la circonstance pour rendre hommage au célèbre premier lieutenant de Maisonneuve, dont elle porte fièrement le nom.

Les officiers de la Cour, réunis, mercredi soir, ont décidé de faire du dimanche, 27 septembre prochain, "la journée Lambert Closse", et l'on a immédiatement esquissé les grandes lignes du programme de cette fête.

#### Un grand rassemblement

Dans l'avant-midi, il y aura grand rassemblement en face de la salle Lambert Closse, 356 est, rue Craig, près



M. ADOLPHE ROBERT, de Manchester, N.H., président général de l'Association Canado Américaine, qui assistera aux fêtes de "la journée Lambert Closse", le dimanche, 27 septembre prochain, à Montréal.

de la rue Saint-Denis. Y seront conviés tous les officiers et membres de la Cour, la garde d'honneur féminine Lambert Closse, dirigée par Mme R. Cambronne, tous les officiers et membres des cours de l'A. C. A. du district de Montréal, les officiers du bureau-chef, de Manchester, N.-H., entre autres le président général, M. Adolphe Robert, de Manchester, et le premier vice-président général, M. Emile Lussier de Montréal; S. H. le maire Adhémar Raynault, de Montréal, et autres personnalités en vue.

De la salle Lambert Closse, une parade aura lieu par les rues Bonsecours et Notre-Dame, pour se rendre à la Place d'Armes et l'on déposera des fleurs au pied de la statue d'airain de Lambert Closse, sur le socle même du monument érigé à Maisonneuve.

#### Messe solennelle à Notre-Dame

On entrera ensuite à l'église Notre-Dame, pour assister à une messe solennelle, dont le célébrant sera connu plus tard, à la suggestion des autorités de la paroisse. M. Ernest Savignac, P.S.S., aumônier de la Cour, prononcera probablement le sermon de circonstance.

#### Hommage à Lambert Closse

Après la messe, tous les assistants rendront hommage à Lambert Closse, en face du monument.

Le président général de l'A.C.A., M. Adolphe Robert, sera invité à prononcer le discours de circonstance.

Quant à la fête sociale, les détails du programme n'ont pas encore été fixés. Il est certain, cependant, qu'une grande soirée sociale sera organisée, avant ou après le 27 septembre, sous les auspices de la garde d'honneur féminine Lambert Closse.

Tous les officiers de la Cour sont enthousiastes dans la préparation de ces fêtes qui constitueront un événement inoubliable pour ce vaillant groupement de l'Association Canado-Américaine.

### Lambert Closse

Guillet  
1942

*Parmi les fondateurs de Ville-Marie, aucune figure n'est peut-être plus chevaleresque que celle de Lambert Closse, dont l'histoire a consigné les hauts faits. Voici la brève étude qu'y consacre Roger Duhamel (Publication de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal).*

**S**OLDAT, agriculteur, notaire, gouverneur suppléant de Ville-Marie, Closse cumula les fonctions les plus diverses durant les quinze années qu'il passa dans la colonie naissante. Sa bravoure et son intrépidité lui ont assuré une place de choix dans l'imagination populaire. Son nom demeure synonyme d'audace entraînant, de générosité, de vaillance quotidienne. Mais ses traits ? Connaissions-nous dans ses détails les principaux caractères de cette personnalité haute en couleurs ? Hélas ! non, comme il en est pour la plupart des artisans de l'œuvre montréalaise. Occupés à faire l'histoire, ils se sont peu préoccupés d'en écrire. Et la mine de documentation que constituent durant une quarantaine d'années les *Relations* des Jésuites ne nous fournit que de maigres détails, et tout à fait incidemment, sur ce qui se passait à Ville-Marie. Force nous est donc de nous limiter à

quelques points saillants, en attendant l'étude définitive sur Lambert Closse, étude qui demeurera peut-être toujours impossible à écrire.

Le sergent-major de la garnison de Montréal est né vers 1630 (Mlle Daveluy opine pour 1618, ce qui paraît plus vraisemblable, quoique ce ne soit nullement prouvé de façon irréfutable). Son père s'appelle Jean Delafosse. Il voit le jour dans ce qui est devenu par la suite le département des Ardennes, dans le canton de Carignan, à la paroisse de Saint-Denis-de-Mogues ou de-Mourgue, au diocèse de Trèves. On le croit de descendance flamande ; il se peut, même si rien ne démontre que ses contemporains l'ont considéré comme tel. Il signe volontiers Clausse, de Klass, et même Nicholas. Cette graphie peu française expliquerait peut-être cette supposition. Ajoutons qu'au combat du 6 février 1662, qui lui coûte la vie, Closse est ac-

compagné, souligne Dollier de Casson, d'un domestique flamand, dont la lâcheté sera fatale à son maître. Simple hasard ? Ou souci de s'attacher un compatriote qui lui rappellerait le souvenir de la patrie lointaine ?

Sur la date exacte de la venue au Canada de Lambert Closse, nous ne sommes pas tout à fait fixés. A ce sujet également, les opinions sont partagées. D'après les uns, il aurait fait partie du groupe qui accompagna le fondateur en 1642, tandis que d'autres soutiennent qu'il ne vint pas à Ville-Marie avant 1647, soit lors du deuxième voyage en France de Maisonneuve. Ce second point de vue semble plus conforme à la vérité, puisqu'avant 1647, aucune mention n'est faite de Closse dans les actes publics non plus que dans les combats auxquels il sera mêlé tout au long de son séjour dans la colonie.

Car il serait trop long de rapporter toutes les actions hardies qu'il dirigea dans la lutte incessante que les Français devaient livrer à l'Iroquois. Le fort et les quelques habitations qui l'entouraient étaient soumis à un siège continu. L'ennemi multipliait les

ruses et semait des embûches aux premiers défricheurs, qui étaient tous, nécessité fait loi, des soldats. Comme ses compagnons, Closse se partagea entre le mousquet et la charrue ; deux armes également indispensables, également efficaces, pour conquérir une contrée sauvage au Christ et à la France.

Peu d'années après son arrivée, Closse s'intéressa à la culture. Dès le 3 août 1650, il obtient de Maisonneuve une concession de 30 arpents. Il n'est pas le seul notable à agir ainsi. Charles Le Moyne, garde-magasin et interprète, en fait autant. Pour sa part, le premier notaire de Ville-Marie, Jean de Saint-Père, bâtit et couvre lui-même sa maison. Gilbert Barbier, procureur fiscal et assesseur de justice, construit la plupart des maisons de Ville-Marie, de ses mains ou par les ouvriers qu'il forme. On ne connaît pas alors la répartition des tâches...

Lambert Closse est aussi notaire, c'est-à-dire qu'il s'improvise tabellion. Dès 1651, il signe quatre actes ; en 1656, il abandonne ces fonctions. Ce fait tend à prouver qu'il possède une instruction au-dessus

de la moyenne qui l'habilité à agir comme officier public.

C'est le 26 juillet 1651 qu'a lieu le combat contre les deux cents Iroquois retranchés dans un fossé à côté de l'Hôtel-Dieu, tout près de la rue Saint-Paul. Lutte opiniâtre qui dure douze heures et où Closse déploie toutes les ressources de son ingéniosité et réussit à faire retraiter l'ennemi, avec ses seize compagnons. D u r a n t cette journée où se joue le sort de l'oeuvre naissante de Jeanne Mance, les Français ne perdent qu'un homme, Denis Archambault, tué accidentellement par l'éclat d'un canon de fonte auquel il a mis le feu et qui cause la mort de nombreux ennemis. Chacun reconnaît alors sans peine les dons supérieurs de Closse et il n'y aura plus d'escarmouche dont il ne sera partie. Le sergent-major assume véritablement son rôle de défenseur de Ville-Marie.

L'année suivante, le 14 octobre, il a de nouveau l'occasion d'assurer la sécurité sans cesse menacée du nouvel établissement. Sachant que des Iroquois sont en embuscade, — l'aboïement des chiens a éveillé sa méfiance —, Closse part en reconnaissance avec 24 hommes. L'un d'entre eux, La

Lochetière, parti en éclaireur, est tué après avoir fait payer chèrement sa vie. Se voyant cerné de toutes parts, Closse décide alors de se retirer dans la maisonnette d'un habitant, Prud'homme; par des meurtrières improvisées, il devient possible de résister aux assaillants. Combat acharné, qui risque de se terminer, faute de poudre. Closse choisit alors Baston, reconnu pour sa rapidité à la course, qui part pour le fort. Il en revient bientôt avec des renforts de dix hommes environ et deux petites pièces de campagne chargées à cartouche. Devant le redoublement des salves d'artillerie, l'ennemi comprend qu'il est plus prudent de retraiter. Mais Closse veut maintenant profiter de ses avantages. Il opère une sortie et transforme la retraite des Iroquois en véritable débandade. Ceux-ci font des pertes considérables, si bien qu'un d'entre eux déclare, avec quelque exagération: « Nous sommes tous morts ». Il est des morts qu'il faut tuer plusieurs fois, car la colonie ne connaîtra pas de repos avant plusieurs années.

Entre-temps, Lambert Closse se livre à la culture. Le 10 mars 1652, un acte passé de-

vant le notaire Gastineau dit Duplessis nous apprend qu'il achète 30 arpents de Jeanne Bourguignon. En 1655, avant son départ pour un quatrième voyage en France, Maisonneuve confie à Closse le commandement de la ville (acte du 2 août 1655). Il lui accorde également le pouvoir de distribuer lui-même des terres prises sur le domaine des Seigneurs, avec ordre de délivrer à chaque colon une reconnaissance signée. A son retour, Maisonneuve pourra ainsi honorer les obligations assumées en son absence par son lieutenant.

Le 12 août 1657, Closse qui a entre 27 et 39 ans, épouse Elisabeth Moyen, fille de Jean Moien et d'Elisabeth Le Bré, de la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris. Le 3 octobre 1658, il fait baptiser une fille, sous le nom d'Elisabeth, et qui meurt quelques heures plus tard. Le 22 juin 1660, sa femme donne le jour à une seconde fille, Jeanne-Cécile, qui épousera Jacques Bizard.

Pour reconnaître les mérites éminents et les services rendus à la colonie par Closse, Maisonneuve lui accorde un fief, le premier à Montréal, de 100 arpents de terre, à simple hommage et sans justice. Ce do-

maine très vaste s'étend entre les rues Saint-Laurent et Saint-Gabriel, borné au nord par la rue Sherbrooke (acte du 2 février 1658). Quelques mois plus tard, le nouveau propriétaire en vend la moitié au curé Gabriel Souart qui entend en donner jouissance à Monsieur et à Madame de Sailly.

Lambert Closse ne connaîtra jamais la paix. Dès qu'il songe à organiser sa vie personnelle, un nouveau danger apparaît qui exige aussitôt son concours. Il est toujours sur la brèche. C'est ainsi que le 6 février 1662, il est encore parti secourir des gens attaqués. Mais l'audace la plus impétueuse ne peut avoir toujours raison du nombre et de la ruse. L'abandon de son domestique rend sa situation intenable et le valeureux chevalier de Ville-Marie tombe sous les coups. L'acte de sépulture du 7 février, au registre de la paroisse de Notre-Dame, mentionne laconiquement : « On esté enterrés le Sieur Lambert Closse, sergent-major de la garnison, Simon le Roy, habitant, Jean Le Compte, âgé de 32 ans, travaillant de la ville d'Orléans de la paroisse de Notre-Dame de la Recouvrance et Louy Griffon, âgé de 21 ans, aussi travaillant de La



Rochelle, lequel auraient été tués la veille par les Iroquois ».

C'est tout. C'est ainsi que meurt, l'arme au poing, celui qui a consacré sa vie à sa nouvelle patrie. Il ne regrette rien, car il prévoit quel sera son sort. Il le souhaite, il le juge conforme à son désir. Peu de temps avant sa mort, à des amis qui lui reprochent sa témérité et craignent qu'il n'expose trop sa vie, il répond fièrement: « Messieurs, je ne suis venu ici qu'afin d'y mourir pour Dieu en le servant dans la profession des armes. Si je n'y croyais pas mourir, je quitterais le pays pour aller servir contre le Turc et n'être pas privé de cette gloire ». Ame d'élite, pour qui les ambitions terrestres comptent peu et qui vit un rêve magnifique d'exaltation et de dévouement.

Personne ne s'est trompé sur la trempe de ce modeste héros. Tous les témoignages concordent pour voir en lui l'une des figures les plus nobles des débuts de notre histoire. Il appartient à la légende dorée de Ville-Marie. J'estime que le texte de la *Relation* de 1662 résume parfaitement la carrière et les mérites de Lambert Closse :

*C'était un homme dont la piété ne cédait en rien à la vaillance*

*et qui avait une présence d'esprit tout à fait rare dans la chaleur des combats : il a tenu ferme à la tête de 26 hommes seulement contre 200 Onontaguéronnons, combattant depuis le matin jusqu'à 3 heures p.m., quoique la partie fut si peu égale ; il leur a souvent fait lâcher prise, souvent il les a dépossédés des postes avantageux et même des redoutes dont ils s'étaient emparés.*

*Et il a instamment mérité la louange d'avoir sauvé Montréal et par son bras et par sa réputation ; de sorte qu'on a jugé de tenir sa mort cachée aux sauvages, de peur qu'ils n'en tirassent de l'avantage. Nous devons cet éloge à sa mémoire, puisque Montréal lui doit la vie ».*

*L'Oublié*, a écrit Laure Conan. En fait, il ne l'a jamais été. Il a plutôt souffert de la pauvreté des documents qui le concernent. Pour reconstituer sa vie, nous n'avons que quelques actes officiels, naissance, mariage, ventes, sépulture, et les appréciations des principaux contemporains. Mince bagage, qui a néanmoins suffi à conserver à Lambert Closse une place unique dans nos annales, — et dans notre souvenir.

LE DEVOIR. VEN. 25 FEV. 1902

Ceux qui firent  
notre pays

## Lambert Closse

(1630-1662)

Dans l'histoire des origines de Montréal, Lambert Closse occupe une place de choix. Il naquit en 1630 à Moques, dans le canton de Carignan, du mariage de Jean Closse et de Cécile Delafosse. En 1648, il était déjà à Montréal et en 1651 il agissait comme labellion. Le 12 août 1657, il épousa Elisabeth Moyeu, qui avait été capturée par les Iroquois et remise ensuite à l'hôpital. En 1659, il avait obtenu un morceau de terre à cultiver, mais dès l'année suivante, il se donna entièrement à la carrière des armes. En 1655, il remplaça temporairement Moissonneuve au commandement de Montréal. Il succomba le 6 février 1662, dans l'exercice de ses fonctions. "M. Closse, toujours prêt, selon la coutume, à exposer sa vie pour protéger celle des colons, raconte Dollier de Casson, s'était porté avec plusieurs autres dans un endroit attaqué par les Iroquois, où se trouvaient quelques travailleurs; et parmi ceux qui le suivaient se trouvait un Flamand, attaché comme domestique à son service. Le feu non interrompu des Iroquois ébranla le courage de ce lâche auxiliaire, qui en vint jusqu'à prendre la fuite et à abandonner le major, tandis qu'un autre serviteur, Pierre Pigeon, d'une taille au-dessus de la médiocre, déploya dans cette même action, un courage vraiment héroïque. Mais la fuite du Flamand haussa le cœur aux Iroquois, qui attaquèrent avec plus de hardiesse le major. Ainsi délaissé, il ne perdit rien de son sang-froid ordinaire, ni de son intrépidité dans cette occasion; et si Dieu n'eût permis que ses deux pistolets ne fussent feu l'un après l'autre, il eût vraisemblablement changé la fortune du combat ou du moins eût fait éprouver à l'ennemi de nouvelles pertes; mais, avant qu'il eût pu remettre ses armes en état de servir, il fut atteint lui-même et perdit la vie: il mourut en brave soldat de Jésus-Christ et de notre monarque". A la tête de 26 hommes, il combattit courageusement contre 200 Onnontagués, du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi. Il eut deux filles dont l'une ne vécut qu'un jour.

## Décès du premier major de Montréal

Le Montréalais qui examine le monument érigé, Place d'Armes, à la mémoire de Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, fondateur de Ville-Marie, remarque quatre statues à sa base. L'une d'elles, à l'angle sud-est, nous montre un homme assis sur un talon, tenant une arquebuse de la main droite et un chien de l'autre. C'est Lambert Closse, que le sculpteur Philippe Hébert a figé dans le bronze, et l'attitude qu'il lui a donnée rappelle bien la vigilance constante avec laquelle ce pionnier protégeait les premiers colons à l'époque des incursions iroquoises.

Dollier de Casson, dans son "Histoire du Montréal", qu'il rédigea vers 1673, rend souvent hommage à celui qui fut le premier major de Ville-Marie, c'est-à-dire qui, le premier, fut chargé de la défense de l'humble fortin. Il risqua souvent sa vie pour protéger les colons et à ceux qui lui conseillaient la prudence, il répondait : "Je ne suis venu ici qu'afin d'y mourir pour Dieu en le servant dans la profession des armes ; si je n'y croyais pas mourir, je quitterais le pays pour aller servir contre le Turc et n'être pas privé de cette gloire".

Nous n'entreprendons pas ici de résumer sa vie. Tout au plus rappellerons-nous qu'il arriva à Montréal probablement en 1647, qu'il était originaire des Ardennes et qu'il épousa dix ans plus tard Elizabeth Moyen, qu'il était parvenu à arracher des mains des Iroquois. Ceux-ci l'avaient capturée en même temps que son père qu'ils avaient tué. Ces circonstances contribuèrent sans doute à galvaniser son courage en face des rôdeurs à peau rouge.

Le 14 octobre 1652, les chiens abeyèrent, révélant la présence d'Indiens. Closse sortit aussitôt du fort avec 24 hommes et envoya trois éclaireurs reconnaître les lieux. Un coup de fusil abattit l'un d'eux et, au même moment, un colon cria au major, de sa maisonnette, qu'il ferait bien de battre en retraite car l'ennemi l'encerclait. Il donna plutôt à ses hommes de se précipiter vers la chaumière et de s'y installer. Les munitions varent à manquer et Closse confia à

un certain Baston, qui avait la réputation d'un fin coureur, la mission de rentrer au fort pour y chercher de la poudre. Baston y parvint et reapparut avec une dizaine d'autres hommes et deux petites pièces de campagne "chargées à cartouche". Ces renforts subits firent détalier les Iroquois, qui emportèrent leurs morts, de sorte qu'on ne connut jamais au juste leurs pertes. On apprit plus tard cependant que 37 des leurs avaient été "parfaitement estropiés". Après avoir rapporté ce fait, Dollier de

ment mentionné plus haut, monte la garde auprès du major.

Mais on ne peut impunément braver sans relâche le sort. Le 6 février 1662, Closse se porte au secours de travailleurs que les Iroquois menacent. Il décharge ses deux pistolets et, pendant qu'il les remet en état de servir, il est mortellement atteint. "Il est tenu ferme, à la tête de 26 hommes seulement contre 200 Onnontagués, combattant depuis le matin jusqu'à trois heures de l'après-midi," rap-



Lambert Closse et sa chienne Pilotte

(statue à l'un des angles du monument Maisonneuve, à la Place d'Armes, de Montréal)

Casson dit de Closse qu'il était reconnu "pour un homme tout de coeur et généreux comme un lion".

On avait amené d'Europe quelques dogues pour servir de sentinelles. Ces animaux, rapporte Faillon, par un instinct particulier fort étonnant, discernaient, à l'odorat, tous les endroits où s'embusquaient les Iroquois. Ils allaient tous les matins à la découverte sous la conduite de "Pilotte". Si l'un d'entre eux refusait de marcher, elle le mordait pour le forcer à terminer sa ronde. C'est "Pilotte" qui encore aujourd'hui, au pied du monu-

portent les "Relations des Jésuites". Le récit ajoute : "Il leur a fait souvent lâcher prise, souvent il les a déposés, des postes avantageux et même des redoutes dont ils s'étaient emparés. On a jugé à propos de cacher sa mort aux ennemis, de peur qu'ils n'en tirassent de l'avantage. Nous devons cet éloge à sa mémoire, puisque Montréal lui doit la vie".

LEGENDE : Lambert Closse et sa chienne "Pilotte". Cette statue est à la base du monument érigé à la mémoire du sieur de Maisonneuve sur la Place d'Armes, à Montréal. — Cf. "A History of Montreal 1640-1672 from the French of Dollier de Casson", London et Toronto, 1928, pp. 170-4, 284.

Paul de Chomedey, Gouverneur de  
 la Ville de Montréal, et la Nouvelle  
 France et de tous qui en dépendent  
 nous avons par nos lettres  
 qui nous ont été données par  
 Monsieur le Sieur de Villebrienne, Gouverneur  
 de la Nouvelle France et de la  
 Nouvelle France, en l'année 1658, en  
 l'année 1658, Nous avons  
 donné et accordé, donne et  
 accordé, et nous l'avons  
 fait savoir au Sieur de  
 la Roche-Guyon, Major de la  
 garnison dudit Montréal, et à  
 quatuor autres de la garnison de  
 la Ville, et de l'Université, et de  
 l'Université de la Ville de  
 Québec, de l'Université de  
 l'Université de l'Université, Gouverneur  
 de la Nouvelle France, par les  
 Anciens, qu'on les a  
 fait, et continue par les  
 Anciens, et par les Anciens  
 qu'on les a, jusqu'à la fin

## Document historique

Ce document, daté du 2 février 1658, constitue le début de "l'acte de concession en fief noble d'une terre, située près de Montréal, à Lambert Closse par Paul de Chomedey, gouverneur de Montréal". C'est l'un des nombreux documents qui fait partie de l'importante collection de 24 microfilms dont les archives de l'Université de Montréal viennent de s'enrichir. Ce don des Anciens du Collège de Montréal permet de mettre à la disposition des chercheurs et des étudiants des séries de documents déposés au vieux Séminaire et au Collège de Montréal et groupés en une dizaine de sections portant entre autres sur les droits de propriété du Séminaire de Montréal, l'administration de la justice sous le régime seigneurial, les ordonnances et édits du roi, arrêts et ordonnances du Conseil d'Etat et du Conseil souverain, etc. . . . C'est l'abbé Marcel Nepveu, président de l'Association des Anciens du Collège de Montréal, qui a fait la remise des microfilms à l'Université de Montréal.

JOHN COLLINS SKETCHBOOK



AT THE BASE OF THE MONUMENT in the centre of Place d'Armes are represented some of the figures of early Montreal. One of these is Lambert Closse, one of the city's defenders, with Pilotte, the dog that could smell Indians and warn the settlers.

# Of Many Things

## Good Pistol-Shot

He was an extremely good pistol-shot and his courage gave him great presence of mind when shots were flying, as they did not bother him at all." So Raphael-Lambert Closse was described in his own day. He organized and led the defence of Montreal against the Iroquois. His skill and his reputation shielded the little settlement in the years when its survival was at stake. "To him Montreal owes its life," said the Jesuit fathers in their report—"La Relation"—for the year 1662.

Lambert has his statue in Montreal. He is the bronze figure on the southeast corner of the de Maisonneuve Monument in Place d'Armes. The sculptor, Louis-Philippe Hébert, has depicted him crouching, a pistol in one hand, the other hand over the watchdog "Pilotte." John Collins has sketched Closse's statue for this page today.

The tribute paid to Closse by the Jesuit Fathers was not excessive. Montreal might never have come through its crisis of morale had he not been there. He brought to Montreal military training and discipline, and the will to fight back each Iroquois attack, promptly and vehemently. The courage had to be systematic and sustained, something that must be ready and repeated, again and again. Montreal was being subjected to a war of nerves. The settlers could survive only if they never gave up within themselves. Closse helped to inspire a mood of confidence and hope.



When Sieur de Maisonneuve arrived at Quebec with his first band of colonists, and proposed going up the river to establish a settlement on the Island of Montreal, the Governor of New France did his best to talk him out of the idea. No small settlement thrust out by itself into the Indian country would have any chance of lasting. The scheme was absurd; it was being called in Quebec "The Fools' Enterprise." But de Maisonneuve was determined to go on. "I should go to Montreal . . . and found a colony," he declared, "were every tree on the island changed into an Iroquois."

De Maisonneuve was to discover that his rhetorical words about every tree being changed into an Iroquois were almost to become the reality he had to face. As the Superior of the Sulpicians, Dollier de Casson, was to write of the Iroquois: ". . . sometimes they came and hid themselves in ambushes in which they passed the whole day without moving, each hidden behind a stump, in order to make some stroke. At length a poor fellow was not safe for ten paces from his door, there was not a scrap of wood which might not hide an enemy."

If the struggle with the Iroquois had been set battles — crises that came and went — they might have been easier to prepare for, and easier to bear. But it was most often guerilla warfare — furtive, insidious, unpredictable. What strained morale in Montreal was the "ordinariness" of the dangers. They were woven into the pattern of daily living. Everyone was exposed to them. Anyone might be the next victim.

Death or capture might come in the midst of daily work. Six woodcutters and carpenters in the woods close by Montreal failed to return. A search was made for them. The corpses were

found. The men evidently put up a good fight, but had been taken by surprise and overwhelmed. They were so near the settlement that their cries could have been easily heard, had not an "unfriendly wind" carried away all sound of what was going on.

Danger ever lurked near the settlers' cabins, close to the palisades. Two colonists were killed while working on the roofs of their houses. Others were attacked near their own doors. And when the colonists went out into their fields to work, they had to bring their muskets with them and post guards. Even then they were attacked.

## "Gallant Closse"

What Montreal needed seriously in its first years was someone who could take active charge of the defences. The colonists were defending themselves with their muskets as best they could. But they had little or no experience or training, and they lacked leadership. De Maisonneuve, as the Governor responsible for the general administration of Montreal, could scarcely take command, at any time of the day or night, whenever there was a guerrilla raid, nor could he undertake the regular drilling and instruction.

De Maisonneuve realized how disorganized the defences of Montreal really were. He prudently discouraged any raid against the Iroquois, doubting how the untrained colonists could carry it off.

The colonists wanted to teach the Indians a lesson. They began to spread rumors that de Maisonneuve was afraid to fight. Such rumors might have undermined his prestige and power as governor. He decided, against his better judgment, to allow such a raid and led a party of colonists outside the walls.

The Indians soon pressed them back. They broke up and rushed headlong for the fort. The expedition was so disorganized that one of the men in the fort tried to fire a cannon as they came running back. Had the cannon gone off, it would have killed more colonists than Indians. But the priming was so bad that nothing happened.



De Maisonneuve was left alone among the Iroquois. He was saved only because he killed the Iroquois leader. While the Indians carried off their chief's body, de Maisonneuve was able to make his way to the fort.

When de Maisonneuve in 1646 returned to France, he recruited more settlers for Montreal. Probably he was looking in particular for someone to take charge of defence. He found his man in Raphael-Lambert Closse.

Obscurity covers Closse's life before he came to Montreal. It is known that he was a native of Saint-Denis de Mogue, in the Ardennes, and was about 30 years of age when de Maisonneuve recruited him. He had a good education for the times (perhaps from the Jesuits); he wrote with a good hand and with few errors. He must also have had a thorough military training; he knew tactics and the art of command.

Before long de Maisonneuve had appointed him to command the defenders of Montreal. His qualities of leadership, and as a man, must have

been in general outstanding. For de Maisonneuve also appointed him to be acting-governor, when he had to leave again for France. This appointment was not mere favoritism. Dollier de Casson wrote that "the gallant M. Closse . . . pleased everyone by the manner in which he performed his duties during the whole year, for all realized that he both knew his duty and deserved his position."

It is a curious thing that the name Closse is often pronounced in Montreal as Clossé. Yet the last letter in the name of Raphael-Lambert Closse has no accent. Victor Morin used to deplore the habit of tramway conductors in mispronouncing the name. Whenever a tramcar came to the street named in Closse's honor, the conductor would call out, "'Clossey' Street!" The name is not "Clossey" but simply Clossé.

## Indian Skirmishes

The qualities that Raphael-Lambert Clossé brought to the struggle against the Iroquois were described by the Superior of the Sulpicians: ". . . a man of great spirit and brave as a lion. He was full of zeal in drilling his men, and was the friend of good soldiers and the sworn enemy of cowards . . . he was everywhere, and everywhere he accomplished wonders."

Clossé was able to bring out the fighting spirit of the men he commanded: "The Montrealers defended themselves so vigorously, that soon as a musket-shot was heard anywhere, people ran immediately there at top speed; here people ran to shots as to a good meal."

But it was not only the prompt response that Clossé had inspired; he managed his men well in any skirmish, using a cool judgment to reduce loss of life.



An example was the skirmish in the autumn of 1654. The workers were attacked in the fields. Their sentry was seized and was being carried off. The other workers, with their muskets, followed, determined to save him.

But the Iroquois, under a leader named La Barque (an account of his stoutness) led a counterattack, driving the French back and threatening to overpower them. "They might indeed have been defeated," says the old account, "had not the major come to their aid."

Clossé knew in Indian warfare that if their commander were killed, the other Indians were likely to retreat. He called out the best sharpshooter among his men and pointed out La Barique. The Indian was standing on a stump and giving orders, as if he had been a European officer. The sharpshooter came within musket range of La Barique, took sure aim, and brought him tumbling down from his stump. Just as Clossé had believed, the other Indians "fled incontinently."

In his skirmishes with the Indians one of the best allies that Clossé had was the sentinel dog Pilotte — the dog that is depicted with him on the statue in Place d'Armes. The Iroquois, until they struck, were invisible foes. Only the dogs could give warning. Their undisputed leader was the bitch Pilotte. She would take command of these

dogs whenever they were sent to scout in the woods. If any dogs lacked courage and turned back, Pilotte "flew violently" at them as soon as she returned. She taught them a lesson.

On October 14, 1652 the dogs began to howl in the woods on one side of the fort. Clossé at once set out with 24 men, following his plan of always hitting soon and hard. Three scouts were sent out ahead. Clossé instructed them to go a certain distance but no farther. One of them, "carried away by his impetuosity," broke instructions and went to see what was past a tree in front of him. The Iroquois, hidden at the foot of the tree, raised the war-cry and struck him dead. The other two scouts retreated.

Clossé formed his men in order and held his position and began fighting it out along a line of defence. A "poor hut" was nearby. An old settler named Prud'homme, who lived there, shouted to Clossé that the Indians were closing in behind him.

Clossé looked around: he saw that the Indians had almost encircled them. He ordered his men to cut a way through to the hut at any price. Once in the hut, they began to make loopholes. Only one of Clossé's men failed to live up to his standard. He collapsed with fear. On the floor he lay flat; neither threats nor blows moved him. Then one of Clossé's best soldiers was badly wounded by a shot that came through "the miserable house."



Once the loopholes were made, Clossé turned a furious fire against the enemy. Only this furious fire awed the Iroquois, but Clossé did not have powder enough to keep it up.

How Clossé solved the crisis discloses his method of dealing with his men. He knew that a man named Baston was a speedy runner, who might fetch new ammunition from the fort. But he did not command Baston to go. He only remarked to him that their powder was running low. Baston took the hint, as Clossé had intended, and offered to go. Clossé got him ready "with expressions of great appreciation."

They opened the door. Baston dashed out. His escape was effectively covered by the most ferocious outburst of firing that Clossé could arrange.

Baston reached the fort safely. Back he came with eight or 10 men, plenty of ammunition, and two small field pieces, ready loaded. His approach was concealed by a covert — a covert that ran from the fort to a spot opposite Prud'homme's hut. He came on as silently as he could, then burst into view. His two cannon were discharged at once among the Iroquois. Clossé dashed out and aided his entry.

Now amply provided with ammunition, and with new reinforcements, the fire from the hut burst out, fiercer than ever. The Indians gave up and withdrew. Not even the withdrawal was easy. They had to disclose themselves to get away. Many were cut down by musket balls.

This skirmish was typical of Clossé's determination and management, even when the odds for a time turned against him. It is characteristic of Clossé that he was ready to join Dollard des Ormeaux in his expedition up the Ottawa against the Iroquois. With greater military judgment, however, he considered Dollard's detachment of men was too small. He wished to increase it to 40

men — something that could be done by deferring the expedition until the seeding was over.

But Dollard would not wait. And one of the reasons for his impatience, in the opinion of Dollier de Casson, was his realization that if he waited he would lose the honor of being in command; presumably it would go to Closse.

Dollard hurried off, "resolute for whatever might happen." It is an interesting historical speculation what would have happened if Closse had been in command. He could scarcely have improved the heroism of Dollard's defence, but he might considerably have altered Dollard's tactics.

## Crusader's Death

Closse knew that the Iroquois would kill him at last. He looked forward to such a death, for he had come to Montreal in the spirit of chivalry. He was determined to give his life in the glorious service of church and state, rather than to die from the inglorious infirmities of old age. He looked upon himself as a soldier of the Cross, fighting the infidel among the forests of North America, even as the Crusaders had fought the infidel in other days and other lands.

As a man who served and fought in this spirit, he had gathered the people of Montreal about him, as their protector, and as their sure friend in need. Once he had gone, on leave of absence, to provide a military escort for Jeanne Mance, who was on her way to visit Quebec. But at Trois Rivières, while waiting for a ship, a messenger came from Montreal. He said that since Closse's "departure things were so bad that the French did not know what would happen." When Closse heard this, he left Jeanne Mance to be escorted to Quebec by the Governor of Trois Rivières, and "went back as fast as he could to Montreal where everyone was cheered by his return."

Raphaël-Lambert Closse achieved his martyrdom in February, 1662. Word came that some settlers had been attacked by the Iroquois. He went at once to do battle. But his pistols missed fire, and his Flemish servant deserted him. Another settler named Pigeon, did his best to come to his rescue. But the Iroquois drove him off and closed in on Closse.



It was Closse's hour of misfortune and triumph. He was slain, but he had the Crusader's death. Dollier de Casson paid him the tribute that was his due:

"Yet whilst this brave M. Closse, Major of the place, died in this encounter, he died as a brave soldier of Jesus Christ and of our king, after having a thousand times risked his life in the most chivalrous manner, never held back on such occasions by the fear of losing it. Some who saw this said to him shortly before his death that he would certainly be killed since he exposed himself so freely on all occasions for the service of the country. To this he made answer: "Gentlemen, I am come here for no other cause than to die for God whilst serving him in my calling as a soldier. If I did not think that I would be killed, I would leave the country to go and fight against the Turks so as not to lose this honour."



1658

Le mariage de Jacques le Ber dit la Rose, fils de Michel le  
 Ber et de Catherine de la Roche, de la paroisse de  
 Notre-Dame de Montréal, avec Jeanne B. dite la Recluse  
 fille de Pierre de la Roche, de la paroisse de  
 Notre-Dame de Montréal, a été célébré par le  
 P. Gabriel Souart, Sulpicien, curé de la paroisse de  
 Notre-Dame de Montréal, le 7 Janvier 1658, en  
 présence de Jacques le Moyne, de la paroisse de  
 Notre-Dame de Montréal, de Charles le Moyne, de la  
 paroisse de Notre-Dame de Montréal, de Paul de  
 Chomedey, de la paroisse de Notre-Dame de  
 Montréal, de Jeanne Mance, de la paroisse de  
 Notre-Dame de Montréal, de Catherine Primot, de la  
 paroisse de Notre-Dame de Montréal, de Michel  
 Messier, de la paroisse de Notre-Dame de  
 Montréal, et de M. Gabriel Souart, Sulpicien,  
 curé de la paroisse de Notre-Dame de  
 Montréal.

Paul de Chomedey  
 Jeanne Mance  
 Lambert Closse  
 Jacques le Moyne  
 Charles le Moyne  
 Catherine Primot  
 Michel Messier  
 Gabriel Souart

SIGNATURES DE MONTREALISTES ILLUSTRÉS

Acte de mariage en date du 7 janvier 1658 tel qu'il se trouve au "Petit Registre de la Cure de Montréal", de Jacques le Ber dit la Rose avec Jeanne Le Moyne de qui devait naître l'admirable recluse Jeanne. Cette pièce parfaitement conservée en dépit des ans, outre les signatures des époux, porte celles de M. de Maisonneuve — qui signe Paul de Chomedey; de Jeanne Mance, de Lambert Closse, de Jacques le Moyne et de Charles le Moyne, frères de la mariée; de Catherine Primot, femme de Charles le Moyne, de Michel Messier et de M. Gabriel Souart, sulpicien, premier curé d'office, qui bénit l'union.



By  
Cloutier

## OBITUARIES



**Albert Cloutier**

Funeral services will take place later this week for Albert Cloutier, three-time president of the Arts Club of Montreal, who died yesterday at home in St. Helier. He was 63.

Born in Leominster, Mass., Mr. Cloutier came to Montreal at early age and began his study of art. He was instructed by such men as Edmond Dyonnet and F. X. St. Charles.

During the 1930s, he was a freelance artist and when the Second World War came he was put in charge of War Posters and Publication. In 1943 he became the official War artist for the RCAF.

Mr. Cloutier was awarded the Jessie Dow Prize in 1949 for water colour painting and won it again in 1952 for oil painting.

He had one-man exhibitions at the Montreal Museum of Fine Arts in 1953, and was president of the Arts Club of Montreal in 1953-57-58.

Mr. Cloutier painted the murals in the Salle Boaventure in the Queen Elizabeth Hotel.

He was second Vice-president of the National Society of Art Directors, the Canadian Society of Painters in Water Color and the Canadian Society of Graphic Art.

He was also past-president of the Art Directors Club.



*Article reçu à la division des Archives municipales  
de Montréal, le 19 décembre 1952, de M. Jean Baril,  
Secrétaire des Taxes, à la division des Taxes des  
Services des Finances de la Ville de Montréal*

M. LE Dr. J. EMERY-CODERRE

Dr. J. EMERY-CODERRE

HONNEUR AU CANADA! LA FRANCE NE NOUS OUBLIE PAS

L'Encyclopédie Contemporaine Illustrée, revue hebdomadaire universelle des Sciences, des Arts et de l'Industrie, vient de publier une biographie du président de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, biographie dûe à la plume de M. Ph. Linet, très sympathique à l'élément canadien-français.

Une longue carrière, consacrée aux recherches et travaux biologiques, à l'enseignement et aux oeuvres philanthropiques, a mis M. le docteur J. Emery-Coderre en vue parmi les hommes de science les plus méritants; et c'est un honneur pour nous, un grand honneur de le voir figurer au premier rang dans la brillante galerie biographique de l'Encyclopédie Contemporaine, à côté des travailleurs consciencieux, des chercheurs infatigables et des savants émérites de tous pays.

La biographie du savant professeur, ornant les colonnes d'une revue européenne, doit avoir sa place chez-nous, et à notre façon.

Le Dr Joseph Emery-Coderre naquit à Saint-Denis, comté de Richelieu, le 23 novembre 1814. Marc Emery, son père, natif de Saint-Denis, était l'un des onze enfants de J.-Bte. Emery-Coderre, de Saint-Ours; sa mère, Julie Desgranges, de Verchères, était fille de Michel Desgranges et de Cécile Idouaire. Le Dr Coderre est d'origine bretonne par ses bisaïeux: J.-Bte Emery dit Coderre et Agathe Beford, autrefois à Saint-Ours.

Ses parents, peu aisés, mais d'une probité antique,

lui donnèrent que l'éducation strictement nécessaire à un homme de comptoir ou un employé d'obscur bureau. A 14 ans, il quittait le lieu natal pour aller gagner sa vie à Montréal comme commis. Toutefois, se sentant appelé à d'autres destinées que celle qui pesait sur lui, le jeune Coderre jetait timidement un regard sur d'autres horizons; derrière un comptoir, il ne pouvait y mourir sans espoir; il préféra toujours un livre à l'autre, et chaque fois qu'il lui en tombait un sous la main, quel qu'il fut, utile ou frivole, grave ou gracieux, poésie ou science, n'importe, il ne le quittait qu'à la dernière ligne. Il nourrissait un secret dessein; pour la première fois il envie la richesse de quelques jeunes gens médiocres qui l'entourent; que n'a-t-il appris le latin comme eux, que ne l'a-t-on envoyé au collège? Il étudierait la médecine. Mais non, sa jeunesse, comme celle de Béclard, de Chirac, de Camper et de Dupuytren, ignorait toutes les superfluités aujourd'hui proclamées indispensables à l'homme de profession: langues mortes, littératures, talents de luxe et d'agrément.

Après douze années de services comme commis, il prend à son compte. Il est fatigué, mais il se sent libre; il est heureux pour la première fois de sa vie.

Parlons maintenant de ses succès, puisqu'il a la liberté d'étudier la médecine.

Pendant les quatre années qu'il étudia la médecine, il consacra ses heures de délassements à perfectionner son éducation sous les soins éclairés de M. L'abbé Duchafne. Dupuytren étudia le latin en même temps que la médecine; et Béclard n'apprit-il pas un peu de latin et de philosophie scholastique d'un chapelain d'Hôpital?

En 1844, il abandonna le commerce pour ne s'occuper que de sa profession; il a trente ans; Chirac en avait trente-deux; il se livre en homme à l'exercice de la médecine, avec le désir d'être utile à ses semblables et en suivant la route du devoir; en peu de temps il est à la tête d'une pratique qui lui vient de tout côté.

En 1847, il est nommé professeur à l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal; l'institution est pauvre naissante presque, jalousée par l'Université McGill, négligée de la législature qui lui refuse le privilège d'accorder des diplômes à ses élèves. Le dévouement du nouveau professeur fortifie le courage de ses collègues dans l'enseignement; l'Ecole de Médecine prospère malgré des attaques de tout genre: deux fois le Dr Coderre favorise des démarches dans l'intérêt d'une affiliation de l'Ecole de Médecine à Laval; deux fois il est repoussé, il continue la lutte; et le dévoué professeur ne chancelle jamais dans les combats de l'Ecole de Médecine. Aujourd'hui, il en est le président vénéré, et c'est un honneur pour cette institution d'avoir à sa tête un homme qui provoque l'admiration de notre ancienne mère-patrie.

En 1852, l'Université de Castletown lui confère le titre honoraire de Docteur en Médecine, et en 1867 l'Université Victoria lui fait le même honneur.

En 1853, il est président de l'Institut-Canadien, société littéraire qui prit naissance en 1844, dans une petite grotte de la rue Saint-Jacques, qui s'installa plus tard dans une magnifique bâtisse sur la rue Notre-Dame; et le Dr Coderre déploya toute l'activité possible pour veiller aux intérêts de cette institution.

En 1854, comme tout le monde sait, l'Institut-Canadien prit l'initiative de souscriptions pour l'érection dans le cimetière de la Côte-des-Neiges, d'un monument historique à la mémoire des victimes de 37-38; et dans cette circonstance, le docteur déploya un zèle patriotique pour assurer la réussite de cette colonne funèbre destinée à repousser les crachats des contempteurs de nos gloires nationales.

Toujours fidèle à ses convictions, il n'a jamais donné et ne donnera jamais le scandale d'une volte-face; patriote en 37, il le fut en 54; il vénère la cause nationale, et son enthousiasme pour cette cause sacrée le fit jeter dans les cachots de 1837. Le joug de l'arbitraire étant intolérable, le jeune patriote participa activement à la fondation de "l'Aurore des Canadas" pour le combattre; le despotisme en prit ombrage: le journal fut saisi et l'éditeur emprisonné.

Au milieu de son enthousiasme pour la cause nationale, l'humanité souffrante et les beautés de la science, il songea à multiplier les douceurs du foyer domestique: une demoiselle de Québec, Euphémie Dasilva dit Portugais, fut choisie pour en être l'ange protecteur; quatre garçons et sept filles furent les onze chérubins qui en ornèrent le sanctuaire; de ce nombre, il ne reste plus que trois filles. L'ainé de ses garçons et sa seconde fille périrent des suites de la vaccination.

Atteint dans ses plus chères affections, il fut depuis ennemi acharné de la vaccination; et voilà trente ans passés qu'il la combat avec un courage exemplaire qui ne s'est jamais démenti. Les sarcasmes des médecins, les censures de la presse ne



l'ébranlent pas; il faut une volonté, une fermeté de bronze pour tenir tête à tant d'obstacles et braver les convictions classiques du corps médical du Nouveau-Monde. On ne le croit pas plus qu'on ne crut autrefois en France le Dr Lassis qui, faisant chorus avec M. Chervin, répétait sans cesse et toujours avec le même insuccès que la fièvre jaune n'est pas contagieuse. Le Dr Coderre fait partie de la ligue Internationale des Antivaccinateurs comprenant Suisses, Suédois, Anglais, Français et Allemands, et il conserve une foi robuste dans la prédiction de l'éminent professeur Newman; Dans cinquante ans on ne vaccinera plus.

Outre ses nombreux écrits <sup>contre</sup> comme la pratique Jennérienne, le savant professeur de l'Ecole de Médecine s'est occupé de jurisprudence médicale. Citons entr'autres travaux de ce genre l'examen médico-légal des procès célèbres d'Anais Tous-saint, de Joseph Bérubé et de Césarine Thériault, de Pierre Duval, de Provencher et de la femme Boisclair, tous accusés d'empoisonnement; et le Dr Coderre peut se rendre le témoignage qu'il éloigna de l'échafaud, par des démonstrations scientifiques, claires et concluantes, la tête de ces malheureux; un seul dût subir l'arrêt terrible.

Si le mouvement perpétuel paraît impossible, le dévouement perpétuel est possible aux yeux du généreux professeur: il fut médecin de l'Institution des Sourdes-Muettes pendant vingt ans et plus, et il prodigue ses soins à l'Hôtel-Dieu depuis quarant-trois ans!

D'une tenue sévère, le bon vieux professeur est doux, poli, modeste, patient surtout; il sait attendre sans paraître souffrir ni même espérer; d'une humeur égale, il emporte toujours avec lui des paroles de consolation, une âme compatissante et un coeur ému. Il écrit plus facilement qu'il ne parle.

Exempt des dégâts qu'encourt une jeunesse au milieu des plaisirs galvanisants de la ville, le docteur touche à une vieillesse hâtée, il y a deux ans, par une fracture de la jambe, Les accidents comme la maladie improvisent la vieillesse.

A n'envisager que sa figure un peu ridée, ses cheveux blanchis par les veilles, la fatigue et les soucis de la vie militante, son teint hâve et son peu d'embonpoint, on pourrait le croire incapable de poursuivre plus longtemps sa longue carrière de dévouement. Il n'en est rien: une âme ardente suscite dans un corps frêle des déterminations énergiques et nobles. Qu'il nous arrive une épidémie contagieuse, un typhus, un choléra, le vieux professeur, comme jadis Lassis, fera son testament et volera sur le théâtre du fléau pour y prodiguer son zèle, sa science et son dévouement.

Veuf depuis deux ans, appuyé et enveloppé de la piété filiale de ses trois enfants, cet homme de bien a recours à la science comme cordial de tous les jours. Sûr d'avoir bien fait, fidèle à ses convictions comme à son devoir, M. le Docteur J. Emery-Coderre demeurera toujours prodigue de sa vie, et sur son tombeau on inscrira comme sur celui de Boerhave cette belle et simple épitaphe:  
"Simplex Sigillum Viri".

L.A. Fortier,  
Ancien élève.



## Hommages au juge Coderre

30 janvier 1935

L'hon. André Fauteux, bâtonnier, rappelle les qualités éminentes du disparu.

Un hommage délicat à la mémoire de l'hon. juge Louis Coderre décédé hier soir à la suite d'une longue maladie, a été rendu ce matin à l'ouverture de la Cour de pratique par l'hon. sénateur André Fauteux, bâtonnier du Barreau de Montréal, au nom du barreau tout entier. Il a rappelé les qualités éminentes de l'estime disparu et le rôle important qu'il a joué dans la politique canadienne.

"Sa vie de droiture et d'honnêteté", déclara M<sup>e</sup> Fauteux, "sera un exemple non seulement pour les membres du barreau, mais pour le peuple tout entier. Nous nous associons à la douleur de la famille et lui présentons nos plus sincères sympathies."

L'hon. juge Édouard Fabre-Surveyer qui fut le collègue du défunt à la Cour de pratique, ajouta quelques mots. Il rappela la science et la capacité de travail du disparu, déclarant que le juge Coderre travaillait entre les deux séances de la Cour au lieu d'aller prendre son dîner. La magistrature perd en lui l'un de ses membres les plus conscients de ses devoirs et de ses responsabilités.

"Il fut un juge d'une science remarquable et d'une rare droiture", a déclaré ce matin l'hon. juge en chef Greenshields, de la Cour supérieure, lorsqu'il eut appris la mort de l'hon. juge Coderre. "Il avait une haute idée de l'administration de la justice tout en demeurant d'une affabilité proverbiale. Nous perdons en lui un collègue qui faisait honneur à la magistrature".

**CE DOSSIER CONTIENT  
PLUSIEURS DOCUMENTS  
ILLISIBLES**

## L'hon. juge Coderre meurt âgé de 69 ans

Le défunt avait été secrétaire d'Etat et ministre des mines dans le gouvernement Borden de 1912 à 1915 alors qu'il fut nommé juge de la Cour supérieure de Montréal.

30 janvier 1935

L'hon. Louis Coderre, juge de la Cour supérieure et ancien secrétaire d'Etat, est décédé hier soir à 7 h. 15 après une longue maladie. Le défunt était âgé de 69 ans. Il avait eu une longue et distinguée carrière tant dans la politique qu'au barreau. Dès les débuts de sa carrière, il se spécialisa dans le droit municipal et fut nommé en 1895 avocat en chef de la ville de Saint-Henri, fonction qu'il abandonna en 1905. Durant les six années qui suivirent, il fut syndic du barreau de Montréal et un membre actif du conseil. Il fut aussi avocat en chef de la municipalité de Ville-Éclair jusqu'à son annexion à Montréal en 1910.

En 1908 il se présenta comme candidat conservateur dans le comté d'Hochelaga d'accord aux élections provinciales puis ensuite aux élections fédérales. Il fut défait dans les deux occasions. En 1911, il se présenta de nouveau dans la même division et fut élu aux Conservateurs. Ses éminentes qualités le firent choisir par Sir Robert Borden comme membre de son cabinet et en octobre 1912 à la suite de la démission de l'hon. P.-D. Monk, il devint membre du conseil privé et fut nommé secrétaire d'Etat, l'année suivante, il devenait ministre des mines tout en conservant son premier poste.

### Enquête sur la police

Le 6 octobre 1915, il se retira de la vie politique pour accepter la nomination de juge de la Cour supérieure. En 1924 il fut choisi pour présider l'enquête sur la police à Montréal et rédigea par la suite un rapport dont les points des suggestions furent ensuite adoptés dans la reorganisation de la force policière municipale. Déployant un esprit vigoureux et fertile, il fut vigoureusement en lumière les conditions lamentables de la police et les influences néfastes auxquelles elle était soumise et recommanda une reorganisation complète.

Pendant plusieurs années, le juge Coderre siégea dans la division ou péralysa de la Cour supérieure et compagna du juge Brunneau, aujourd'hui retiré. Il siégea ensuite en compagnie de l'hon. juge Fabre-Survetoy.

L'hon. Louis Coderre est né à Saint-Ours le 1er novembre 1865, fils d'Alfred Coderre et d'Emma Fontaine. Il fit ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe et au collège de Saint-Sulpice. Après de fortes études légales à l'Université Laval de Montréal, il fut admis à la pratique du droit en 1892. Il pratiqua d'abord sa profession comme membre de la firme Primenu et Coderre, puis ensuite comme chef de l'étude légale Coderre, Cedras et Magnan, et Coderre, Fortin et Coderre. En 1904 il épousa Marie-Anne-



plus Sainte-Marie qui lui eut de même que deux fils: M. Charles Coderre, membre du barreau de Montréal, M. Louis Coderre, secrétaire du conseil conjoint de l'industrie et du chômage; et deux filles, Mlles Marguerite et Emma Coderre. Il laisse aussi deux frères, M. Ernest et Oscar Coderre; et trois sœurs, Mme Joseph Rochesseau (Marie), et Mlles Laura et Ernestine Coderre.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9 h. 30 en l'église Saint-Jean-Baptiste et l'enterrement aura lieu à Saint-Ours le lendemain matin.

## Le juge L. Coderre ancien ministre, est décédé hier soir

Le défunt avait été député d'Hochelaga et membre du Cabinet Borden  
30 janvier 1935  
Dix-neuf ans juge

L'hon. Louis Coderre, juge de la Cour supérieure de Montréal et ancien Secrétaire d'Etat, est décédé hier soir, à sa demeure de la rue Saint-Henri, à l'âge de 69 ans et 3 mois, après une longue maladie.

Il était né à Saint-Ours-sur-Richelieu le 1er novembre 1865, fils d'Alfred Coderre et d'Emma Fontaine. Il fit ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe et au Collège de Montréal et suivit ses cours de droit à l'Université Laval de Montréal. Il fut reçu au Barreau en 1892 et pratiqua le droit en société avec Me Primenu. En 1904, il forma l'étude Coderre, Cedras et Magnan, puis celle de Coderre, Fortin et Coderre.

Très versé dans le code municipal, il fut nommé chef du contentieux de la ville de Saint-Henri de 1896 à 1905. Il devint ensuite syndic du Barreau de Montréal. Il fut aussi avocat-conseil de Ville-Éclair jusqu'à l'annexion de cette ville à la métropole en 1910.

Conservateur en politique il fut élu député fédéral d'Hochelaga en 1911 et fut nommé Secrétaire d'Etat par Sir Robert Borden le 29 octobre 1912 et reçut aussi le portefeuille des Mines le 10 février 1913. Il demeura dans le conseil des ministres jusqu'en 1915 et fut nommé juge de la Cour supérieure le 6 octobre 1915. En sa qualité de juge, il présida l'enquête sur le corps de police de Montréal en 1924. Pendant plusieurs années, à partir de 1925, il présida la division de pension, attendant avec l'ex-juge Brunneau et le juge Survetoy.

Le 2 juillet 1905, il avait épousé Marie-Anne Sainte-Marie qui lui eut ainsi que deux fils et deux filles: Louis et Charles, Marguerite et Emma. Il laisse aussi deux frères: Ernest et Oscar, avocat attaché au Secréariat d'Etat à Ottawa, et trois sœurs: Mme Joseph Rochesseau (Marie) et Mlles Laura et Ernestine.

Le Canada prie la famille d'agréer l'expression de ses plus vives condoléances.



**CE DOSSIER CONTIENT  
PLUSIEURS DOCUMENTS  
ILLISIBLES**



6692

## L'assemblée législative

### FIGURE DU JOUR

M. Joseph Cohen représente, à l'Assemblée législative, comme député libéral, la circonscription électorale de Montréal-St-Laurent, depuis 1927.

M. Cohen est né, le 12 août 1870 à Ruzayn, Russie. Il est le fils du Rév. M. Cohen, décédé et de Rebecca Ben-nash. Il vint au Canada, alors qu'il n'avait que deux ans. Il fit ses études à l'École Duf-ferrin, au Montreal High School. Il suivit ses cours de droit et à l'Université McGill et à l'Université Laval de Montréal. Le 25 mai 1913, il épousa Mlle Ada Bella Gross, de Montréal. De cette union sont nés trois enfants: Sybil, Annales, et Hesse. Il est membre du Montefiore Club, du Montreal Club, de la Lodge of The Covenant et du Mount Herib Chapter. Il fut candidat malheureux, dans Montréal-St-Laurent, aux élections générales de 1923. Mais il fut élu aux élections de 1927, 1931 et du 25 novembre dernier.



Joseph Cohen

"LA PATRIE"

29-4-1936

## Ex-député, professeur, criminaliste

Me Jos, Cohen a épargné trente vies humaines

par Roland Verrette

Dès l'âge de 12 ans, il aimait la discussion et rêvait de devenir avocat. Grâce à son esprit vif, et à sa verve, il brillait toujours dans les débats. Cet homme de loi en herbe est devenu Me Jos Cohen, l'un des plus éminents criminalistes du Canada...

Né en Russie, Me Cohen avait deux ans lors de son arrivée à Montréal. Fils d'un rabbin, il a été vite initié aux joies de l'étude et du travail. Ses cours primaire et secondaire terminés, il faisait son droit à l'Université McGill. En 1913, le jeune Cohen réalisait l'ambition de sa vie : il était devenu avocat. Comme son bureau ne regorgeait pas de clients à l'époque, il en profita pour apprendre la langue française. "Les compagnies CPR et CNR ne sont pas venues frapper à ma porte au lendemain de ma graduation," de dire avec humour Me Cohen.

### Toujours étudiant

Au début de sa brillante carrière, Me Cohen pratiquait sa profession tout en suivant comme auditeur les cours de droit de l'Université de Montréal. En plus de se gagner l'amitié d'une foule de compatriotes canadiens-français, il se familiarisait avec la langue française qu'il parle couramment depuis. L'ancien carabin n'a que des éloges pour ses professeurs et ses confrères de classe qui lui ont rendu un tel service.

Si on lui demande pourquoi il a préféré le droit criminel au droit civil, Me Cohen s'explique ainsi : "Pour moi, si un client gagnait ou perdait \$100, ce n'était pas important. Money is the least valuable thing in the world when you have it (L'argent a bien peu de valeur quand on en a). Au contraire, dans le droit criminel, il y a comme un défi constant : il s'agit de défendre l'honneur, l'avenir ou la vie d'un client."

### 36 causes de meurtres

La réputation de criminaliste de Me Cohen est reconnue partout au Canada et même à



Me Jos Cohen excelle dans le droit criminel et nombre d'avocats vont le consulter. Grâce à son expérience, ses cours à McGill sont d'une valeur inestimable pour ses élèves.

l'étranger. Personne ne s'en étonnera, puisqu'il a gagné 30 de ses 36 causes de meurtres. Chose étrange, c'est à la suite d'un premier échec qu'il s'est vite affirmé en cour criminelle. Me Cohen condamne la peine capitale. "Je ne suis pas convaincu, dit-il, qu'elle peut diminuer la fréquence des meurtres. L'expérience m'a démontré que les accusés avaient bien plus peur d'un emprisonnement à perpétuité que de l'échafaud."

Me Cohen me confie que la tâche d'un criminaliste est très lourde et il la compare à celle d'un chirurgien qui doit toujours faire son possible pour sauver la vie de son client. "Dans une cause criminelle, dit-il, mon devoir est le suivant : Que justice se fasse selon la loi." Il donne un exemple pour illustrer la différence entre la justice et l'application de la loi. "Supposons,

dit-il, qu'un meurtre est commis en présence de centaines de personnes et que ces dernières capturent l'assassin et le tuent, il y a une certaine justice ici, mais non selon la loi, car tout meurtrier a le droit de se défendre devant les tribunaux. Plus sa cause est mauvaise, plus il a besoin d'un bon avocat."

### Pour devenir criminaliste

Selon Me Cohen, pour réussir dans le droit criminel, deux conditions sont essentielles. Un avocat doit connaître son droit à fond et être doté du don de la réplique. L'expérience y serait pour beaucoup aussi dans toute cause criminelle. "Par exemple, dit-il, vous préparez un plaidoyer selon les informations de votre client et rendu devant les tribunaux, s'il y a des inexactitudes, il vous faut faire vite pour contourner les demi-vérités."

Me Cohen est professeur de

droit criminel à l'Université McGill depuis 10 ans et il ne partage pas l'avis des gens qui prétendent qu'il y a trop d'avocats. "Tous les jours, dit-il, d'anciens élèves me téléphonent et tous semblent se tirer d'affaires. J'aime suivre les carrières de ces jeunes et quand je veux leur être utile, je n'hésite jamais à le faire. Quant à ceux qui ne réussissent pas, c'est probablement parce qu'ils n'ont pas choisi la bonne profession."

### Dans la politique

Me Cohen a représenté le comté de Montréal Saint-Laurent à l'Assemblée législative quelques années avant 1936. Il a assumé les fonctions de président du comité des bills privés et d'orateur-suppléant de la Chambre. "J'ai bien aimé la politique, dit-il, mais comme je devais y consacrer trop de mon temps, mon bureau d'avocat en souffrait et j'ai jugé bon de retourner à la pratique du droit."

Quand Me Cohen n'est pas à son étude, au carré Philippe, ou au Palais de Justice ou à McGill, il s'adonne à son passe-temps favori : la lecture de biographies et de romans policiers. Cet éminent avocat se dit très heureux et une seule chose lui déplaît : parler ardent avec ses clients. Et voilà, en quelques mots, le portrait de Me Jos Cohen, célèbre criminaliste savant professeur et excellent citoyen.

PETIT JOURNAL

NOV 13 1960

Joe Cohen

## 'Joe' Cohen Celebrates 50th Year as Lawyer

By STEWART NEBBS

One of Montreal's most prominent criminal lawyers yesterday celebrated the 50th anniversary of his admittance to the bar by appearing in court as usual and carrying out his regular activities.

To Joseph Cohen, QC—everyone calls him Joe — it was just an ordinary day and if it hadn't been for a judge and a Crown prosecutor the anniversary probably would have slipped by unnoticed.

It was Judge Armand Sylvestre, sitting in Arraignment Court, who first brought the matter to light. He paid high tribute to Mr. Cohen's "great finesse and gentlemanly conduct" which, he said, stood him in such great stead through the years.

Speaking for prosecution, permanent Crown prosecutor Gerard Laganiere, QC, referred to the "perpetual youth and sense of humor" of Mr. Cohen and said there was hardly a lawyer around the court who had not, at some time or other, benefited from Mr. Cohen's vast fund of knowledge.

Defence lawyer Antonio Lamer said the "magnificent example" set by Mr. Cohen had greatly profited all those who followed in his footsteps.

Joe Cohen, QC, fidgetted through the brief session and appeared embarrassed.

In a few well-chosen words, accompanied by a smile, he admitted 50 years of practice was a long time "but they tell me the first 50 years are the hardest."

It wasn't so much the cases he had won that provided satis-



JOSEPH COHEN, QC

faction but rather the friendship of his colleagues of the bar and of the members of the magistrature that counted, he said.

Big  
Joseph Cohen

# Me Joseph Cohen fête cinquante années dans la pratique du droit

par Stuart MATHESON  
de la Presse Canadienne

Me Joseph Cohen, l'un des plus grands criminalistes canadiens, prépare une cause comme s'il s'agissait d'une intervention chirurgicale.

"J'observe, dit-il, un client comme le chirurgien observe son malade atteint d'appendicite. Ma tâche consiste à voir ce que je puis faire pour le guérir".

Cet as du droit criminel aura 72 ans au mois d'août. Il pratique sa profession depuis plus de 50 ans. Il espère l'exercer encore bien des années.

Il se fait remarquer par son calme, même si parfois il se permet de faire de l'humour afin de détendre l'atmosphère du prétoire.

Sa connaissance du code criminel lui a acquis le respect de ses collègues. L'ancien ministre libéral de la justice, M. Stuart Garson, sollicita ses vues à propos du nouveau code criminel avant son adoption en 1956. Certaines dispositions furent adoptées après que Me Cohen eut découvert des lacunes dans la loi.

### Subtilité

Le cambriolage, par exemple, a été défini de manière à inclure le fait de sortir par effraction d'un établissement. Me Cohen eut gain de cause, un jour, pour un client qui s'était caché dans un magasin puis en était sorti après les heures de fermeture avec une brassée de marchandises. Me Cohen fit valoir que la Couronne ne pouvait accuser son client de cambriolage pour la raison que, en fait, il n'était pas entré dans le magasin par effraction.

On a également tenu compte de la stratégie de Me Cohen dans la clause relative au jeu qui interdit maintenant le truc des trois cartes.

A ce jeu, le manipulateur change la position de trois cartes pendant que la victime cherche à suivre celle qu'il a choisie. Me Cohen a réussi à

faire jouer le juge avec son client.

Au bout d'une série de 12 passes, le juge gagna huit fois. Il rejeta l'accusation en disant que le tour des trois cartes était un jeu d'adresse. Le jugement donna lieu à l'organisation d'une foule d'établissements où l'on pratiqua ce jeu et qui subsistèrent jusqu'au moment où le parlement adopta une loi spéciale contre cette fraude.

### Principe de droit

"J'ai défendu des coupables," admet Me Cohen dans une interview. J'agis en me conformant au principe qui veut que tout homme est innocent jusqu'à preuve du contraire.

"Rendre la justice ne suffit pas. La justice doit être rendue conformément à la loi et c'est ce qui nous différencie des dictatures prolétariennes. C'est pourquoi nous considérons que l'Etat est fait pour l'individu et non l'individu pour l'Etat."

Au cours des milliers de causes qu'il a eu à défendre, Me Cohen ne se souvient pas d'avoir été témoin d'un seul déni de justice.

Deux des 35 accusés de meurtre qu'il a défendus personnellement ont été exécutés. Toutefois, il fut appelé en dernier recours à prendre la défense de cinq accusés de meurtre. Ces causes il les perdit.

### Suprême recours

"La plus grande satisfaction que j'éprouve c'est lorsque je gagne des appels pour des clients que je n'ai pas défendus devant les tribunaux inférieurs. A plusieurs égards j'ai l'impression de remplir le rôle d'un tribunal de dernier recours."

Me Cohen ne nourrit aucune prédilection pour les causes d'espionnage. Il se rappelle souvent toutefois deux grands procès au cours desquels il défendit des gens accusés d'espionnage.

L'un d'eux était Fred Rose, le député travailliste progressiste (communiste) de Montréal-Cartier à Ottawa, qui fut condamné en 1946 à six ans de prison pour violation de la loi des secrets officiels, pour avoir transmis à la Russie des renseignements au sujet d'un explosif.

"Je ne suis pas prêt à dire s'il était coupable ou innocent, mais la cause avait lieu à un moment où il était quasi impossible de le faire acquitter."

"Par contre, l'acquiescement de Tomasz Biernacki, accusé d'espionnage, m'a donné un regain de foi dans l'administration de la justice canadienne."

Il estime que c'est un fait significatif que deux juges se soient prononcés contre la Couronne dans une cause d'une telle importance.

Biernacki, un ingénieur polonais travaillant à Montréal, fut acquitté à son enquête préliminaire de l'accusation d'espionnage.

Me Cohen s'opposa — et il remporta son point — à ce que la Couronne envoyât directement son client au procès par voie d'un acte d'accusation privilégiée.

Me Cohen a renoncé à une carrière politique prometteuse pour revenir à son premier amour, le droit, en 1936, après qu'il eut siégé à la législature du Québec pendant neuf ans et qu'il eut été président du comité des bills privés et vice-président de la Chambre.

"J'ai constaté que je n'étais pas fait pour être un homme d'Etat. Au cours de ma carrière politique, ma pratique avait décliné et il me fallait penser à la sécurité de ma femme et de mes trois enfants." Il refuse de dire ce qu'il pense de la politique.

Me Cohen avoue qu'il n'est pas riche. Il se propose de continuer l'exercice de sa profession tant que sa santé le lui permettra.

### Péché mignon

"Ce fut un plaisir de tous les instants," dit-il.

Me Cohen fume une dizaine de cigares par jour. "C'est le seul vice que je puisse me permettre, à mon âge," fait-il en guise de boutade.

Il estime que les lois doivent évoluer. "Le droit, estime-t-il, c'est comme toute autre chose. Il a besoin d'une continuelle révision pour se tenir à la page. Ce qui semble claire peut en certaines circonstances être ambigu."

Il ne croit pas que la richesse puisse influencer la loi.

"Toutefois, avoue-t-il, un client



Me JOSEPH COHEN

LA PRESSE, MONTREAL, MARDI 25 JUIN 1963



## Une de nos femmes peintres exposera à New York

Léoni Colangelo, artiste peintre de Ville-Émard, partira mercredi le 7 mai pour New York où elle assistera à une exposition solo de ses œuvres, qui aura lieu du 12 au 24 mai, à la Galerie Ligoa Duncan, située sur la 84<sup>e</sup> Rue, à New York. Le vernissage sera sous la présidence de M. Charles Chartier, directeur général de la Délégation du Québec. Elle exposera une trentaine d'huiles, de gouaches, d'encres, de linographies et d'aquarelles.

Pour tout peintre, une exposition de ce genre, que ce soit à New York ou à Paris, est une reconnaissance. Depuis deux ans, Léoni Colangelo a participé ici à huit expositions de groupe. En décembre dernier, elle exposait 60 de ses œuvres à Jonquières. C'était sa quatrième exposition solo.

Se classant elle-même dans les peintres non figuratifs, elle dit aimer se coller à la nature pour la pénétrer en profondeur.

Pacifiste, elle réagissait récemment par son moyen d'expression contre les essais nucléaires exagérés en peignant un tableau qui est une protes-

tation virulente : ce tableau est présentement au Centre de la Paix, rue Sainte-Famille.

Peignant depuis plusieurs années, elle faisait il y a un an un voyage à Paris pour un renouvellement, visitant les musées, les ateliers, les galeries d'art. Sa production artistique est assez imposante par le nombre si l'on calcule qu'elle prend en outre le temps de signer, sous le pseudo de CLEO, une nombreuse série de cartes de Noël et autres, connue sous le nom de Christiana.

Elle est parmi les premières qui aient songé à restaurer l'esprit chrétien des cartes de souhaits et ses modèles sont diffusés dans plusieurs boutiques d'art et par la Centrale d'artisanat.

C'est une travailleuse acharnée qui n'a jamais cessé d'étudier. Elle a fait les Beaux-Arts le soir, a suivi des cours de décoration intérieure à l'École du meuble, s'est familiarisée avec la liturgie et l'art sacré à l'Institut Pie-IX, apprenant par la suite la décoration sur cuir

et sur bois, l'histoire de l'art, surtout, elle a repris ses peintures solo. a permis justement ses expositions solo. etc.... Ces dernières années, ceux avec une ardeur qui lui

① Léoni Colangelo, peintre

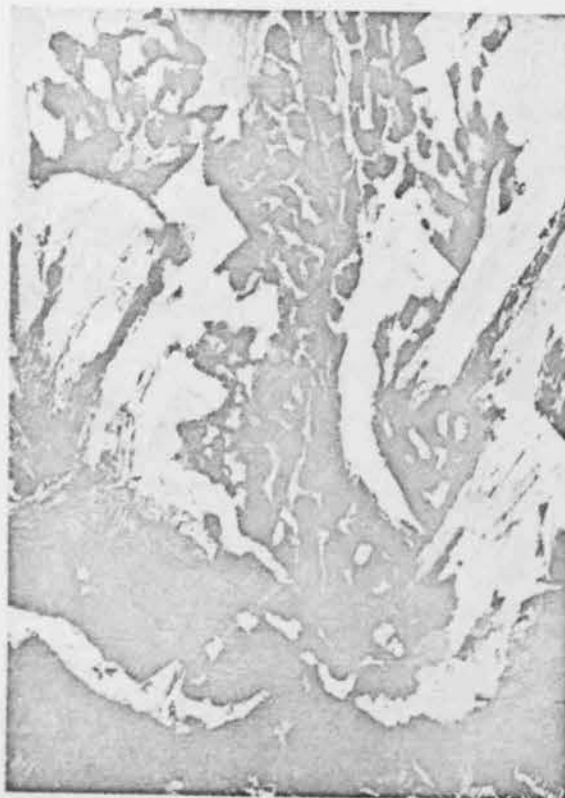


"Cratère", 26" x 34".

## Leoni COLANGELO

Née à Montréal. Etudes à l'École des Beaux-Arts et l'École du Meuble, à Montréal. A Paris, elle fréquenta l'Atelier des Arts plastiques. Séjour au Mexique. Nombreuses expositions de groupes et particulières dans galeries québécoises et américaines. Prépare l'édition d'un recueil de ses poèmes accompagnés de lithographies. Membre de l'Association professionnelle des Artisans du Québec. Membre de l'Association des Peintres indépendants, de Montréal. Dirige le Studio Christiana qu'elle a fondé pour la création et l'édition de cartes artistiques. Elle habite Montréal.

Born in Montreal. Studies at l'École des Beaux Arts and l'École du Meuble of Montreal. In Paris, she studied at l'Atelier des arts plastiques. Travelled to Mexico. Various group showings and solo exhibitions in Provincial and American galleries. An album of her poems and lithos is in preparation. Member of l'Association professionnelle des Artisans du Québec. Member of the Independent Art Association of Montreal. Founder-director of Studio Christiana, maker and publisher of artistic cards. Lives in Montreal.



"Noyau central", 26" x 36".





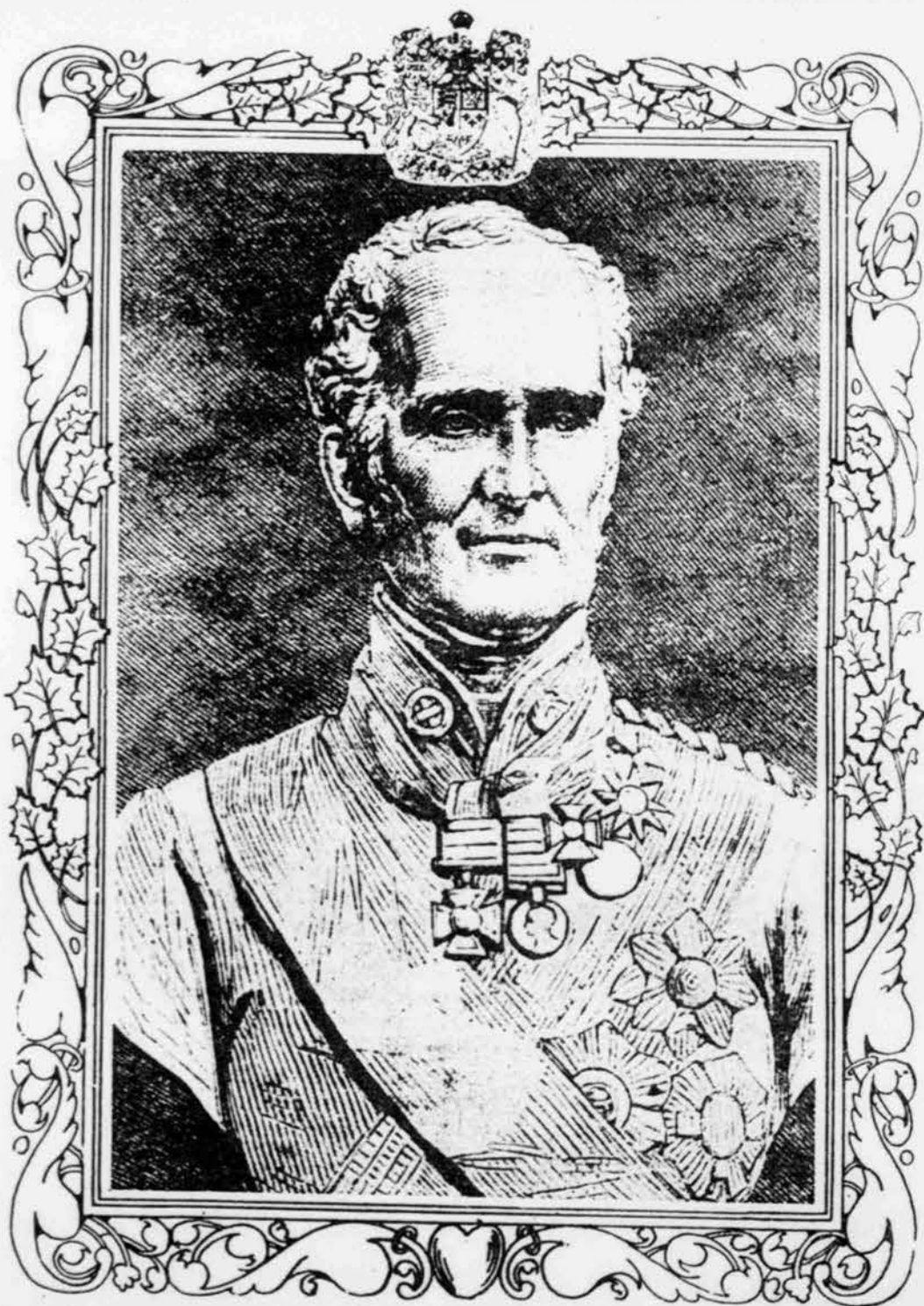
17 janvier 1839

*Le Devoir* 17 janv. 1938

### Le "vieux brûlot"

Le 17 janvier 1839, sir John Colborne, plus tard Lord Seaton, devint gouverneur général du Canada. Ce vétéran de Waterloo est considéré par les historiens comme un soldat brutal et sans pitié. Comme commandant des troupes du gouvernement, il exerça la vengeance des bureaucrates contre les patriotes. Il ordonna à son armée de brûler les propriétés, de saccager les fermes, d'arrêter les hommes et de chasser les femmes et les enfants. La population lui décerna le nom évocateur de "vieux brûlot". Après le départ de lord Durham, il devint administrateur du pays et il réprima avec une sévérité encore plus grande que l'année précédente les troubles de 1838. C'est lui qui se chargea des châliments à infliger aux patriotes défaits. Près d'une centaine d'entre eux furent condamnés à la potence, plusieurs bénéficièrent d'un pardon et furent exilés, mais douze montèrent à l'échafaud. Malgré sa férocité, Colborne fut critiqué par la minorité bureaucrate à cause de sa prétendue "mollesse". Ce seul fait donne une idée du fanatisme qui affolait alors les bureaucrates, craignant de perdre des avantages dont ils ne bénéficiaient qu'en pressurant la majorité canadienne-française.

GALERIE DES GOUVERNEURS-GENERAUX  
DU CANADA DEPUIS CHAMPLAIN



Sir John COLBORNE, — 1838-1839. — Ce gouverneur, surnommé le "Vieux Brûlot", à cause des incendies nombreux qu'il sema partout, pendant l'insurrection, avait déjà remplacé temporairement lord Gosford. Le mouvement insurrectionnel de 1837 eut du retentissement en Angleterre, où lord John Russell présenta, à l'ouverture du parlement impérial, en 1838, une loi pour suspendre la constitution de 1791. Cette mesure passa, quoique soutenue par une faible majorité. Sir John Colborne avait reçu l'ordre de mettre cette loi à exécution. (Photo Livernois, Québec).

1839

Annexe:—

Lindsay et Muir au capitaine Thomas L. Goldie, secrétaire civil, de la corporation chargée de l'entretien des phares, Québec, le 16 août. Rapport de T. Drysdale, horloger. p. 38

Sous-annexe:—

Drysdale à MM. Lindsay et Muir, de Québec, le 13 août. Réparations faites au phare à l'extrémité sud-ouest de l'île d'Anticosti. p. 39

Hôtel du  
Gouvernement,  
Montréal,  
le 19 août.

Colborne à Normanby (N° 107). Cette dépêche complète la dépêche confidentielle du 28 juillet. L'attitude des gens en divers endroits des deux provinces à l'égard de l'union projetée. Il demande de biffer du projet de loi certains articles qui pourraient provoquer de violents débats. Il condamne la création de nouvelles circonscriptions électorales et propose quelques modifications à apporter au présent état de choses. Les membres du Conseil législatif ne devraient pas être remplacés périodiquement. Son projet donnerait à la population d'origine britannique 52 représentants dans l'Assemblée sur un total de 84. L'administration des territoires de l'Ouest et l'aide de certains fonctionnaires à Toronto. Le projet d'inclure Gaspé et Bonaventure dans le Nouveau-Brunswick. p. 41

Hôtel du  
Gouvernement,  
Montréal,  
le 21 août.

Colborne à Normanby (N° 108). Au sujet de la correspondance échangée à propos de la suspension des juges P. Panet, E. Bédard et J. R. Vallières de St-Réal, il explique pourquoi il a décidé de ne pas réintégrer ces juges dans l'exercice de leurs fonctions. p. 51

Hôtel du  
Gouvernement,  
Montréal,  
le 23 août.

Colborne à Normanby (N° 109). Le capitaine W. Sandom, de la Marine royale, commandant sur les lacs du Haut-Canada, croit que, si les services qu'il a rendus à Prescott avaient été consignés dans le rapport du lieutenant-colonel H. Dundas, il aurait reçu un témoignage de la satisfaction de Sa Majesté. La conduite de Sandom au cours de la bataille de Prescott. Il demande que ces faits soient portés à la connaissance de l'Amirauté afin de donner à cet ancien officier la même récompense qui fut accordée à l'officier qui commandait les troupes en cette occasion. p. 60

Hôtel du  
Gouvernement,  
Montréal,  
le 5 septembre.

Colborne à Normanby (N° 110). Il lui transmet, avec son approbation, la demande de William Sheppard qui veut être nommé membre du Conseil exécutif du Bas-Canada. Il demande que la commission porte la date du 18 octobre 1837; c'est en ce jour que la nomination fut faite par Gosford, comme l'atteste la dépêche de Gosford, N° 105, du 19 octobre 1837. p. 65

Annexe:—

William Sheppard au major T. L. Goldie, de Woodfield, Québec, le 3 septembre 1839. p. 66

[Ministère des  
Colonies],  
le 19 septembre.

[Russell] à Thomson (N° 3—brouillon). Il lui transmet copie de la dépêche de Colborne, N° 107, du 19 août; propositions concernant le projet d'unir les Canadas. p. 50

Hôtel du  
Gouvernement,  
Montréal,  
le 10 septembre.

Colborne à Normanby (N° 111). Avant l'ouverture de la cour du Banc du Roi, à Montréal, le 27 août, il abrogea la loi martiale en vigueur dans le district de Montréal depuis le mois de novembre de l'an dernier. La tranquillité le long de la frontière. p. 67

## RAPPORT

SUR LES

## ARCHIVES PUBLIQUES

POUR L'ANNÉE 1941

- 1839 (6) Tableau indiquant le nombre des terres concédées et réservées dans le Bas-Canada. p. 284
- (7) John Davidson et T. Bouthillier, commissaires, à \_\_\_\_\_, du bureau des terres de la Couronne, Québec, le 13 juin 1839. Conformément à la demande que renfermait la dépêche de Glenelg, N° 45, du 25 janvier 1839, il fait l'historique des réserves du clergé depuis 1827. p. 285
- (8) C. R. Ogden, procureur général, au major T. L. Goldie, secrétaire civil, des Trois-Rivières, le 13 septembre 1839. Il lui accuse réception de la lettre du 17 juin où l'on demandait son opinion sur le paragraphe de la dépêche de Glenelg, N° 45, du 25 janvier 1839, relatif à l'acte impérial 7 et 8, George IV, ch. 62, qui n'a pas été mis en vigueur lors de la vente des réserves du clergé; cette négligence a-t-elle invalidé le titre de ceux qui ont acheté les terres? Ogden se demande si un tribunal de la province invaliderait les droits des concessionnaires pour un pareil motif. p. 302
- [Ministère des Colonies],  
le 18 août. [Normanby] à Colborne (N° 66—brouillon). Il lui transmet une lettre que Jane Bryan a adressée à sa fille qui est censée vivre à Montréal; c'est la femme d'un certain Dickson. Demande de renseignements. p. 309
- [Ministère des Colonies],  
le 31 août. Lettre sans signature à Colborne (N° 67—brouillon). L'auteur fait savoir à Colborne que C. Poulett Thomson a été nommé capitaine général et gouverneur en chef de l'Amérique britannique du Nord. Thomson partira probablement au cours de la seconde semaine de septembre. p. 373
- [Ministère des Colonies],  
le 5 septembre. [Russell] à Colborne (urgente—brouillon). L'Amirauté prend des mesures pour que le *Pique*, vaisseau de Sa Majesté, transporte C. Poulett Thomson à Québec et ramène ensuite Colborne en Angleterre. p. 374
- Hôtel du Gouvernement,  
Montréal,  
le 23 septembre. Colborne à Normanby (N° 115). Au sujet de la dépêche de Normanby, N° 66, du 18 août, il lui transmet une lettre de Mary Bryan à sa mère. (L'annexe manque). p. 308
- Hôtel du Gouvernement,  
Montréal,  
le 25 septembre. Colborne à Normanby (N° 116). La mort de Roch de Saint-Ours, shérif de Montréal; MM. J. Boston et H. E. Barron ont été nommés shérifs conjoints; leurs titres. p. 310
- Hôtel du Gouvernement,  
Montréal,  
le 27 septembre. Colborne à Normanby (N° 117). Il lui transmet copie d'une lettre de sir George Arthur et de sa réponse. Les incidents à la frontière et la nécessité d'être sur ses gardes; il ne craint plus des attaques concertées contre la province. p. 313

## Annexes:—

- (1) Arthur à Colborne, de l'Hôtel du Gouvernement, à Toronto, le 21 septembre 1839. La situation dans le Haut-Canada. Les intrigues russes. La publication du rapport de Durham a suscité une nouvelle agitation en faveur du gouvernement responsable. Il croit que la situation s'améliorera; toutefois, il faudrait renforcer la milice. p. 317

## RAPPORT

SUR LES

## ARCHIVES PUBLIQUES

POUR L'ANNÉE 1941

1839

Annexe:—

Rapport du Conseil exécutif en date du 4 juin 1839, renfermant les noms de soixante-douze condamnés dont la sentence a été commuée en déportation à vie; liste de quinze condamnés exemptés de la déportation à vie; leur bonne conduite future. p. 350

Hôtel du  
Gouvernement,  
Montréal,  
le 15 octobre.

Colborne à Russell (N° 124). Il lui accuse réception des dépêches publiques et privées du 5 septembre. Il sera heureux de donner tous les renseignements possibles à Thomson et à sir Richard Jackson. Il se propose de rencontrer Thomson à Montréal. Plus tard, il se rendra à Québec et s'embarquera sur le *Pique* avec ses subalternes. p. 354

Hôtel du  
Gouvernement,  
Montréal,  
le 15 octobre.

Colborne à Russell (N° 125). Sur la demande d'Arthur, il transmet une adresse des magistrats du district de Midland concernant la conduite du major R. H. Bonnycastle, I.R., alors qu'il commandait la garnison à Kingston. p. 355

Annexe:—

Adresse des magistrats du district de Midland (sans date). p. 358

Hôtel du  
Gouvernement,  
Montréal,  
le 15 octobre.

Colborne à Russell (N° 126). Au sujet de la dépêche N° 69, du 31 août, il déclare que les représentations faites au sujet de D. B. Viger, incarcéré à Montréal, sont dénuées de fondement. Pièces à l'appui de cette assertion. p. 362

Annexes:—

(1) H. Edmund Barron, shérif, au major T. L. Goldie, de Montréal, le 18 octobre 1839. Enquête faite au sujet d'une doléance de Viger. p. 364

(2) Boston et Barron, shérifs conjoints du district de Montréal, à Goldie, de Montréal, le 18 octobre 1839. Ils lui accusent réception de la lettre du 17 octobre renfermant copie de la dépêche N° 69, du 31 août, du secrétaire d'Etat. L'accusation d'un traitement trop sévère infligé à Viger, incarcéré dans la prison de Montréal, est dénuée de tout fondement. En somme, M. Viger est l'objet de très grands égards. Le traitement accordé aux autres prisonniers et les exigences du bien commun. p. 363 et la suite à la page 372

Downing St.,  
le 26 octobre.

[Russell] à Thomson (N° 26—brouillon). Il lui accuse réception de la dépêche de Colborne, N° 118, du 27 septembre, renfermant la liste des personnes convaincues de haute trahison dans le Bas-Canada et dont la sentence de mort a été commuée en déportation à vie, ainsi que la liste de ceux qui ont obtenu un pardon conditionnel. Cette dernière renferme les noms de deux accusés qui ont reçu leur pardon à condition de quitter la province; le cas des autres condamnés a été recommandé à la bienveillance du gouverneur. La Reine approuve le recours aux mesures de clémence. Russell espère que le *Buffalo*, qui transporte les prisonniers, apportera aussi leurs dossiers. p. 330

[Ministère des  
Colonies],  
le 26 octobre.

[Russell] à sir John Franklin, lieutenant-gouverneur des terres de Van Diemen (brouillon). Il lui transmet copie d'une dépêche de Colborne renfermant la liste des prisonniers convaincus de haute trahison dans le Bas-Canada et condamnés à la peine capitale, mais

## RAPPORT

SUR LES

## ARCHIVES PUBLIQUES

POUR L'ANNÉE 1941

# The Waterloo Men

YESTERDAY was the 150th anniversary of the battle of Waterloo. In the years after the battle many a Waterloo veteran was in Montreal, as the regiments of the British Army were sent in turn, one after the other, to serve in the Montreal garrison. In those years Montrealers must have heard many an account of the battle from those who were telling their own experiences.

In 1839 Montreal witnessed a remarkable ceremony when the Governor-General, Sir John Colborne, himself a distinguished veteran of Waterloo, conferred the insignia of a Knight Commander of the Bath on one of Waterloo's heroes, Maj.-Gen. Sir James Macdonnell. The ceremony was carried out with grace and honor, with waving banners, a splendid cortege, and martial music.

Sir John Colborne had commanded the 52nd Regiment at Waterloo. When Napoleon had thrown his Old Guard into the battle, in a last effort to break the British line, Sir John, acting without orders and on his own initiative, commanded his men to fall upon the flank of the Old Guard, just as it approached. This order helped to impel the retreat that later carried away Napoleon's army.

Sir James Macdonnell, who received the insignia from Sir John Colborne's hands in Montreal, had played a part in the battle no less important. He had been in command of the British force defending the massive country house — almost a chateau — named Hougoumont.

Hougoumont, with its high brick wall, was in the centre of Wellington's position. After a careful probing reconnaissance, Napoleon decided that the centre of Wellington's line was the point to be broken.

The battle of Waterloo opened with an attack on Hougoumont. And against the old farm house the struggle raged almost throughout the day. An infantry charge failed. Bombardment then began. The

tower was soon ablaze. The fire spread to the chapel, where the wounded had been laid.

As Sir William Maxwell wrote, in his old account of Waterloo, "though the flames raged above, shells burst around, and shot ploughed through the shattered walls and windows, the guards nobly held the place, and Hougoumont remained untaken."

So it was that in the faraway garrison town of Montreal, some 24 years after the battle, these two Waterloo veterans joined for the ceremony. A surgeon of the 66th Regiment, who was present, explains that though Sir James Macdonnell "had been appointed a Knight Commander of the Bath... no opportunity of personal investiture with the insignia of the rank had yet occurred." There was something wonderfully fitting in the way the postponed ceremony was at last carried out in Montreal.

As this army surgeon writes: "With much grace and propriety, one eminent soldier was thus the Royal Representative in conferring this honor on another gallant companion in arms; and that well-tried sword which had led the 52nd to victory on many a hard fought field, and finally waved before them when they routed a column of Napoleon's Guard, on the evening of Waterloo, was now most fittingly employed in bestowing Knighthood on the stalwart and indomitable defender of Hougoumont."

The ceremony is described as taking place "early in September (1839)... in Sir John Colborne's residence." This means that it must have taken



The Duke of Wellington

place in the house on the northwest corner of Notre Dame and Bonsecours Streets. This was a mansion built by an American millionaire, William Bingham, and rented as a Montreal residence for the Governors-General about 1838. In 1843 (after a new residence, "Monklands," was provided for the Governors-General) this mansion became the building where the High School of Montreal was opened. A few years later (much altered and enlarged) it became Domergue's Hotel.

Sir John Colborne and Sir James Macdonnell were only two of the many Waterloo veterans who lived for a time in Montreal. In *All Our Yesterdays* two weeks ago was an account of another Governor-General, Lord Cathcart, who had three horses shot from under him at Waterloo.

Still another Waterloo officer was Lieut.-Col. Robert Ellison.

Col. Ellison was a very gentlemanly officer. He was fair and just in his dealings not only with his regiment in the garrison, but the citizens of Montreal. He would sit in the old Christ Church in Notre Dame Street (not yet a cathedral) with a most soldierly earnestness through even the dreariest of sermons. He was graceful at balls and receptions. He gave gracious permission to have the regiment's band entertain the public by playing on the Champ de Mars. Everyone was sorry to see him leave, when his regiment was ordered home.

Some anecdotes about Col. Ellison are told by the celebrated raconteur, Capt. Gronow, in his book of "Reminiscences and Recollections."

Capt. Gronow had been with Ellison at Waterloo. About noon, on the second day before the battle, when the British forces were on the march, they were ordered to a halt. Every officer and soldier at once set to work to get rid of the beard he had grown; none had had time to shave for about a week.

Capt. Gronow says that Lord Salton called upon him to be the judge in a bet he had made with Ellison. He had wagered that Ellison could not shave off his beard in one minute.

Preparations were made. Ellison took care to soak his face in water. But it seemed impossible that the bet could be won. His face was covered with a week's growth, so thick and dark that it had won him the name in the regiment of "Black Bob." But Ellison seized his razor, and, without the aid of a mirror, had the beard off his face before the 60 seconds were over. It was a painful victory, but a victory nonetheless.

Col. Ellison had already been through the Peninsular War. At Waterloo he was in the thick of some of the worst fighting. In the struggle around old Hougoumont, Ellison was nearly surrounded and bayoneted. But his men — and he was a great favorite with his men — charged to his rescue and carried him out alive.

Though coming through many a battle, Col. Ellison died on the parade ground. He had taken his battalion from Canada to London. A Gold Day was being held at Hyde Park. He gave the command, "Present arms." As his men presented arms to him, he dropped dead from the saddle.

Not all the Waterloo officers who served with the garrison in Montreal returned home. The garrison had its military cemeteries. One of them was on Papineau Avenue, by Logan Street. There were buried the officers and men, and the members of their families,

who died in Montreal. At least one of the stones in this old Papineau Cemetery marked the grave of a Waterloo veteran.

It was a tall stone, carved with an inscription to Lieut.-Col. R. P. Holmes, commander of the 23rd Regiment of Foot, Royal Welsh Fusiliers, in the Montreal Garrison. He had been wounded in the campaign in the Peninsula. He received a head-wound at Waterloo, but this did not prevent him from entering Paris with Wellington's army of occupation. He died in Montreal of the cholera in 1849.

His death-bed scene was in the best tradition of military drama. It was described by *The Times*. When Col. Holmes was near his end, he ordered all the officers of his regiment "to assemble at his bedside, which they did, and parted with them in a most affectionate and feeling manner, and hoped that if he had been strict over them at any time, and they might have felt the same irksome, they would attribute his conduct to his desire to uphold the high character of the gallant regiment he had the honour to command, and now that his life was fast ebbing, he wished to die in peace with all men, and forgive others as he hoped to be forgiven by all."

The old military cemetery on Papineau Avenue could not be preserved. The city was pressing upon it. A road had to be opened through it. And it proved impossible to prevent vandals from desecrating the stones of the dead.

In 1945 the Last Post Fund removed the bones of Lieut.-Col. Holmes, and the bones from the other graves in the cemetery, to its Field of Honor at Pointe Claire. There the old stones were set up to mark the new graves. Today, on this height overlooking Lake St. Louis, lies Col. Holmes, who served in the Army for 38 years, and saw the smoke rolling over the wet hayfields of Waterloo 150 years ago, on one of the most fateful days of history.



For more information contact Jacob Livchson

Liberty  
BOOK OF THE MONTH

Canadian Yesterdays

WE RECOMMEND *Canadian Yesterdays* (Longmans, Green & Co., Toronto; \$4.50) by Edgar Andrew Collard, editor of the *Montreal Gazette*, as a charming series of true yarns spun out about little-known



E. A. Collard

Canadian eccentrics and unknown facets of well-known personalities. There are miniature profiles of Sir John A. Macdonald's wife crossing the Rockies on the cowcatcher of a train; Prof. Charles H. Grimley, who flew in a balloon called *City of Ottawa* to celebrate Dominion Day; Capt. Matthew Webb, who swam the English Channel, only to die in the whirlpool of the Niagara Falls rapids; Toronto's Henri Julien, who joined the Mounties just to sketch the northern wilderness in the 1870's for the *Canadian Illustrated News*.

SAMPLE OF HIS PROSE:

Sir Arthur Conan Doyle arrived at Montreal's Bonaventure Station on Wednesday, June 3, 1914. Montreal was talking about the terrible tragedy of the *Empress of Ireland* in the St. Lawrence. The sinking of the great ship was still a mystery. Could the creator of *Sherlock Holmes* offer any clues?

Sir Arthur was amused. No, he could offer no clue. Smoking his pipe, he was a huge man, with a mild face and a comfortable big moustache.

The inevitable question was asked: "What induced you to write *Sherlock*

*Holmes*?" Sir Arthur replied he was a medical man by profession. His practice had brought him into touch with disease and crime. This gave him the material afterwards used in his stories.

Next day, he stood up to speak before the Canadian Club in the Rose Room of the Windsor Hotel. His topic was *Literature and the Literary Life*. He was not in the least disturbed, he said, that Canada had not yet produced a great literature. The Dominion had better things to do than to dream. Canada's call to her sons was a call to action. Great deeds were better than great sonnets.

No one can teach people to be writers, he said. But style can be taught. He recommended a study of the great Elizabethan masters of English style. He recalled how the Scottish Ambassador had described Queen Elizabeth's dancing: "She danced high and disposedly." That, he thought, was a model of the unusual word used in exact description.

When the literary aspirant has mastered style, what must he do then? He must learn to play ping-pong. Why ping-pong? Well, he would have to learn to play that game, for many a long year, with the editors. He himself had learned a good-humored patience by playing ping-pong with editors for 10 years. He "pinged" his writings to them, and they "ponged" them back to him.

He remembered a class in poetry conducted at his old school, when he was a boy. Every boy had to produce poetry as part of his school exercises. One day, the subject was the Biblical story of Judith and Holofernes. The master read the submissions and came upon these lines: *She looked to heaven, her sword she drew She cut Holofernes' head in two.*

The master would not accept these lines. So the boy came back with a new effort. It read:

*Her sword she drew, she looked on high, And cut his throat from eye to eye.* ♦♦

"4100-1177-1177" 2/11/1957



BALLOON was flown over Ottawa in 1877 to celebrate Dominion Day by Prof. C. Grimley.



MONTREAL SNOW in Victorian days amazed Anglican Bishop Oxenden on St. James Street.



PRAIRIE HUNT for buffalo was sketched 1880 by Toronto artist, Henri Julien, who joined the Mounties for art.



HALIFAX ACTORS, Garrison Drama Club, 'assisted by lady amateurs', 1870, staged Venice comedy, 'Dearest Mamma'.



## Editor Of Gazette Wins National Press Award

Toronto, March 30—(CP)—Montreal Gazette Editor Edgar A. Collard today was named winner of the National Newspaper Award for editorial writing in 1959.

His entry comprised 12 editorials on subjects ranging from fake quiz shows and values of suburban living to assessment of the difficulties facing Mr. Khrushchev.

Mr. Collard previously won the award in the first two years of this annual competition—1949 and 1950.

Among entries highly regarded was that of Gerard Filion, of Le Devoir.

Winners in other sections were:  
Spot news reporting — Andrew MacFarlane, Toronto Telegram, for stories on the rebel victory in Cuba.

Feature writing — Gene Teipner, Winnipeg Free Press, for an article credited with bringing thousands of eye bequests to the Manitoba eye bank.

Staff corresponding — Bruce Hutchison, Victoria Times, for articles on Japan and Formosa.

Spot news photography — George Diack, Vancouver Sun, for a photograph of a fireman's rescue of a would-be suicide from Lions Gate bridge cables.

Feature Photography — Bob Olsen, Vancouver Province, for a sensitive picture taken after a Santa Claus flight to the home of newborn triplets at remote Takysie Lake, 150 miles west of Prince George.

Cartooning — Duncan MacPherson, Toronto Star, for his commentary on the 1959 Federal Budget.



E. A. COLLARD

Sports Writing — Dick Beddoes, Vancouver Sun, for three sports columns.

The awards will be presented at a dinner in Toronto Saturday, May 7, given by the Toronto Men's Press Club.

GAZETTE

MAR 31 1960

# ALL OUR YESTERDAYS

BY EDGAR ANDREW COLLARD

## "MONTREAL YESTERDAYS"

MONTREAL YESTERDAYS. By Edgar Andrew Collard. Longmans Canada Ltd., 137 Bond St., Toronto; 320 pages (illustrated); 6.00.

Reviewed by John A. B. McLeish

(Dr. McLeish is Registrar, and Research Associate Professor of Education, at Carleton University, Ottawa, and the author of "September Gale," a Study of Arthur Lismer.)

ONE sign that a metropolitan city is both beautiful and beloved is to be found in the number and nature of its interpreters — its historians, novelists, and artists — and in this respect Montreal is increasingly well-served. In the novels of such writers as Hugh MacLennan and Gabrielle Roy, in a group of scholarly histories by both French and English Canadians, and in a large number of vivid paintings of the city and its people by artists exhibiting in the galleries and in Dominion Square, both Montrealers and visitors to Montreal can more and more see described various aspects of the life and times of one of the more fascinating cities of the Western hemisphere.

Among these interpreters, however, Edgar Andrew Collard holds a distinguished and, in fact, a unique place. It has been his special contribution, working across a range of twenty years, and with a kind of loving devotion, to bring vividly to life the episodes and the people in the story of Old Montreal who best illustrate its spirit and its unique character. It has been his special mission, a mission superbly discharged, to remind Montrealers and indeed all who love Montreal that the true city is not in fact to be found in the glittering modern facade, however attractive this may be in its own way; not in these gleaming new skyscrapers, the newly-widened avenues, and the apparent glamor of modernity, but in the continuing and historic spirit of the city, the essential yet elusive spirit which arises in fact from the lives and events of days past.

Now in "Montreal Yesterdays" Mr. Collard has provided for the first time in book form a collection of his fine vignettes of the Montreal scene of the nineteenth and early twentieth centuries. Even the titles of the three major sections into which the book is divided are evocative: Prelude to the Victorians, Victorian High Noon, and Twilight of the Victorians. From the wide range of colorful events and fascinating people which are provided by these richly nostalgic periods, the author has first of all selected with fine discrimination and originality, and has then presented them in a writing style of the first order — gracious but also penetrating and analytical, urbane but compassionate.

It is a style of remarkable virtuosity of insight, but because of the great readability of the book one is hardly aware of all this until looking back. For example, in the astonishing story of Harman-Blennerhassett and his wife, the rich Irish couple whose folly led them into becoming dupes of Aaron Burr, and who ultimately came tragically and poorly-stricken to Montreal, the writer is able to understand and to convey the imbecility of Blennerhassett and Lady Macbeth quality of his wife, and yet to leave the reader moved by the sense of all human affinity to these people, a sense of pathos in which we are all involved.

Likewise in his series of cameos of eccentric Montrealers who nonetheless in their own way have left a distinctive mark upon the historic soul of the city, Mr. Collard is able to make us see that their eccentricity was only the exotic side of a character essentially generous, brave, or intensely human. Dr. Philip Carpenter, for instance, who received his friends in his drawing room with a basin of water in front of him and a pile of his huge collection of shells beside him, which he was forever classifying even as he talked; yet whose persistent public leadership preserved the old St. Antoine Cemetery for the city to become ultimately Dominion Square; or Charles McKiernan, the almost legendary Joe Beef, whose bizarre handbills and macabre sense of humor only in the end heightened the effect of his overwhelming generosity.

The book is full of surprises: How many know that Jefferson Davis and his family made Montreal their home for several months in 1867 (Davis's appearance at the Theatre Royal was that of a man haggard and broken, whom "not even the wild cheering of the crowd moved to smiles"), or that the home where he and his family lived still stands on Mountain Street and was later the residence and office of Dr. William Henry Drummond? Or that Mark Twain spent six months in Montreal in 1881 seeking to establish his claim to the protection of the Canadian copyright law, and that at the dinner which crowned Twain's departure at the

fashionable Windsor Hotel he commented on almost every side of the city's activity as though a native son? Or that Sir William Van Horne was not only a collector of paintings ("He wanted a massive collection. He liked to think in terms of bigness. He liked big houses, 'fat and bulgy like myself', big roofs, doors, windows, desks, spaces") but a painter himself: "High up in his studio, painting by arc lamps far into the night, when Sherbrooke Street had grown quiet and few but he seemed awake, rejoicing in his loneliness . . . sharing in his way, something of the excitement of creation."

In these episodes and throughout the book, Mr. Collard takes the reader with him, as it were, into the immediate presence of the person or the event. The famous old Victoria Skating-Rink, where hockey perhaps originated, and which by the nineteen-twenties had become a dusty and dilapidated shell, comes alive again in the kaleidoscopic brilliance of a Victorian skating masquerade, and the fascinated gaze of the vice-regal party in the gallery seems to be also one's own. The heroic vigil of the Reverend William Squire, sitting alone beside the dying traveller in the cholera-laden room at the Ottawa Hotel becomes not some distant fact of Canadian history but a tender and spiritual experience. The glorious heyday of the St. Lawrence Hall with its great-hearted proprietor, Henry Hogan, and then its gradual but gentle decline and fading out as more "modern" hotels replaced it, becomes so intimately part of one's own loyalties that it seems symbolic of the loss of much of the best of Victorian times among us (Galsworthy used the same great theme in "Quality" with no greater effect).

♦ ♦ ♦  
 And there are times when the narration carries one back into the Montreal past supposedly long dead with the powerful technique of the documentary camera, as in the approach to Joe Beef's canteen. "The visitor would be taken from St. James Street, with its line of dignified gas lamps, down toward the waterfront. The streets would become narrow, dimly lighted, quiet. Buildings would seem old, shabby, while here and there a great solemn warehouse would loom up above . . . Soon the northwest corner of Common and Callieres Streets would be reached — the corner of Joe Beef's Canteen (which is a saloon to this day). When the door swung open into the night, the smell of buffalo would sweep out, hard and unmistakable. There would be a clamour of voices, a flash of light, and a glimpse of the dishevelled crowd."

From this fine collection each must choose his own favorites, and this reviewer in closing can only cite two vignettes which most fascinated him simply as a reader. One is the description of Father Wood of St. John the



Henry Hogan  
 of St. Lawrence Hall

Evangelist Church: ascetic, athlete, and saint, the merry-hearted friend of boys for whom he founded a school and the revered companion of men like Sir William Osler, the founder of a noble church which had its beginning in a little stone mortuary chapel; at the very end of his life standing "lips quivering and tears in his eyes" at the unexpected hurricane of applause that arose for him as, shy and modest as always, he had stood to move the unanimous election of a new bishop.

The other is the beautiful essay on Eben Picken, the bookseller on Beaver Hall Hill. Here all the qualities which make Montreal Yesterdays preferred reading are superbly assembled: the perceptive and cadenced style, the evocation of mood and manner, the sure understanding of the special quality of the subject, in this case the perfect integrity and single-heartedness of Eben Picken, tall, spare, fastidious, grey-eyed and grey-haired, a priest amid the shrine of his books; and the immediate presence of the shrine itself, dusty and cool, in the blaze of a Montreal Edwardian summer day, and as it were hallowed by the sense of the universality and human dignity of man's learning; and then, always, the two-fold sense of the sad transience of those Montreal yesterdays but at the same time of their joyful permanence.

For the fact about Eben Picken was that, if unlike Father Wood he did not leave behind him a great church and a fine school which are still physical evidences, he nonetheless bequeathed himself to the continuing tradition of Montreal, the inner soul of the city, which (as Mr. Collard's fine book brings home to us) is the chief reason why it is both beautiful and well-loved.

## Down The By-ways of History

CANADIAN YESTERDAYS. By Edgar Andrew Collard. Longmans; 327 pages, \$4.50.

REVIEWED BY M. GRATTAN O'LEARY  
(Vice-President and Associate Editor, Ottawa Journal)

History is not, as Gibbon's desolating sentence had it, a mere register of the crime and follies of mankind. Nor is it but the tale of great warriors and statesmen shaping human events. Of its warp and woof as well, a rich part of its tapestry, are the lives of people, their joys and sorrows, their triumphs and disasters, found, as the author of this volume says, in history's byways, among human beings "with the eccentricities, irrelevancies and preoccupations that give humanity its attraction."

It is this sort of history that Mr. Collard gives us, and charmingly. And the charm, I think, is not only in Mr. Collard's tales, but in his way of telling them. Here is the true art of the story-teller (an art too largely lost) and also a writer who knows what words are about, who is not one of those journalists eternally up in arms or down in the arena, but one who commands sentences where intelligence and scholarship make up good prose, penetrating in insight and warm in texture. Here is in short the distinguished style which Mr. Collard contributes to the editorial page of *The Gazette*.

And Mr. Collard is more than a fine writer; he has as well an eye for the strange and the dramatic. Thus this volume begins with a chapter on a ghost story (one of the best we have ever read) and ends with another on how in 1761 a London tailor got a broken head for holding that Canada should be handed back to France in exchange for the West Indian Island of Guadeloupe (there was debate in Canada on the same subject that same year).

In between are tales, some light and lively, some sombre

or poignant, but nearly all enchanting, little sagas of our past that round out our history and make it more vivid and human.

*THE GAZETTE*  
10-12-1958



A NEW YEAR'S VISIT, 1873

This I suggest is an important contribution, one which our dry-as-dust historians and economic chroniclers are too prone to neglect.

It is well to know when Car-

tier planted a Cross on the cliffs of Gaspé, or when Champlain landed at Quebec, or how Wolfe and Montcalm behaved on the Plains of Abraham, or how

to learn that John A. was once knocked senseless on a Montreal platform by turbulent electors (a thing Prof. Creighton neglected to tell us in his recent fine biography), and that Lady Macdonald, a girl who had a way with her, once crossed the Rockies on a locomotive cow-catcher.

It is well, if we would know our history, understand an event in it which continues to affect our lives, that we read the debates in Hansard on Louis Riel (I would make Laurier's speech in that debate required reading in our classrooms); it is more exciting to read Mr. Collard's tale of Riel, a price out for his arrest, stealing furtively into Ottawa to sign the members' roll in the House of Commons.

Mr. Chesterton once said that the world would never starve for lack of wonders, but that men might well starve for lack of wonder. Not the least merit of Mr. Collard's book is that it excites wonder, feeds our curiosity, calls us back from hard facts of the present to the romance of a vanished past.

Desmond MacCarthy once said that he never could much care about books for a desert island so long as he could have a few for his bedside. I think Mr. MacCarthy, had he been a Canadian, would have wanted a book like Mr. Collard's for his bedside, or wanted it for a log fire and the winter winds outside.

There are some 40 odd chapters in this book, or 40 separate tales or bits of history, some heroic, some sad, some of glad grace, some with the ghostly touch of Walter de La Mare. The three I like best are "New Year's Customs in Old Quebec" (perhaps because I remember them dimly), "An Old Quebec Burying Ground" (of one of the strange things of history) and "In League with the Devil," the story of Gamache, legendary figure of Anticosti.

But all are good, and "Canadian Yesterdays" goes on my Christmas list for a few choice spirits.

**CALL BACK YESTERDAYS.** By Edgar Andrew Collard. Longmans Canada Limited, 55 Barber Greene Road, Don Mills, Ontario. 243 pages (illustrated). \$5.95.

Reviewed by Timothy P. Slattery, Q.C.

(Mr. Slattery, an authority on the history of Montreal, was the author, in 1962, of "Loyola and Montreal," a history of Loyola College and its relations with the life of the city. He is at present writing a book on "The Assassination of D'Arcy McGee").

"HISTORY", as Voltaire not so surprisingly said, "is a pack of tricks we play on the dead." Perhaps. Yet if more plain and pleasant books were written like "Call Back Yesterdays," they could readily succeed in reducing Voltaire's appraisal of history to less than half a truth. Certainly Mr. Collard's latest book gives the dead every chance to speak for themselves. It consists of a carefully selected collection of direct accounts by witnesses who did not rely on hearsay in telling us how things were when Montreal was young, fair and freckled.

◆ ◆ ◆  
If interpretation be the art of history, too often these interpretations seem to grow more brilliant in those gaps where the facts are rarest. But not in this case. Edgar Andrew Collard, the busy Editor of The Gazette in the best tradition of Brown Chamberlin, and a very active historian and writer as well, has gathered a sparkling array of facts together and modestly retires behind them to let them talk, almost to the point where they bemuse us, particularly on the biggest to the smallest of the little things that once mattered very much and have since disappeared.

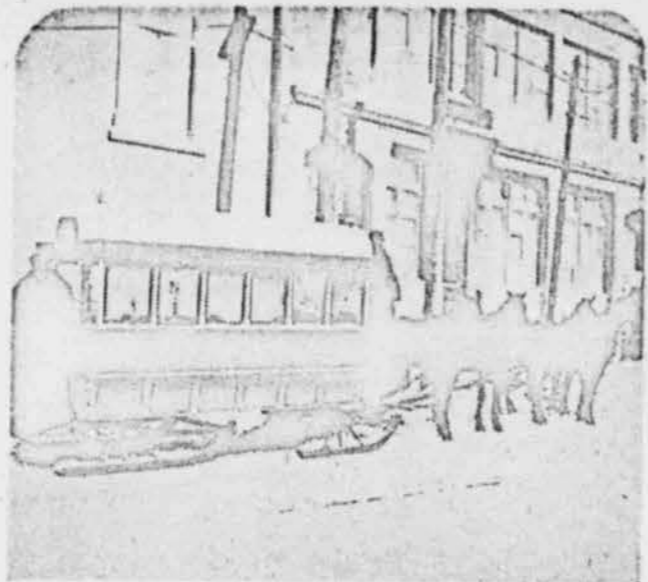
Montreal is now one of the great and interesting cities of the world. So it is worth knowing how very interesting it was, when it was far from great, if more human. Was it more easily understandable a hundred years ago? This book will provide an answer. For color, variety

and bustle, it probably has in store for the reader almost as many individual smells, shocks and surprises as a bazaar in Cairo.

Most of us form very incomplete images of cities. We know ancient Rome, for example, from such books as Plutarch's "Lives of the Noble Grecians and Romans." But those highly polished stones need to be balanced by raw material from quarries like Cicero's letters (especially the intimate ones he expected to be destroyed, and were not).

Otherwise we would never see the real Rome — the silent soldiers with their itch for noisy praise, the people's politicians with their colossal conceits, the peculiar poets, the gangsters, the snobs and the brilliant slaves — that is to say, all those real people with their small talk, and the very small things they did, as they crowded into Rome in the last days of the Republic and helped to build that enduring and noble city.

Montreal of the 19th century, to be known, needs to be revealed just as candidly, with fewer posed portraits and composed pictures, and less emphasis on politics and institutions. True enough,



Montreal horse-car, about 1890

Montreal has been deeply dyed by the big events. It was the commercial consequence of the Quebec Act, as the French and American Revolutions pushed it into a strange amalgam. Later, as it seemed to be splitting up, it reacted so strongly from the American Civil War that it grew together almost in spite of its divisions. These influences have not been overlooked by the city's historians. But this is only part of the picture. Another part, far from the romantic visions of Bartlett, resides in the homely day-to-day doings.

These are the yesterdays that are magically called back by Mr. Collard. Steaks for breakfast, songs on the river, zouaves, ice-bridges, leaching pits, the chewing and the spitting, wild flowers and lazy insects "within the walls", baths made of lead, gold teeth, ghosts, snowshoes, dog carts, shooting the rapids on a raft, long and earnest sermons, small horses with bells on, muffs, and Indians

with blue leggings — a myriad of things forgotten.

Mr. Collard in "Call Back Yesterdays" has, with simplicity and discretion, recreated the humble aspects of a vanished era. He gives us the opportunity to study our ancestors in their unguarded moments and to sympathize with their motives and mistakes.

(Incidentally, there seems to be a minor mystery in this book. The date of 1846 is attributed to the passages quoted from Lt.-Col. Sleigh which were published in London in 1853. There Sleigh describes the railways on page 84, and mentions that Montreal was then "united by rail with Toronto". Yet the Grand Trunk Railway between Montreal and Toronto was completed in 1856.)

Here, as a sample, are four different descriptions of the streets of Montreal written by travellers at different periods. Added for good measure, is a fifth description by a Montrealer.

Peter Kalm, visiting Montreal in 1749, wrote: "The

streets are broad and straight and divided at right angles by the short ones. Some of them are paved but most of them are very uneven."

Then Catherine Parr Traill wrote about Montreal in 1832: "We were struck by the dirty, narrow, ill-paved or unpaved streets of the suburbs, and overpowered by noisome vapor arising from a deep open fosse that ran along the street behind the wharf."

Charles Dickens who found Montreal "a heart-burning town" in 1842, saw it differently: "The streets are generally narrow and irregular, as in most French Towns of any age; but in the more modern parts of the city they are wide and airy."

◆ ◆ ◆  
A Boston newspaper correspondent described what he saw in 1849: "The streets look deserted... every third store seems to want an occupant, and empty houses groan for tenants. The blackened walls of the Parliament House present an unseemly appearance... The citizens poke about in the dark."

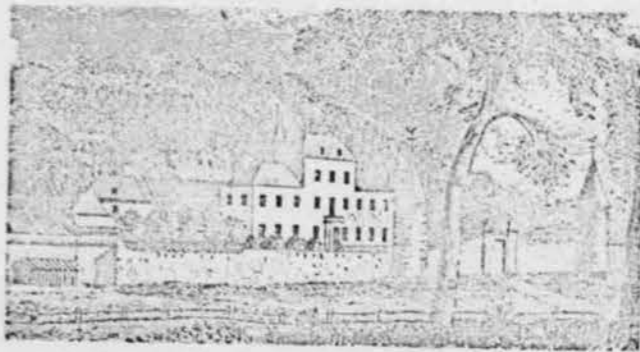
But it was left to a Montrealer, Newton Bosworth, to try to frighten the stolid citizens in 1839: "Among the evils yet unremedied stands foremost the state of the streets... When the roads are dusty, and the wind blows briskly — no unusual occurrence — the effect is distressingly annoying. So much

pulverized lime-stone as is then necessarily swallowed, cannot fail to produce some injury to the general health, and the mortar that is formed in the eyes by the union of their moisture with the powdered lime, must be pernicious to those delicate organs."

The samples given here to illustrate our old streets have not been taken directly from Mr. Collard's book. They are cited from similar sources or other parts of some of the authors quoted by Mr. Collard. Perhaps they may serve to whet the appetite. In any event, those found in "Call Back Yesterdays" are fuller, richer and better.

When you pick up this book, you will relax and wander within moments far away, and yet retain that familiar feeling of being still very close to home. The book winds like a stream through the quiet woods; it fascinates because it follows the course of leisure and curiosity.

Most of us would like to believe that we can make our own discoveries, especially about our own city. Within these covers, Mr. Collard permits us to preserve that illusion, so successfully has he hidden himself and all his hard work and amazing knowledge. I dare say that this book should attract all sorts of readers, including the kind that Chesterton thought of when he dedicated his book to "The human race to which most of my readers belong."



Towers on the Priests' Farm, 1839

"Call Back Yesterdays"

ALL OUR YESTERDAYS

BY EDGAR ANDREW COLLARD



## **Edgar Andrew Collard,**

editor emeritus of The Gazette, makes the past as alive as the present with his stories of how things were in and around Montreal in "Of Many Things" each Saturday on the editorial page.

# University honors historian Collard

## Studied 'mould' called Montreal

By PAULETTE ROBERGE  
Special to The Gazette

OTTAWA — Edgar A. Collard, well-known historian of Montreal and editor emeritus of *The Gazette*, was awarded an honorary PhD in literature at Carleton University's 74th convocation ceremony yesterday.

Collard, 70, a native Montrealer and graduate of McGill University, was associate editor of *The Gazette* from 1943 to 1953, and editor from 1953 to 1970.

His weekly column for *The Gazette* on the history of Montreal, first published in 1944, appears on the Saturday editorial page.

Collard has written 15 books, including *Canadian Yesterdays* and *Montreal: The Days That Are No More*.

David Farr, professor of history and director of Carleton's Paterson Centre for International Programs, quoted from Lewis Mumford's book, *The Culture of Cities*, in his address to the audience assembled at The National Arts Centre:

"Cities are a product of time. They are the moulds in which men's lifetimes have cooled and congealed, giving shape to moments that would otherwise vanish with the living and leave no means of renewal."

"Edgar Collard is a man who has studied the 'mould' called Montreal and extracted from it the 'lifetimes' of the long process of men and women who have called it their home," said Farr.

Farr said that Collard's receipt of four National Newspaper Awards and his appointment to the

membership of the Order of Canada secured his reputation as the "wise and cultivated editor of one of Canada's great newspapers."

"Professional historians have now recognized what Edgar Collard and a small band of like-minded individuals saw long ago: that the study of cities was as important in tracing the course of Canadian history as the examination of what went on in the House of Commons."

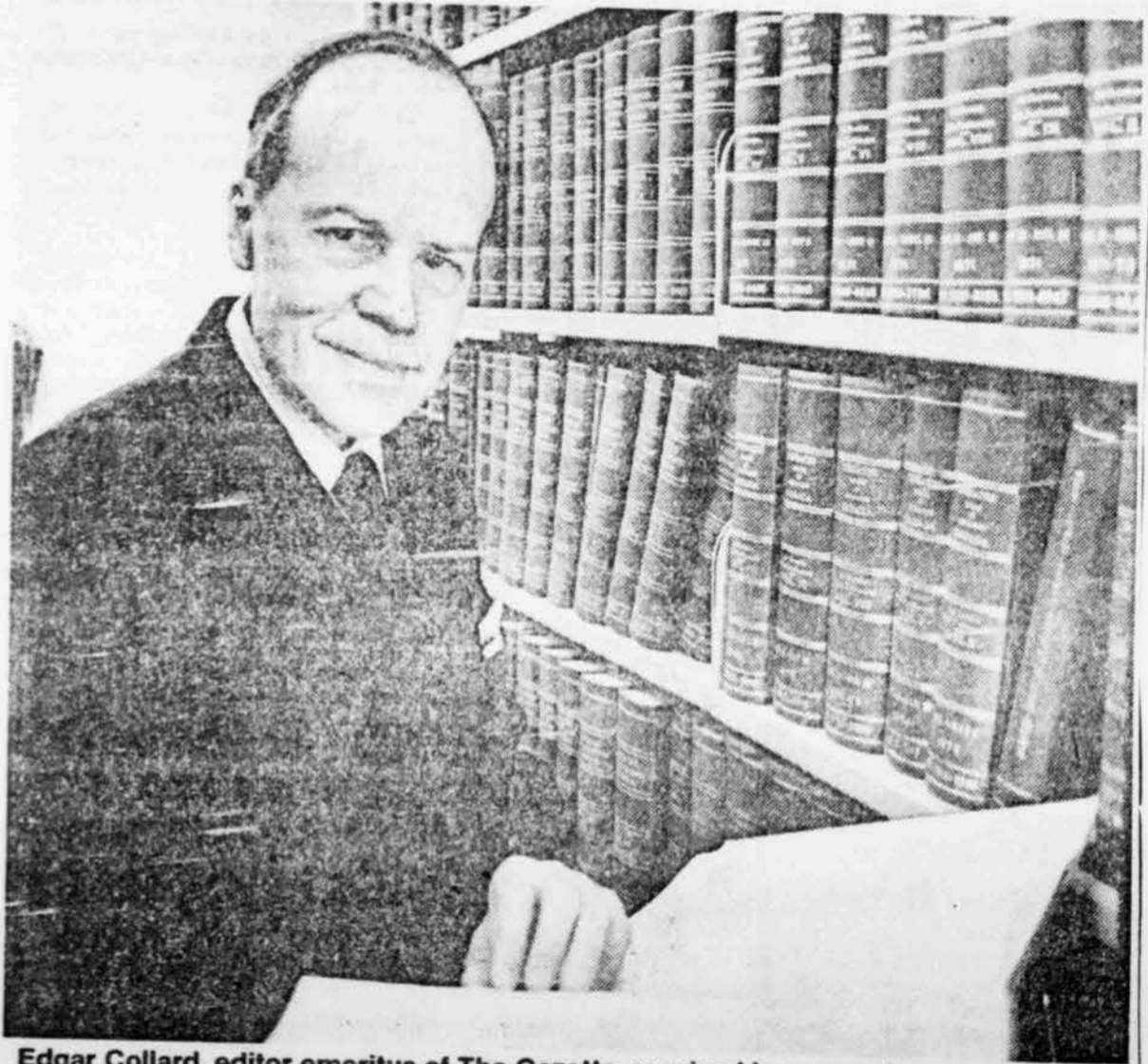
In 1955, Collard wrote of his love for history: "What has impressed me most about the byways of history is the humanness of the people one encounters there. They are no longer playing important roles as history-makers. They are living as human beings, with all the eccentricities, irrelevancies and preoccupations that give humanity its unending attraction."

Collard has been living in Ottawa now for three years, where he is annotating the collection of historical papers he has given to the Public Archives of Canada.

He said after the ceremony that he is also working on a number of books, including a general history of Montreal. Although he misses his native city, he's finding a great deal of material in Ottawa.

"I can see a tremendous amount of Montreal research being done in the next few years with all the information here," he said. "I've found a new lease in life."

Ottawa, too, has attracted his interest as a historian: "I describe myself as a man of two cities."



**Edgar Collard, editor emeritus of The Gazette, received honorary degree yesterday.**



# All his

EDGAR  
ANDREW  
COLLARD

LIVES  
IN THE  
PAST  
—AND  
LOVES  
IT

LISA FITTERMAN  
THE GAZETTE

**O**TTAWA — Edgar Collard sits hunched in a Victorian armchair, frail and tiny in a grey suit and tie as he recalls the time when books made the floor move beneath his feet.

Collard, a historian, newsman and poetic raconteur who writes *All Our Yesterdays* for *The Gazette* and has not missed a Saturday column since he started in 1944, laughs — shotgun style, heh-heh-heh — when he says his father's upstairs library in Montreal had so many books, the floor started to give way.

"But that didn't bother him. He brought in a construction man and put in pillars from the cellar to the first floor and then up to the second floor. Then, the second floor had to be jacked up and I remember as a boy standing in the house and feeling the floor rising under my feet as it was being jacked up into position."

Where some children dream of being carried away in a sailing ship over a billowing ocean to faraway places, Collard needed only books.

# yesterdays

## Prizes his books

It is his world now, this gracious apartment filled with books and Victorian furniture and bric-a-brac.

Collard, 78, who moved here with his wife, Elizabeth, in 1976 because he had to help catalogue his documents for the National Archives of Canada, says he has a hard time getting around now because a chronic back condition has worsened with age, and he has not visited his beloved Montreal in nearly three years.

But Collard, a dignified Pollyanna who likes to find a bright side to everything, adds that his lack of mobility makes him work that much harder because he is not tempted to go out to parties or dinner or the theatre.

And books, he adds, are always worth the trouble. There is a mystique to them, a poetic sense of continuity as they outlast their owners: For Collard, books *can* speak and oh, what tales they tell.

There are thousands of books here, doubleparked on deep shelves that go from floor to ceiling in every room and even through the hallway. There is everything from a five-volume chronicle of the life of George Washington to a copy of *Saul*, "a poetic drama in three acts" that was written by Montreal author Charles Heavysege and was once called the greatest English ever written outside the British Isles by a British drama critic in the early 20th Century.

(Elizabeth Collard, his wife of 42 years and an antiques expert who has written books on china artifacts, has commandeered the dining-room floor and four shelves in the bedroom to store her books and documents.)

There is no television, and on the sofa lies a copy of Jane Austen's *Northanger Abbey*. Elizabeth is reading aloud from the book to her husband as she does every day during their afternoon tea break.

"I've always loved Jane Austen and I've made Edgar into an enthusiast, too. We go through all her books, over and over," Elizabeth explains. "We once tried (Henry Thackeray's *History of Henry Esmond*) but it wasn't the same. It's a very good novel but we simply could not get through the opening chapter because it is so dull."

Collard says it was his father who gave him a love of history and formal dress codes. He remembers his father as a Victorian dandy who always wore a collar, tie, vest and jacket, even at home, and who was mad about Canadiana.

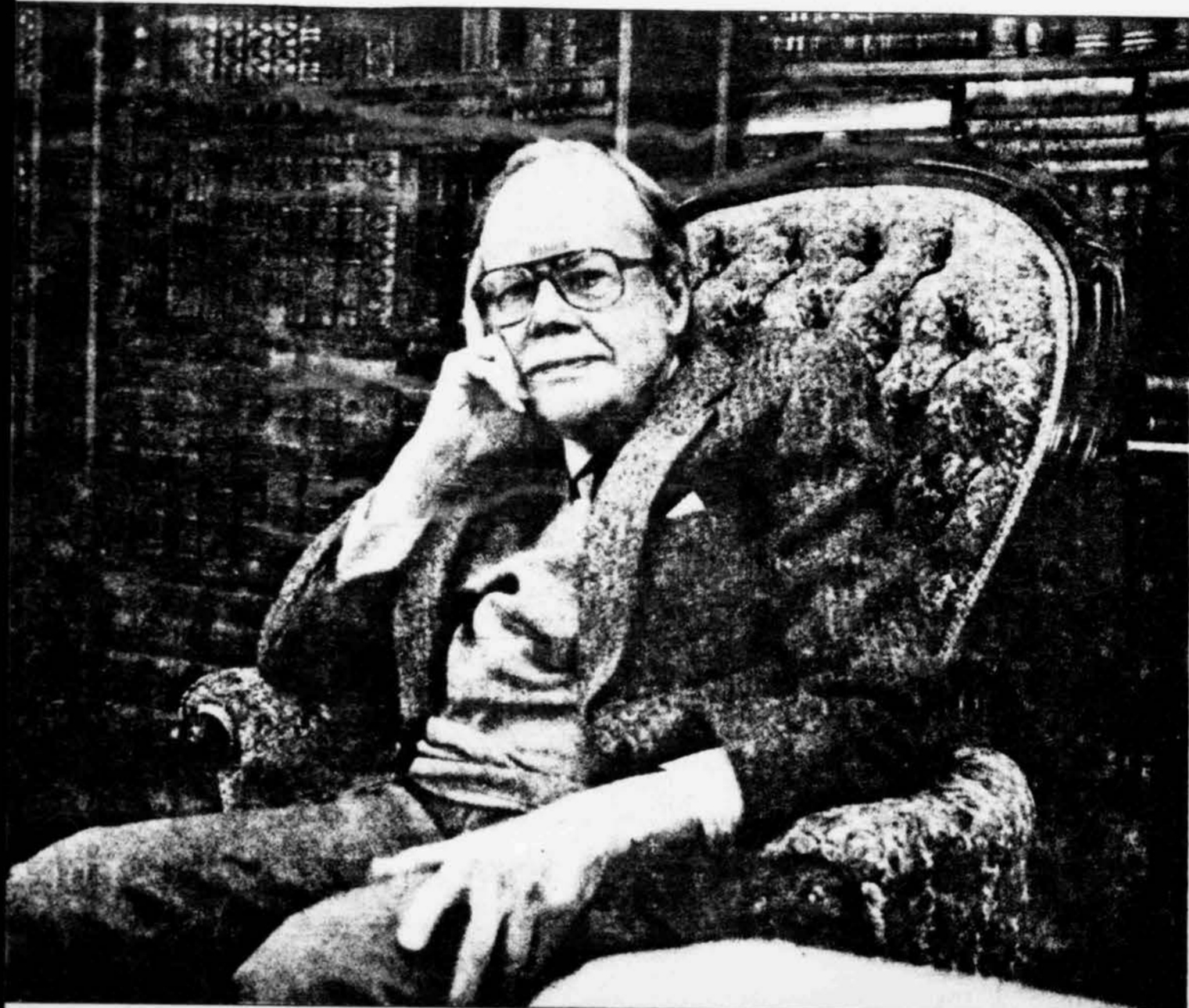
And he recalls the day that Gilchrist Collard took him to visit the ruins of Fort Senneville, located near Lac des Deux Montagnes, as the day when "history became real."

"It was a summer's day, remarkably cool with dark black rolling clouds and we stood all alone on this deserted spot and on these ruins covered with brambles and the old stones partly fallen down," Collard says.

"I would be about 10 years old then. It was a dark day with a wind ruffling the waters of the lake and seeing these old grey ruins — that gave me a tremendous sense of history. It was one of those experiences I have never forgotten."

Collard *père* was so devoted to his hobby that once, he even woke his young son to show him a map of Montreal that he had been unable to find earlier. "He had been speaking about the map but he couldn't find the book. I went to bed and he woke me up about an hour and a half later, turning on the light because he had found the book and we sat and looked at the book together."

So Collard decided he would be a history professor. He was working on his PhD at McGill University when he became bedridden because of his back. He began to send articles to *The Gazette* for free to pass the time at the



MIKE PINDE

Historian Edgar Collard at home in Ottawa: idea for Gazette column came to him while sitting on a bench in the Governor's garden in Quebec City

start of the Second World War, and was finally hired full-time after he put together a package of stories about Montreal's 300th birthday in 1942.

"How time flies!" he says. "It seems just yesterday and now, it will be Montreal's 350th anniversary in 1992."

After a two-year stint as an editorial writer and head librarian, Collard was appointed associate editor for 11 years and then became editor, a post he held until 1970.

### Readership evolving

But despite a love for current affairs (a newsman to the bone, he slowly spells out all the names he uses in this interview), his fascination for history was not so easily set aside: he was on holiday in Quebec City in the summer of 1944 when he thought of writing a column called *All Our Yesterdays*.

"I had spent the whole day just milling around from one historical place to another, and you can imagine what Quebec was like in the mid-

dle of June, at its very best, very splendid, and went to these historic churches and the citadel and when I came back — I was staying at the Château Frontenac — it was a little too early for dinner," Collard says.

"So at about 5 o'clock, half past five, I sat on a bench in the Governor's garden and looked out over the St. Lawrence in the serene sunlight of a June evening and the thought came to me that Quebec is a wonderfully historic city but Montreal is very very historic also.

"So I can say about half past five on a June afternoon on a bench in the Governor's garden in Quebec City, that was the origin of *All Our Yesterdays*. I wrote my first column that August, in defence of the antiquarians like me."

At first, he says, his readers were old people who "had a sense of the past themselves," and he was often writing about events they had lived through. Now, the readership includes a lot of younger people who are interested in conservation and history.

"The young people, people in their 30s and 40s, they have a sense of the past. You know, when they get married, they want something old in their first home, an old crock or an old armoire, something tangible from the past," he says.

His wife laughingly interjects: "When we first got married, we determined that our apartment would be filled with nothing but Victorian furniture and an editor from *The Gazette* found out and he said, 'Don't you two worry. You'll soon be able to afford something better.'"

Collard is a storyteller with a decorous gift of gab, meandering through his tales with a sense of wonder and delight, giving long prefaces and plenty of detail.

Consider his story of kismet and the descendants of a 19th-century restaurateur named Dolly: "Dolly, whose real name was Robert Isaacson, ran a famous chophouse, Dolly's Chophouse, in the 1840s, 1850s, into the '60s.

"Many of the curling clubs had their dinners there, and Dolly was a

famous character because he sat in a chair on the sidewalk in front of his place reading a newspaper and he never would change costumes — he still wore the old knee britches, 18th-century style, with shoes with silver buckles and he looked like a character who came out of another century. He was a great big massive man like a blacksmith and he was an old Tory.

"Now, Montreal was the capital of Canada and Parliament House was on Youville Square, and a Tory mob was very angry at something the Liberal government had done and surged in the night to the parliament building and burned it down.

"So the principal Tories, which included some of the principal citizens of Montreal, were arrested. They were imprisoned in the old jail and Dolly, with a procession of waiters carrying the very best dishes and wine and so on, walked through the streets of Montreal to the jail and went in and gave these Tories such a feast, oh my . . ."

His wife chides him to get to the point of the story, which is that he was walking one day in Dominion Square when some tourists from Green Bay, Wisc., asked him where they could get a good view of the city. He took them to the top of the Bank of Commerce building.

"We were looking southward towards the waterfront when one of them asked, 'Can you tell me where Dolly's restaurant was?' I was startled. Dolly had been dead and gone a long time, but they said they were descendants of Dolly's and they had the diaries kept by Dolly's son that described Montreal in those days and they sent me a copy."

#### **Donations to archives**

He shakes his head. "Now, I would be about the only person in Montreal to know anything about Dolly. What dispensations of divine providence brought us together, do you think?"

Collard says he is glad he had the wisdom to save all his correspondence because people gave him unique historical information ("I was there, I saw"). He has now donated most of it to the National Archives.

Staff at the National Archives, however, asked that he come along with his papers because "they didn't have a clue who all these people were and they are so overworked."

Off he went, and he has few regrets. "It's been fun working with the archives, and we have the river just outside and we know Ottawa . . . but yes, oh yes, I do miss Montreal." □

## Edgar Andrew Collard

---



Mr. Collard, 80, is editor emeritus of *The Gazette*. His column *All Our Yesterdays* has been bringing Montreal's history alive to modern readers every Saturday, without fail, since 1944.

A Montrealer and McGill graduate, he joined *The Gazette* to write articles for Montreal's 300th anniversary in 1942. He became an editorial writer and then editor, retiring in 1970. He won four National Newspaper Awards — a record — for editorial writing.

Mr. Collard holds honorary doctorates of letters from McGill and Carleton University and is a member of the Order of Canada. He has published some 17 books. He and his wife Elizabeth moved to Ottawa in 1979 so that he could catalogue his historical collection, which he had donated to the Public Archives.



**M. Augustin Comte mort  
à l'hôpital Saint-Luc**

*La Presse* — 18 déc. 1935

M. Augustin Comte, ancien im-  
portateur de cafés, théa et épices,  
est mort hier soir à 7 h. 15 à l'hô-  
pital Saint-Luc, à l'âge de 87 ans,  
après quinze jours de maladie. Bien  
connu dans les cercles financiers de  
Montréal, il était un des fondateurs  
de la Caisse nationale d'économie. Il  
avait été président du Club de nata-

tion de Montréal et du club de ré-  
gion des Montagnards. Ancien se-  
crétaire du cercle Oler de l'Alliance  
nationale, il était secrétaire de la  
section Notre-Dame de la société  
Saint-Jean-Baptiste, de la confé-  
rence Saint-Laurent de la société  
Saint-Vincent-de-Paul et de l'am-  
icale des anciens de l'école Saint-  
Laurent. Il appartenait à une fa-  
mille établie depuis 350 ans dans la  
paroisse Notre-Dame. Il était mem-  
bre de la Congrégation des hommes  
de Ville-Marie et postulant Obit  
bénédictin.

Le défunt laisse un fils, Maurice,  
au noviciat des Prêtres du Cœur de  
Jesus à Sainte-Marie, Illinois; deux  
frères et une sœur, M. Alphonse  
Comte, de Montréal, Mme J.-Alfred  
Bernier (Marie), de Hull, et M. Henri  
Comte, corail de l'Esquateur et ré-  
dacteur à la "Presse".

La dépouille mortelle est exposée  
au salon mortuaire de la Société  
coopérative de frais funéraires, 303,  
rue Sainte-Catherine est. Les funé-  
railles auront lieu probablement  
vendredi matin à Notre-Dame.





# M. Paul Comtois sera lieutenant-gouverneur

## La nomination se ferait d'ici la fin de la semaine

Le successeur de M. Onésime Gagnon est choisi: le ministre fédéral des Mines et des Relevés techniques, M. Paul Comtois, sera nommé avant la fin de semaine lieutenant-gouverneur de la province de Québec, avons-nous appris hier de source digne de foi.

Le premier ministre intérimaire de la province, M. René Hamel, a donné hier matin son approbation à la nomination que le premier ministre fédéral, M. Diefenbaker, lui a proposée au cours d'une brève entrevue, dans la Vieille Capitale, quel-

ques moments après les obsèques de M. Gagnon.

Le gouvernement québécois avait déjà d'ailleurs informé Ottawa qu'il était indispensable que la nomination fût faite dans les plus brefs délais. Le choix s'est naturellement porté sur le député de la circonscription de Nicolet-Yamaska, qui offrait certaines qualités non reconnues à ses collègues ministériels du Québec, celle en particulier d'être également estimé par les libéraux et les conservateurs.

M. Comtois, avons-nous appris également, devrait revêtir ses nouvelles fonctions, à Québec, dès la semaine prochaine.

G.C.



Nouveau lieutenant-gouverneur du Québec

L'HON. PAUL COMTOIS SUCCEDE A M. GAGNON

OTTAWA. (DNC) — Le premier ministre, M. Diefenbaker, a annoncé aujourd'hui la nomination de M. Paul Comtois, ministre fédéral des Mines et relevés techniques, au poste de lieutenant-gouverneur du Québec.

M. Diefenbaker s'est dit convaincu que M. Comtois ayant été un ministre compétent et distingué serait aussi un digne représentant de Sa Majesté.

Agé de 66 ans, M. Comtois fut nommé ministre le 7 août 1957. Fermier de profession, il est le premier agronome à devenir lieutenant-gouverneur d'une province.

M. Comtois est originaire de Pierreville, Québec, dont il est le maire depuis 1948. Il fit ses études au collège de Nicolet et à l'Institut agricole d'Oka.

Candidat conservateur défait à l'élection générale de 1930, il fut élu pour la première fois à la Chambre des Communes le 10 juin 1957.

Le premier ministre a déclaré que M. Walter Dinsdale, ministre du Nord et des ressources naturelles, assumera à titre intérimaire le portefeuille de M. Comtois, dont le successeur au cabinet sera bientôt nommé.

La rumeur circule déjà à Ottawa que le nouveau ministre serait M. Paul Martineau, député de Pontiac - Témiscamingue, et secrétaire parlementaire du premier ministre.

**Serment mardi prochain**

Certains ministres révélèrent que M. Paul Comtois, nommé lieutenant-gouverneur de la province aujourd'hui, prêterait serment de sa fonction mardi probablement, devant le juge en chef Lucien Tremblay. La cérémonie se déroulera soit au bureau du lieutenant-gouverneur, soit à celui du président du Conseil législatif. Dans ce dernier cas il s'agit du

bureau provisoire, les locaux permanents du président étant en réparation.

Vu le deuil proclamé à la suite de la mort de M. Onésime Gagnon, la cérémonie se déroulera sans apparat; seuls y assisteront la famille du nouveau lieutenant-gouverneur, les ministres et quelques journalistes.

King

## M. Paul Comtois Lt-gouverneur?

M. Paul Comtois, ministre des Mines et relevés techniques dans le gouvernement Diefenbaker serait-il le prochain lieutenant-gouverneur de la province de Québec? Dans l'entourage immédiat du premier ministre, on cite son nom comme une probabilité, sinon une certitude.

Le premier ministre a déclaré pour sa part que la nomination serait annoncée aujourd'hui. Il avait convoqué une réunion du Cabinet qui a visiblement porté sur la nomination du lieutenant-gouverneur, et l'absence de M. Comtois à cette réunion à laquelle assistaient tous les autres ministres pourrait être interprétée comme un indice de sa nomination.

Entretemps, Mlle Miroille Comtois, fille de l'hon. Paul Comtois, a déclaré hier soir à un journaliste de LA PRESSE que le ministre n'avait jamais mentionné le fait qu'il pourrait être nommé au poste de lieutenant-gouverneur.

Elle a ajouté cependant que la nomination de son père ne la surprendrait pas maintenant, étant donné les nouvelles qui lui sont parvenues après le départ de son père pour Ottawa.

Mais les pronostics vont bon train. Le nom de M. Pierre

Sévigny, ministre associé de la Défense, est également mis de l'avant. M. Sévigny est descendu hier à l'aéroport de l'Ancienne Lorette, donnant prise aux spéculations selon lesquelles il serait nommé lieutenant-gouverneur.

On rapporte que M. Sévigny s'est rendu à Québec où il doit faire une inspection surprise du camp Valcartier. Mais les observateurs politiques estiment que le grand secret qui entoure sa visite pourrait bien avoir quelque rapport avec sa nomination éventuelle au poste laissé par M. Gagnon.

Le ministre associé de la Défense a dit que le premier ministre Diefenbaker doit annoncer lui-même la nomination vice-royale et que lui-même ne peut rien dire sur le sujet.

M. Sévigny a ajouté qu'il se sentait flatté que son nom ait été mentionné et a dit qu'il se sentirait très honoré s'il était choisi.

D'autre part, le journal Le Soleil, de Québec, dit que le sénateur Gustave Monette pourrait bien être nommé lieutenant-gouverneur et que son poste au Sénat serait rempli par l'ex-premier ministre du Québec, M. Antonio Barrette.

**CE DOSSIER CONTIENT  
PLUSIEURS DOCUMENTS  
ILLISIBLES**

Biog.

## Investiture à Québec

# M. P. Comtois arrivera demain dans la capitale

QUÉBEC. (GM et PC) — C'est à la fin de la matinée que, d'après ses aides de camp, le nouveau lieutenant-gouverneur arrivera demain dans la ville capitale où, venant de Pierreville, il ira directement à son domicile de l'avenue Marchand-Verchéres.

Au début de l'après-midi, le colonel J.-P. Martin, chef de

cabinet du représentant de la reine, accompagnera M. Paul Comtois jusqu'au Parlement où aura lieu la cérémonie de l'assermentation.

Une garde d'honneur du 22<sup>e</sup> régiment royal aura pris place devant la porte principale pour rendre les honneurs au nouveau lieutenant-gouverneur.

Dans le bureau du représen-

tant de la Reine, M. Paul Comtois prêtera serment devant le juge en chef de la Cour du banc de la reine, M. Lucien Tremblay.

Tous les membres du gouvernement de Québec seront là, notamment M. Jean Lesage, de retour d'Europe où il a inauguré la Maison du Québec à Paris.

La famille de M. Comtois sera également présente.

En fait, ce sont trois serments que M. Paul Comtois prêtera : 1—le serment d'allégeance; 2—le serment d'office; 3—et un serment relatif à la garde du grand sceau de la province.

Par la suite, il y aura une réception dans les salons du président du conseil exécutif.

### Visite impromptue

Le nouveau lieutenant-gouverneur a profité de la Conférence des maires du cœur du Québec, tenue en fin de semaine à Trois-Rivières, pour y faire une visite impromptue en sa qualité de maire de St-Thomas de Pierreville.

M. Comtois a déclaré que n'étant pas encore assermenté comme lieutenant-gouverneur de la province, il n'avait pas encore à tenir compte du protocole et pouvait par conséquent venir rencontrer ses collègues. M. Comtois est maire de St-Thomas de Pierreville depuis 15 ans.

Le nouveau vice-roi a été félicité de sa nomination et le secrétaire de l'association, le maire de Trois-Rivières, M. J.-A. Mongrain, dans une allocution pleine d'humour, a souhaité que la réunion printanière de la conférence des maires du cœur du Québec se tienne à Bois-de-Coulonge.

M. Comtois répondit sur-le-champ "qu'à moins que le gouvernement de la province ne s'y oppose, le lieutenant-gouverneur sera très heureux de vous accueillir".

### Félicitations

Le ministre des Transports et Communications dans le cabinet Lesage, M. Gérard Cournoyer, a félicité M. Paul Comtois, nouveau lieutenant-gouverneur du Québec. Dans un communiqué, M. Cournoyer souligne que l'hon. Comtois accomplira avec beaucoup de dignité et une grande courtoisie ce poste honorifique.

Voici le texte complet du communiqué :

"J'ai appris la nomination de l'hon. Paul Comtois, député de Nicolet-Yamaska et ministre des Mines et relevés techniques dans le cabinet Diefenbaker, au poste très honorifique et très important de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

"Je le félicite personnellement ainsi que les membres de sa famille de ce grand honneur qui lui échoit. Je le connais depuis de nombreuses années; je me flatte de son amitié et je suis certain qu'il accomplira avec beaucoup de dignité et surtout avec une grande courtoisie les charges et la tâche qui lui ont été assignées."

LA PRESSE, MONTREAL, MARDI 10 OCTOBRE 1951

# Un symbole

L'HON. Paul Comtois devient donc le lieutenant-gouverneur de Bois-de-Coulonge, ou si l'on veut, le représentant de Sa Majesté la Reine au Québec.

C'est un merveilleux couronnement de carrière pour l'homme politique et l'ancien fonctionnaire québécois qui a consacré de nombreux années de sa vie à la chose publique. Il mérite les félicitations de tous ses compatriotes et nous nous empressons de lui présenter nos hommages les plus respectueux.

Désormais, M. Comtois symbolisera à Québec l'autorité en vertu de laquelle nos législateurs font ou défont les lois. Sans son assentiment aucune mesure législative ne pourra trouver sa place dans les statuts.

Il sera aussi le citoyen no 1 de la province en tant que mandataire de la reine du Canada. A Bois-de-Coulonge, il recevra au nom de l'autorité provinciale et dans les fêtes où il sera invité il parlera également au nom de la Province.

Cela évidemment, c'est la théorie. En pratique tout comme le gouverneur général au palais du pays, il est un homme sans pouvoirs, un symbole tout simplement. Ou, si l'on veut, une pure fiction.

Pierre-G. Normandin, dans son Guide Parlementaire, édition de 1961, nous explique, en effet, à la page 7, que la pratique constitutionnelle veut que le représentant de la Reine n'ait aucune initiative, qu'il doit toujours recevoir l'avis du cabinet.

Cette pratique constitutionnelle est l'aboutissement historique de précédents qui ont finalement fait loi. On se rappelle, notamment, l'incident auquel fut mêlé, en 1926, le gouverneur général de l'époque, lord Byng de Vimy. Il avait refusé d'accepter la démission du cabinet fédéral. La campagne électorale qui suivit fut probablement centrée sur ce thème. Aucun autre gouverneur général n'osa, par la suite, répéter pareille "imprudence".

Il en va de même des lieutenants-gouverneurs. Tout récemment, soit en avril de cette année, le lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, M. Frank Lindsay Bastedo, tenta vainement de s'opposer à un projet de loi du gouvernement de cette province. Il réserva son approbation au bill. Le gouvernement Diefen-

## se perpétue...

baker lui fit savoir qu'il devait le sanctionner sans formalité.

En somme, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique prévoit encore des pouvoirs pour les gouverneurs comme pour les lieutenants-gouverneurs mais, dans la pratique, mieux vaut pour eux de ne pas tenter de s'en prévaloir. Ils seraient tout simplement stigmatisés par l'opinion publique qui veut que l'autorité réelle soit exercée par les "élus" du peuple. Ils doivent se contenter d'une influence morale qui n'est d'ailleurs pas à dédaigner à l'occasion.

Faudrait-il en conclure que ces personnages, maintenant réduits au rôle de simples figurants, sont devenus superflus, indésirables? Il y en a qui le croient et le proclament volontiers. Ces gens, toutefois, ne représentent pas, que nous sachions, l'opinion générale.

Eloignés de l'activité politique partisane, les lieutenants-gouverneurs, comme les gouverneurs généraux, symbolisent l'autorité en ce qu'elle a de plus pur, si l'on peut dire, en ce qu'elle a de plus abstrait. Le représentant de la Reine n'a pas de couleur politique et, par définition, comme il n'a aucune autorité, ne peut rien faire de mal. On ne peut l'identifier à telle ou telle injustice perpétrée par un cabinet ou un gouvernement quelconque. Par lui donc, le respect dû à l'autorité devient plus facile.

Mais tout ceci est assez platonique. Il y a d'autres arguments plus valables que celui-là. Celui-ci, par exemple, que notre système parlementaire étant calqué sur celui de la Grande-Bretagne, il est normal que nous en gardions à peu près les rouages. Or, l'autorité symbolisée par la Couronne est un caractère fondamental du régime anglais.

Et puis, sur le plan pratique, Bois-de-Coulonge permet à la province en recevoir dignement ses hôtes. La présence en ces lieux du lieutenant-gouverneur autorise le déploiement d'un faste qu'on saurait difficilement imaginer sans lui. Ça donne à la province un prestige particulier, une atmosphère toute spéciale. Et, en somme, à assez peu de frais...

M. Comtois, homme simple et affable, qui est toujours demeuré près du peuple, devrait continuer admirablement la tradition:

Vincent PRINCE

## Le successeur de feu M. Onésime Gagnon entre dans ses fonctions

### Son Exc. M. Paul Comtois sera assermenté aujourd'hui

Québec, 10. (ONC) — Le nouveau lieutenant-gouverneur de la province, son Exc. M. Paul Comtois, arrive demain matin dans la Vieille Capitale et prêtera serment à 3 heures, demain après-midi, au Parlement.

La cérémonie, malgré son importance, revêtira un cachet de simplicité conforme à la période de deuil de la province, en ce moment. Elle marque, on l'a dit, l'accession à ces hautes fonctions du premier agronome qui ait jamais été appelé à représenter la couronne britannique, à Québec.

En arrivant à Québec, les nouveaux châtelains de Bois-de-Coulonges se rendront à la résidence qu'ils possèdent, à Québec. Ils la quitteront à 3 heures moins quart pour se rendre au parlement, accompagnés du colonel J.-P. Martin, chef de cabinet et aide de camp principal du lieutenant-gouverneur. Ils seront escortés de six motocyclistes de la Sûreté provinciale.

A leur descente de voiture, le lieutenant-gouverneur et Madame Comtois seront accueillis par le premier ministre et Madame Jean Lesage, qui arrivent de Paris ce soir, et conduits aux salons du représentant de la reine, au premier étage du palais législatif.

#### La cérémonie

La cérémonie de l'assermentation se déroulera dans le cabinet de travail particulier du lieutenant-gouverneur. Le greffier du Conseil exécutif, Me Léopold Déry, C.R., représentant le greffier du Conseil privé, remettra la commission nommant M. Comtois au chef de cabinet de ce dernier qui en donnera lecture.

Aussitôt après, M. Comtois prêtera devant le juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, M. le juge Lucien Tremblay, son serment d'allégeance, son serment d'office et un autre serment d'office relatif à la garde du grand sceau de la province.

Le grand sceau de la province sera remis par le Secrétaire de la province, M. Lionel Bertrand. Une salve de 15 coups de canon sera alors tirée des hauteurs de la Citadelle de Québec.

Cette cérémonie terminée, une réception intime sera donnée par le premier ministre de la province en l'honneur des châtelains de Bois-de-Coulonges dans les salons de la présidence du Conseil législatif, les invités comprendront les membres de la famille du nouveau lieutenant-gouverneur, les ministres provinciaux et quelques hauts fonctionnaires.

Cette réception terminée, M.

Comtois, accompagné de son chef de cabinet, ira passer en revue une garde d'honneur du Royal 22<sup>e</sup> Régiment. Il sera accueilli par le commandant du secteur de l'Est du Québec, le brigadier Dolard Ménard.

Le lieutenant-gouverneur et Madame Comtois retourneront, ensuite, à leur résidence privée, qu'ils continueront d'occuper jusqu'à ce que leur résidence officielle, Bois-de-Coulonges, soit prête à les recevoir.

King

# M. Comtois prêterá serment aujourd'hui

QUEBEC. (J.M.) — Cet après-midi, Son Excellence le représentant de la reine, l'hon. Paul Comtois, entre officiellement en fonctions à la suite d'une courte cérémonie d'assermentation en présence de M. Lucien Tremblay, juge en chef de la Cour du banc de la reine, et des membres du cabinet Lesage.

Un peu avant trois heures, M. et Mme Paul Comtois, accompagnés du colonel J.-P. Martin, son capitaine et aide-major, ainsi que de leur épouse, arrivent à leur domicile au 30 avenue Madeleine de la Montée avec une limousine escortée de six motards de la Sûreté provinciale.

L'entrée de nuit est le suivant au 30 Cynille, avenue H. D. L. au coin Saint-Louis, Grand-Parc et rue Saint-Eustache jusqu'à la porte centrale du parlement.

A leur descente de voiture, le représentant de la Reine et Mme Comtois sont accueillis par le premier ministre et par Mme Jean Lesage. Précédés du colonel Martin et du commandant d'escadre Gabriel Taschereau, ils se rendent au bureau du lieutenant-gouverneur.

On présente des fleurs à Mme Comtois dont la famille et les invités sont arrivés quelques minutes plus tôt.

M. Léopold Désilets, greffier du conseil exécutif, qui rem-

place le greffier du conseil privé, remet la commission de son excellence le représentant de la reine au colonel J.-P. Martin; le chef de cabinet donne lecture du document dans les deux langues.

On jure la bible au juge en chef de la Cour du banc de la Reine, M. Lucien Tremblay. Ce dernier fait prêter serment à M. Paul Comtois. En fait, il y a: 1—un serment d'allégeance, 2—un serment d'office; 3—le serment d'office relatif à la garde du grand sceau de la province.

Après quoi, le lieutenant-gouverneur signe les trois formules; le juge en chef appose aussi sa signature.

La fanfare du 22<sup>e</sup> régiment royal joue les six premières mesures de "Dieu sauve la Reine". L'artillerie tire quinze coups de canon. On hisse le drapeau du représentant de la reine sur le toit du parlement.

M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province, remet, à M. Paul Comtois, le grand sceau de la province pour le recevoir, de nouveau, du lieutenant-gouverneur qui déclare:

"Je vous confie le grand sceau de la province de Québec."

M. Desilets offre alors au représentant de la reine un feuillet couvert d'instructions.

A son tour, le juge en chef Lucien Tremblay offre au lieutenant-gouverneur la bible ayant servi à l'assermentation; le représentant de la reine transmet le volume au commandant d'escadre Gabriel Taschereau.

Puis M. et Mme Paul Comtois, accompagnés de leur suite, le premier ministre, Mme Lesage et les invités quittent le bureau pour gagner les salons du président du conseil législatif, M. Hector Laferté.

Le greffier du conseil exécutif fait distribuer immédiatement le texte d'une proclamation annonçant que le lieutenant-gouverneur est entré en fonctions. Six exemplaires de cette proclamation sont envoyés au greffier du conseil privé à Ottawa.

Après la réception, M. et Mme Paul Comtois gagnent de nouveau le cabinet de travail du représentant de la reine, puis sortent du parlement en passant par la porte principale. Ils prennent place dans la limousine qui les conduit à la garde d'honneur, rue Saint-Eustache.

Le brigadier Dollard Ménard, qui commande le secteur de l'est du Québec, les accueille.

Le lieutenant-gouverneur passe en revue la garde qui a le major R. J. O'Dell à sa tête.



Voici la première photographie officielle du nouveau lieutenant-gouverneur de la province de Québec et de la châtelaine du Bois-de-Coulonge. Signée "photo MAJO Montréal", elle est publiée en exclusivité par LA PRESSE. On sait que c'est cet après-midi que l'hon. PAUL COMTOIS assumera ses nouvelles fonctions.

LA PRESSE, MONTREAL, MERCREDI 11 OCTOBRE 1961



Bing

## Paul Comtois assermenté nouveau lieutenant-gouverneur

QUÉBEC — C'est aujourd'hui que le nouveau lieutenant-gouverneur de la province de Québec sera assermenté.

M. Paul Comtois arrivera ce matin dans la vieille capitale et se rendra au 597, de la rue Madeleine de Verchères, où il résidera durant quinze jours afin de permettre à Mme Gosselin Gagnon de quitter la résidence du Bois-de-Coulonge.

La cérémonie d'assermentation sera présidée par le juge en chef de la Cour d'appel du Québec, M. Lucien Tremblay.

Le premier ministre, M. Jean Lesage et Mme Lesage accompagneront M. Comtois et son entourage dans le hall d'honneur du palais législatif et les accompagneront jusqu'au bureau du lieutenant-gouverneur.

Le nouveau lieutenant-gouverneur reviendra au parlement jeudi matin pour ratifier les documents restés sur la table de travail de M. Gagnon.

M. Comtois se rendra ensuite à Ottawa régler les affaires personnelles qu'il y a laissées lorsqu'il a quitté son ministère pour se rendre à Pierre-ville.



VIE DE FAMILLE A BOIS-DE-COULONGE — VOIR PAGE 2

Léon Bernard

**TOURNÉE ROYALE EN AFRIQUE (page 8)**



# Chez Monsieur le Gouverneur

L'hon. Paul Comtois, nouveau  
maître de Bois-de-Coulonge

Par Françoise Côté  
Photos Léon Bernard

**M**ONSIEUR le Gouverneur" c'est le vieux terme français que M. Paul Comtois entend restituer à sa nouvelle fonction. Les Québécois découvriront d'ailleurs que le nouveau lieutenant-gouverneur de la Province fera particulièrement ressortir deux facettes inconnues de sa vie. Il pratique à ravir l'art d'être grand-père, ce qui contribuera certainement à donner au vice-roi l'image qu'on s'en fait généralement; il possède aussi, de par sa formation d'agronome, les talents et les qualités d'un véritable seigneur tetricien français.

Une brève visite à Bois-de-Coulonge est révélatrice. C'est dimanche, M. le Gouverneur est en famille. Deux petits bouts de choux espiègles grimpent dans l'escalier recouvert de tapis rouge et lui barrent le chemin. M. Comtois se fraye un passage en riant. Il porte un confortable chandail sous sa veste, car un vent d'hiver souffle dehors. Son accueil est toujours aussi bienveillant et chaleureux. Cette même cordialité qui a su trouver le cœur des fonctionnaires de l'un des ministères les plus complexes de l'administration fédérale, celui des Mines et Relevés techniques. Cette cordialité, alliée à une grande simplicité, abolit comme par enchantement toutes les barrières, si protocolaires ou sociales soient-elles.

La grande qualité de M. Paul Comtois c'est de n'avoir jamais cherché à paraître ce qu'il n'est pas, d'avoir toujours été fidèle à lui-même. On se souvient de sa réponse désarmante de simplicité lorsque des journalistes l'avaient interrogé sur le sujet de sa conversation avec la Reine, auprès de qui il avait été délégué comme représentant du gouvernement, à bord du yacht Britannia, pour la remontée du Saint-Laurent.

— Nous avons parlé de troupeaux de vaches, de dire

M. Comtois à l'aburissement des journalistes. En effet, quand la Reine a su que j'étais agronome et que je possédais une ferme, nous avons parlé de nos troupeaux.

Nouvelle escale le lendemain: les journalistes se précipitèrent auprès de lui pour lui demander sur quoi avait porté leur nouvel entretien. "Des problèmes que pose l'éducation des enfants", de répondre le ministre. Quelques jours après, lors d'une réception officielle, M. Comtois présente ses devoirs à la souveraine, qui le reconnaît et rappelle leurs conversations à bord du Britannia. Le premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, est agréablement impressionné et dira plus tard devant les journalistes que M. Comtois fut le ministre favori de la Reine au cours de sa visite.

Ces anecdotes illustrent bien la personnalité du nouveau lieutenant-gouverneur, qui s'enorgueillit, avec une petite pointe de malice, de son appartenance à la classe agricole. C'est qu'il sait fort bien tout ce qu'il doit aux solides qualités d'endurance, d'astuce et de réalisme de l'agriculteur dans le succès de sa vie, au si bien comme agronome que haut fonctionnaire à l'Office du Crédit agricole du Québec (pendant 20 ans) et, ensuite, dans sa vie politique.

Il n'est pas sans intérêt que M. Comtois ait été appelé aux plus hautes fonctions au Québec justement au moment où la province entre dans une nouvelle phase d'industrialisation et que, par voie de conséquence, son agriculture est appelée à subir de nouvelles transformations. "La vocation agricole québécoise", M. Comtois n'a pas eu à s'en convaincre: il l'avait tout simplement dans le sang! A Pierreville, il exploite la ferme ancestrale. Il compte bien continuer de s'y rendre, les fins de semaine, lorsque ses fonctions officielles lui en laisseront le loisir. Toutefois avec cette différence près qu'il

ne pourra plus conduire lui-même sa voiture sans être accompagné d'un chauffeur, comme l'exige le protocole.

A Ottawa, le premier ministre, M. Diefenbaker, répète à qui veut l'entendre qu'il n'a jamais reçu tant de lettres de personnes exprimant leur satisfaction, à la suite de la nomination de M. Comtois. Dans l'entourage du nouveau lieutenant-gouverneur, on dit qu'il a lui-même reçu plus de 700 lettres et télégrammes de félicitations de tous les coins de la province. M. Comtois a tenu à répondre lui-même, indiquant, par le ton de sa réponse à tous ceux qu'il connaissait assez bien pour les appeler par leur prénom, que rien n'était changé.

**L**A FONCTION de lieutenant-gouverneur n'est pas une sinécure, comme certains le croient peut-être. Il est le symbole de la continuité de l'Etat; les gouvernements passent, mais l'Etat demeure. Pour un homme politique qui, quelques mois encore avant sa nomination, devait parer les attaques de l'Opposition à la Chambre des communes, il s'agit d'un changement radical. Ancien ministre conservateur à Ottawa, "son gouvernement" à Québec est libéral et M. Comtois s'adapte aux exigences de sa nouvelle fonction avec le même réalisme qu'il semble avoir apporté aux autres tâches durant toute sa vie.

Il est très heureux d'avoir retrouvé Québec où il possède, depuis dix ans, une maison située à quelques minutes seulement de la résidence vice-royale. En outre, en qualité de directeur de l'Office du Crédit agricole, il a eu l'occasion de parcourir le Québec dans tous les sens. Il n'entend pas modifier la fonction traditionnelle du lieutenant-gouverneur, mais sans doute qu'il lui apportera bientôt la marque. (Suite page 4)

L'hon. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur, pratique l'art d'être grand-père. On le voit, ci-contre, avec son petit-fils, Richard Gratton.



Sous les yeux amusés de M. Comtois, son petit-fils Richard, 21 mois, joue avec la fourragère du commandant d'escadre Gabriel Taschereau, aide de camp du vice-roi.

## Chez Monsieur le Gouverneur

(Suite de la page 2)

de sa personnalité, faite de simplicité plus que de raideur officielle.

M. et Mme Comtois se sont installés à Bois-de-Coulonge avec leurs deux enfants qui ne sont pas encore mariés. Mireille, employée d'Air-Canada à Québec, et Jean, étudiant en géographie économique à l'Université Laval. Le fils aîné, Pierre, qui est comptable, habite Sherbrooke avec sa famille, ainsi que son frère Yves, pharmacien, devenu père de deux charmantes jumelles, nées quelques jours seulement après la nomination de leur grand-père. Enfin, il y a Odette, mariée à M. Jean-Louis Gratton, courtier en assurance de Saint-Lambert près de Montréal, et mère de six enfants qui ont immigré à Bois-de-Coulonge le royaume de leurs rêves.

Lors de ce reportage, les six petits Gratton faisaient la découverte de Bois-de-Coulonge, avec sa ferme, sa cabane à sucre, ses bois, ses serres, sa vue splendide sur le Saint-Laurent et même, de remarquer la petite Louise, âgée de sept ans, une maisonnette pour enfants qui ne demande qu'à être occupée. Avec ses petits frères Pierre, 11 ans, et Paul, 10 ans elle songeait déjà aux joyeux pique-niques qu'elle y ferait. Danielle, âgée de 4 ans, s'est émerveillée devant les poules qui pondent de gros "cocas" blancs.

Pour M. le Gouverneur, qui a fait dès le début le tour de propriétaire avec l'œil critique de l'agronome, Bois-de-Coulonge est un domaine splendide, mais qui peut être amélioré. Il ne s'agit pas tellement de modifier l'ordre des choses qu'il d'entretenir le domaine d'une façon plus rationnelle. Comme on s'en doute, les connaissances de l'agronome seront précieuses.

M. Comtois, vingt et unième lieutenant-gouverneur de la province de Québec, symbolise à la fois la vieille tradition terrienne canadienne-française et l'éveil à la science d'un Québec en plein essor.



En bonne maîtresse de maison, Mme Paul Comtois veille personnellement à la préparation des menus, secondée par Mme Marcel Koslowski, la cuisinière.

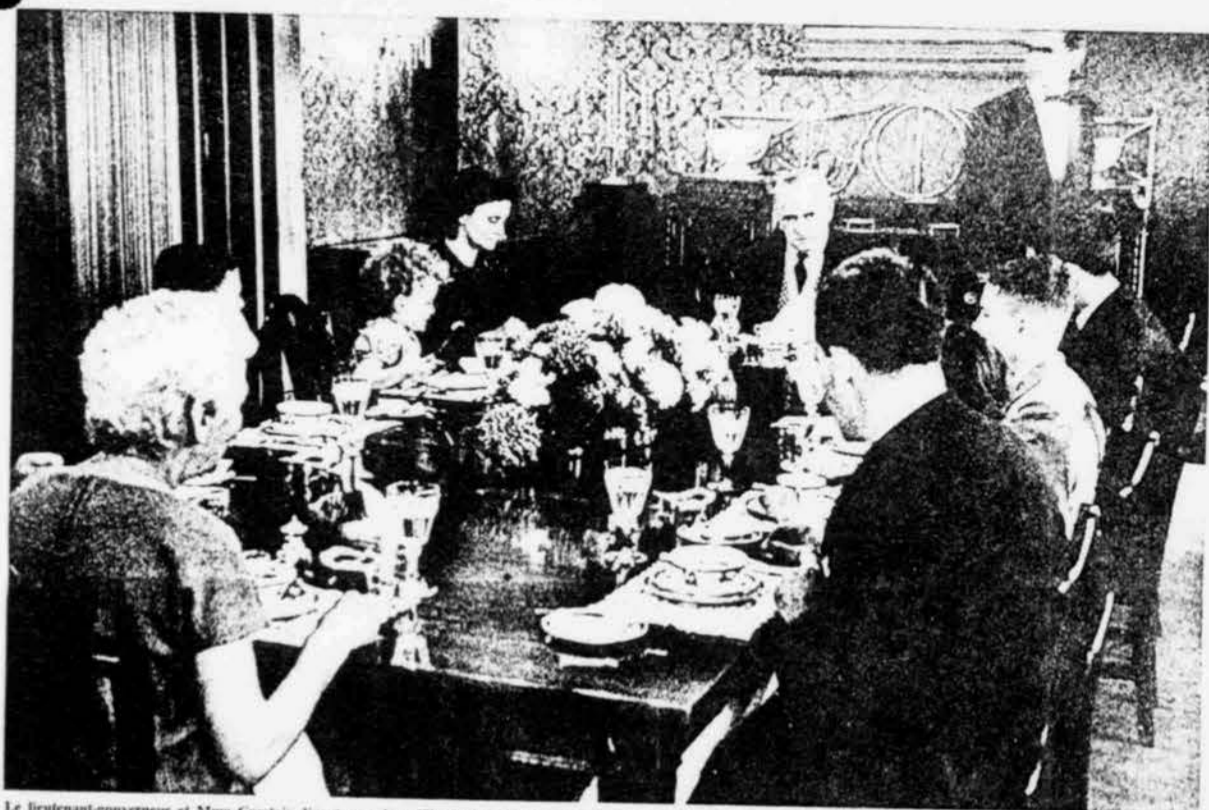


Richard mange, nullement intimidé par le portrait de la reine Victoria qui orne la salle à manger.



En compagnie de son fils Jean et de sa fille Mireille, l'hon. Paul





Le lieutenant-gouverneur et Mme Comtois dînent avec leur fille Odette, son mari, Jean-Louis Gratton, et leurs enfants dans la grande salle à manger de Bois-de-Coulonge.



Comtois consulte l'Atlas du Canada, à la préparation duquel l'ancien ministre a participé très activement.



A Bois-de-Coulonge, le lieutenant-gouverneur donne une leçon de billard à son petit-fils.

# Une belle famille de chez nous

*Le nouveau représentant de Sa Majesté la Reine dans le Québec a l'habitude de l'emploi. C'est à lui que fut confiée la haute et onéreuse fonction d'accueillir et d'accompagner Elisabeth II et son époux, lors de leur dernier voyage au Canada, de recevoir au nom du gouvernement du Canada le Président de Gaulle et de représenter notre pays lors des fêtes de l'indépendance du Cameroun.*

**S**ON HONNEUR l'honorable Paul Comtois était éminemment qualifié pour ses nouvelles fonctions. C'est un gentilhomme né. D'un abord facile, il met immédiatement ses hôtes à l'aise. C'est le plus simplement qu'il nous relate la dernière visite de notre souveraine. Parlant de Sa Majesté et de son époux, le duc d'Édimbourg, il nous confie: "Ils sont humains comme nous." Sa Majesté descendait prendre le petit déjeuner en slack et en pull over. Le duc portait la chemise sport. À une consœur anxieuse de savoir quel avait été le sujet de la conversation au cours d'un repas, il avouait que celui-ci avait été bien terre à terre. La reine avait mis sur le tapis un sujet bien familier, la question des meilleurs troupeaux laitiers, particulièrement sur cette race Ayrshire, accusant par là l'admiration de l'Anglais pour la conformité la plus fidèle au type le plus beau de telle ou telle race.

Son Honneur évoque familièrement les souvenirs de son passage à Oka où il remporta les titres de diplômé en agronomie et de bachelier en sciences agricoles. Il nous rappelle même les noms de quelques confrères communs, Gustave Toupin et Aristide Perras, compatriotes d'un ancien lieutenant-gouverneur, l'honorable E. Patenaude. C'est à Oka que l'honorable Comtois obtenait en 1918 ces parchemins après avoir fait ses études primaires à Pierreville puis ses humanités au séminaire de Nicolet, où il fut le condisciple de Me Armand Nadeau, maire de Sherbrooke, et de Me André Vigeant, maire de Nicolet, dont il rappelle avec plaisir quelques souvenirs.

Le nouveau lieutenant-gouverneur est né le 22 août 1895, à Saint-Thomas de Pierreville, dans le comté d'Yamaska. Il était le fils d'Urbain Comtois et d'Elisabeth McCaffrey. Bachelier ès arts, il s'inscrivit

à la faculté d'agronomie d'Oka. Le 27 août 1921 il épousait Mlle Irène Gill, fille de M. et Mme Thomas Gill, de Saint-François-du-Lac. Cinq enfants sont nés de leur union: Pierre, B.A., B.S.A., C.A., professeur à l'université de Sherbrooke; Odette, Mme Jean-Louis Gratton, de Saint-Lambert; Yves, B.A., pharmacien de Sherbrooke; Mircille, secrétaire au bureau de Québec d'Air-Canada; et Jean, étudiant à la faculté de géographie de l'université Laval.

En 1926, M. Comtois était créé chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole. Il est depuis 1948 maire de la municipalité de St-Thomas de Pierreville. Une première fois candidat conservateur dans le comté de Nicolet-Yamaska il fut défait par une voix. De juin 1935 à novembre 1936, il est évaluateur en chef de l'Office fédéral du crédit agricole puis gérant général de l'Office du crédit agricole de la province, poste

## Une belle famille de chez nous

*suite de la page 5*

apprécier sa grande distinction, sa simplicité et sa bienveillance.

L'honneur qui échoit à M. Comtois rejaillit sur la femme charmante qui fut l'inspiratrice constante de son mari, et coïncide avec le quarantième anniversaire de leur union. Quelques jours auparavant, en effet, leurs cinq enfants et leurs onze petits-enfants se réunissaient au foyer paternel pour célébrer cet événement dans l'esprit exemplaire de la typique famille canadienne-française. Dans ses nouvelles fonctions de châtelaine de Bois-de-Coulonge, Mme Comtois restera l'hôtesse accueillante qu'elle fut toujours comme son mari saura conquérir par sa bonhomie, sa franche gaieté et son sens du travail et de l'adaptation le coeur du Québec.

Ses passe-temps favoris sont la lecture, les travaux de l'aiguille et ménagers. Elle fut une compagne assidue et charmante pour son époux qu'il fût maire de sa ville, député, ministre, hôte de Sa Majesté la Reine, du Président de Gaulle ou délégué en pays étrangers.



*La maison ancestrale. Elle fut bâtie vers 1860, par le grand-père David Comtois. L'honorable Paul Comtois, né au village, y passa ses vacances et y puisa l'amour du sol, qui le dirigea vers l'agronomie. Elle lui fut léguée par un de ses oncles.*

Elle appartient à une famille qui a fait honneur au Canada français et à l'origine de laquelle s'attache toute une légende que relate le juge Charles Gill dans l'histoire de sa famille.

L'ancêtre, Samuel Gill, fut enlevé à l'âge de neuf ans par les Abénakis, en 1697, à Salisbury, village situé dans le nord-est de l'État du Massachusetts. Amené par ses ravisseurs à leur village de Saint-François-du-Lac, et adopté par eux comme un de leurs enfants, il refusa de retourner chez ses parents lorsque son père, trois ou quatre ans plus tard, fit des démarches pour le ramener à Salisbury. La principale raison de son refus c'est qu'il s'était converti au catholicisme. En même temps que Samuel Gill, les Abénakis avaient enlevé à Kennebunk, Maine, la



*De l'union de Paul Comtois et d'Irène Gill, sont nés cinq enfants: Odette (Madame J.-L. Gratton, de Saint-Lambert); Pierre, comptable agréé de Sherbrooke; Yves, pharmacien de Sherbrooke; Mireille, secrétaire aux bureaux d'Air-Canada à Québec; et Jean, étudiant en géographie à l'université Laval. Famille au comble du bonheur.*



filie d'un ministre protestant du nom de James. Cette jeune fille, Rosalie, fut amenée elle aussi à Saint-François-du-Lac.

Un jésuite les maria et fit accepter l'union par les Indiens. La famille de Samuel Gill et de Rosalie James a continué à se multiplier au Canada, surtout du côté de Saint-François-du-Lac et de St-Thomas de Pierreville.

Toujours suivant l'Institut Généalogique Drouin qui nous fournit ces renseignements, l'ancêtre de notre nouveau lieutenant-gouverneur s'appelait Hughes Rousse, dit Comtois. Il fut la souche des familles Rousse, Dugrouse, Comptois et Comtois. Il était originaire de Visent, commune de Cosges, diocèse de Besançon, autrefois de la province de Franche-Comté, voisine de la Suisse et de l'Allemagne, d'où le nom de Comtois. Cette commune fait maintenant partie du département du Jura. À son arrivée au pays, Hughes Rousse dit Comtois s'établit d'abord à Ste-Foy, où il se maria, le 18 avril 1746, avec Marie Sédilot. Devenu veuf, il se remaria à Apolline Brousson à Ste-Anne-de-la-Pérade, le 23



Portrait à l'huile de la mère du lieutenant-gouverneur, Elisabeth McCaffrey, par le peintre Charles Gill. C'est dans cette chaise faite à la main qu'elle posa pendant plusieurs jours pour le célèbre artiste.



qu'il abandonne lors de son élection, le 10 juin 1957, comme député fédéral de Nicolet-Yamaska. Le 7 août le très honorable John Diefenbaker l'invite à faire partie de son cabinet avec le titre de ministre des mines et des relevés techniques. Il était réélu aux élections générales du 31 mars 1958.

Sa participation à la vie publique de sa paroisse et de son comté l'avait admirablement préparé à la scène fédérale. Président de la Caisse Populaire, membre de la Société Coopérative, il fut marguillier de sa paroisse, membre de la Commission scolaire, maire, préfet et député du comté. Chrétien convaincu on le vit communier tous les dimanches depuis trente ans. C'est à la porte de l'église qu'il rencontrait ses commettants aussi bien qu'à sa maison dont toutes

les portes étaient ouvertes à tous ceux qui avaient besoin de lui, comme il nous le disait lui-même. Sa nomination a été accueillie avec joie dans tout le comté et chez tous ceux qui ont eu le plaisir de l'approcher.

Il avait demandé à réfléchir et il a beaucoup hésité avant d'accepter le poste. Il n'a consenti qu'à la pensée que sa nomination constituait un hommage à la classe agricole, aux citoyens de Pierreville, aux comtés d'Yamaska et de Nicolet et à tout le cœur du Québec, ainsi qu'on est convenu d'appeler le district de Nicolet. Il lui coûtait de quitter ses concitoyens pour la prison dorée de Bois de Coulonge. Son cœur restera avec eux comme au temps où il était ministre et qu'il revenait parmi eux aussi souvent qu'il lui



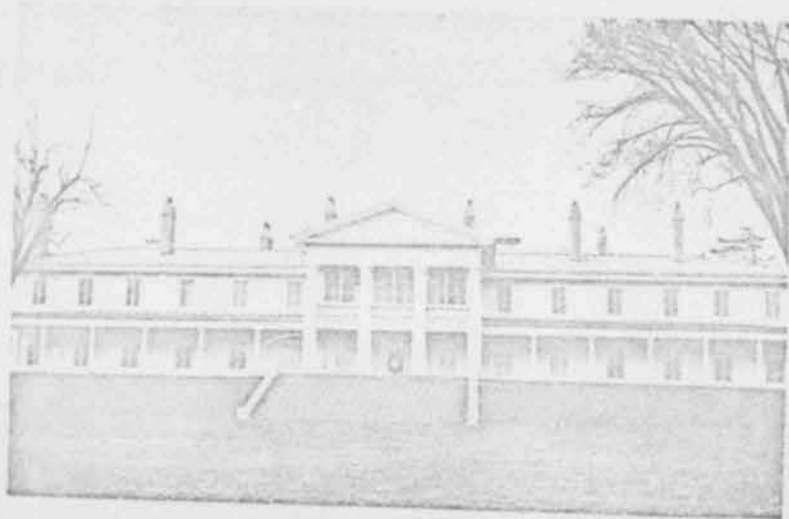
Le cosy corner. C'est dans ce petit salon du rez-de-chaussée que le lieutenant-gouverneur et son épouse passent les heures d'intimité que leur laissent les fonctions officielles, à lire, regarder la télévision. M. Comtois fait admirer à son épouse une photo qu'il a particulièrement intéressé. Mme Comtois tient en main le tricôt qui est l'une de ses occupations favorites.

La Ferme des Ormes, propriété de l'honorable Paul Comtois. Elle mesure 125 arpents et s'étend de la rivière Saint-François à la route Saint-Denis. Elle est affectée partie à la grande culture et partie à la culture maraîchère.



La serre du Bois de Coulonge. Le pied de la table, très original, a ceci de particulier qu'il provient de la souche d'un pin abattu sur le domaine de Bois de Coulonge et qu'il a été écorcé, poli et verni par nul autre que l'honorable E. Patenaude, qui fut aussi lieutenant-gouverneur de 1934 à 1940.

La maison des Gill à Pierreville. Elle fut construite par Louis Sénécal, grand financier du temps, et par la suite habitée par le juge Charles Gill, son gendre et père du peintre et poète Charles Gill.



«Façade de la résidence de nos lieutenants-gouverneurs. De style colonial, elle domine le fleuve entre les Plaines d'Abraham et Sillery. Elle contient 42 pièces. Au second se trouve la suite royale mise à la disposition du Président de Gaulle lors de son séjour à Québec. Au rez-de-chaussée, une suite semi-royale est destinée aux ailes de camp. Le domaine qui l'entoure mesure 72 acres que le nouveau lieutenant-gouverneur, expert en économie rurale, se propose bien d'aménager rationnellement, notamment l'étable. L'habitation fut pour premier occupant Louis d'Ailleboust, sieur de Coulonge et d'Argentanay. Elle connut par la suite plusieurs propriétaires. Michel Henry Perceval, neveu de Spencer Perceval, ministre en Grande-Bretagne, lui donna le nom de Spencer Wood, appellation qu'elle conserva jusqu'en 1950, année où on la rebaptisa Bois de Coulonge, en souvenir de L. d'Ailleboust.

était permis de le faire. "En jetant les yeux sur l'histoire de la province, dit-il, j'ai constaté qu'il n'y avait jamais eu de lieutenant-gouverneur originaire d'autres régions que Québec, Rimouski et Montréal et qu'il n'y avait jamais eu de cultivateur à occuper une aussi haute fonction." Ce fut un des motifs de son acceptation.

En annonçant la nomination du 21e lieutenant-gouverneur, le premier ministre Diefenbaker a rappelé que M. Comtois fut un membre remarquable de son cabinet, qu'il possédait une connaissance rare des affaires publiques et les hautes qualités nécessaires au représentant de Sa Majesté. M. Comtois peut avoir eu des adversaires en politique mais on ne lui connaît point d'ennemis. Son entourage a pu

*suite à la page 6*



*Orme deux fois centenaire ornant le devant de la propriété de l'honorable Comtois à Pierreville. On peut se figurer sa grosseur en jetant un coup d'œil sur le monsieur, cinq pieds et sept pouces, debout à son pied. Son diamètre est de six pieds et demi. Il a résisté à la maladie hollandaise. Des experts sont venus de Washington, l'ont trouvé en parfait état et avoué qu'ils n'en avaient jamais vu d'aussi gros. Il poussa dans la savane qui occupait jadis ce terrain, où l'on a trouvé des arbres complets en parfait état de conservation.*





*L'église de Pierreville.  
Le décret d'érection canonique  
est daté du 6 octobre 1853.  
La bénédiction solennelle eut lieu  
le 27 septembre 1855. Le centenaire  
du temple a été célébré par de  
grandes manifestations les 27,  
28 et 29 août 1954.*

*Chapelle de la réserve indienne de  
Pierreville, dédiée à Notre-Dame de  
Fatima. C'est vers 1700 que des  
groupements d'Abénakis, membres  
d'une confédération algonquienne habitant  
le littoral du Maine, las de la guerre  
incessante qu'ils ont à subir, se  
réfugient à Bécancour, Nicolet  
et Saint-François-du-lac.  
Des terres leur ont été concédées par les  
seigneurs de Saint-François  
et de Pierreville.*



novembre 1760. Il demeura à Ste-Anne, jusqu'en  
1768 alors que nous le retrouvons fixé à la Baie-du-  
Febvre. Les descendants de Hugues Rousse se sont  
principalement multipliés dans les régions de Québec,  
Nicolet et les comtés environnants.

Ainsi accèdent au plus haut poste officiel de la pro-  
vince les descendants des deux des plus vénérables  
familles de la région appelée Coeur du Québec. ★

*Témoignage d'estime présenté par le personnel de son  
ministère à M. Comtois avant son départ d'Ottawa.  
L'enluminure, de 14 pouces environ sur 18, est une véritable  
oeuvre d'art qui exigea quinze jours de travail de la part  
de maîtres en estampes. Le texte dit en quelle  
appréciation ses subordonnés tenaient leur patron: "Si les  
circonstances temporelles et les vicissitudes de la  
vie tendent à séparer les meilleurs amis,  
nous, du moins, voulons rester unis, grâce au fil du  
Souvenir. Que ce parchemin demeure le memento  
de notre estime et de notre haute considération partout où vous  
continuerez d'exercer de hautes fonctions: tels sont  
les sentiments que nous éprouvons, nous qui avons servi  
sous vos ordres au ministère des Mines  
et des Relevés techniques.*

*"Puisse le respect et le bonheur demeurer  
lapanage de votre belle carrière."  
Le Canada français doit à M. Comtois plusieurs  
innovations, notamment la publication en français  
pour la première fois, d'un Atlas du pays,  
considéré comme un chef-d'oeuvre.▷*



102

# Sa Majesté l'Archéologie

*Les nouveaux châtelains de Bois-de-Coulonge:*  
**Son Honneur l'honorable Paul Comtois et Madame**



Québec possède depuis  
quelques semaines un  
nouveau lieutenant  
gouverneur en la personne  
de l'honorable  
Paul Comtois,  
ex-ministre fédéral des  
Mines et des Relevés  
techniques, maire de  
Pierreville et député de  
Nicolet-Yamaska.  
C'est pour nous un vif  
plaisir que de le  
présenter à la population  
de la province qui n'aurait  
pas encore le bonheur  
de le connaître,  
de lui souhaiter le plus  
heureux mandat comme  
représentant de  
Sa Majesté la Reine,  
et nous nous faisons son  
interprète pour transmettre  
à tous nos lecteurs  
ses meilleurs voeux  
en ce Jour de l'An,  
qui est la fête par excellence  
de la famille canadienne-  
française dont il est un  
si digne représentant.

*Photo couleur Jacques Sénécal*



*Le nouveau lieutenant-gouverneur photographié à son bureau de Bois de Coulange. C'est ce sourire qui lui gagne la sympathie de tous ceux qui ont le plaisir de l'aborder.*

**Photos J.-J. Senécal**



*L'honorable Paul Comtois fait voir au représentant de la "Patrie" la photo prise à l'aéroport de Knob-Lake, lors de l'arrivée de la Reine Elisabeth II à son dernier voyage au Canada, au cours duquel il devait accompagner Sa Majesté à titre de représentant officiel du gouvernement canadien. Fonction on ne peut plus agréable.*

SON EXCELLENCE  
L'HONORABLE PAUL COMTOIS  
*Lieutenant-Gouverneur*

Son Excellence l'honorable Paul Comtois est né à Pierreville, comté de Yamaska, le 22 août 1895, du mariage de Urbain Comtois, photographe et Maître de chapelle, et de Elizabeth McCaffrey.

Il fit ses études au Séminaire de Nicolet où il obtint le diplôme de baccalauréat ès arts *« cum laude »*, en 1915. En 1918, il est gradué agronome de l'Institut Agricole d'Oka, affilié à l'Université de Montréal, et dirigé par les Pères Trappistes.

Propriétaire par héritage de la Ferme des Ormes, à Pierreville, défrichée par le grand-père David Comtois en 1835, l'agronome Paul Comtois a cultivé lui-même cette terre de 1918 à 1930.

En 1928, il est Président de la Commission Scolaire de Saint-Thomas de Pierreville. De 1930 à 1934, il est Marguillier en charge de la paroisse. Il est co-fondateur de la Coopérative Agricole de Pierreville, et également co-fondateur et Président de la Caisse Populaire de 1950 à 1961.

De 1948 à 1961, il est Maire de la paroisse de Pierreville. Chef évaluateur à la Commission du Prêt Agricole Canadien de 1950 à 1961. De 1936 à 1957, il cumule ces fonctions et celle de Gérant-Général de l'Office du Crédit Agricole. Il est membre de la Ligue du Sacré-Cœur et Chevalier de Colomb au 4<sup>e</sup> degré.

Candidat à l'élection fédérale en 1930, sous la bannière conservatrice, il est défait, mais élu à la Chambre des Communes par le comté de Nicolet-Yamaska, le 10 juin 1957 et réélu lors de la consultation populaire, le 31 mars 1958.

Le 7 août 1957, il est membre du Conseil Privé et Ministre des Mines et Relevés Techniques dans l'Administration Diefenbaker.

Le 6 octobre 1961, l'honorable Paul Comtois est nommé Lieutenant-Gouverneur de la Province et assermenté le 11 octobre.

Le 19 octobre 1962, il est créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

L'honorable Paul Comtois a épousé le 27 septembre 1921, Irène Gill, fille de Thomas Gill et de Laura Verville de Saint-François-du-Lac. De cette union sont nés : Pierre, Odette, Yves, Mireille et Jean.

Il est membre du Club de la Garnison, Québec ; Quebec Winter Club ; Club Nautique de Pierreville ; Club Nautique « La Batture » de Nicolet.

Résidence : Bois de Coulonge, Sillery, P.Q.

[ 19 ]

EX: Le Bottin Parlementaire du Québec  
1962

Paul E. Parent





SON EXCELLENCE  
L'HONORABLE PAUL COMTOIS

[18]

EX: Le Bottin Parlementaire du Québec

1962

Paul E. Parent

SON EXCELLENCE  
L'HONORABLE PAUL COMTOIS  
21<sup>ème</sup> Lieutenant-Gouverneur

Son Excellence l'honorable Paul Comtois est né à Pierreville, comté de Yamaska, le 22 août 1895, du mariage de Urbain Comtois, photographe et Maître de chapelle, et de Elizabeth McCaffrey.

Il fit ses études au Séminaire de Nicolet où il obtint le diplôme de baccalauréat ès arts « *cum laude* », en 1915. En 1918, il est gradué agronome de l'Institut Agricole d'Oka, affilié à l'Université de Montréal, et dirigé par les Pères Trappistes.

Propriétaire par héritage de la Ferme des Ormes, à Pierreville, défrichée par le grand-père David Comtois en 1835, l'agronome Paul Comtois a cultivé lui-même cette terre de 1918 à 1930.

En 1928, il est Président de la Commission Scolaire de Saint-Thomas de Pierreville. De 1930 à 1934, il est Marguillier en charge de la paroisse. Il est co-fondateur de la Coopérative Agricole de Pierreville, et également co-fondateur et Président de la Caisse Populaire de 1950 à 1961.

De 1948 à 1961, il est Maire de la paroisse de Pierreville. Chef évaluateur à la Commission du Prêt Agricole Canadien de 1950 à 1961. De 1936 à 1957, il cumule ces fonctions et celle de Gérant-Général de l'Office du Crédit Agricole. Il est membre de la Ligue du Sacré-Cœur et Chevalier de Colomb au 4<sup>e</sup> degré.

Candidat à l'élection fédérale en 1930, sous la bannière conservatrice, il est défait, mais élu à la Chambre des Communes par le comté de Nicolet-Yamaska, le 10 juin 1957 et réélu lors de la consultation populaire, le 31 mars 1958.

Le 7 août 1957, il est membre du Conseil Privé et Ministre des Mines et Relevés Techniques dans l'Administration Diefenbaker.

Le 6 octobre 1961, l'honorable Paul Comtois est nommé Lieutenant-Gouverneur de la Province et assermenté le 11 octobre.

Le 19 octobre 1962, il est créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

L'honorable Paul Comtois a épousé le 27 septembre 1921, Irène Gill, fille de Thomas Gill et de Laura Verville de Saint-François-du-Lac. De cette union sont nés : Pierre, Odette, Yves, Mireille et Jean.

Il est membre du Club de la Garnison, Québec ; Quebec Winter Club ; Club Nautique de Pierreville ; Club Nautique « La Batture » de Nicolet.

Résidence : Bois de Coulonge, Sillery, P.Q.

[ 221 ]

EX: Le Bottin Parlementaire du Québec

1962

Paul E. Parent

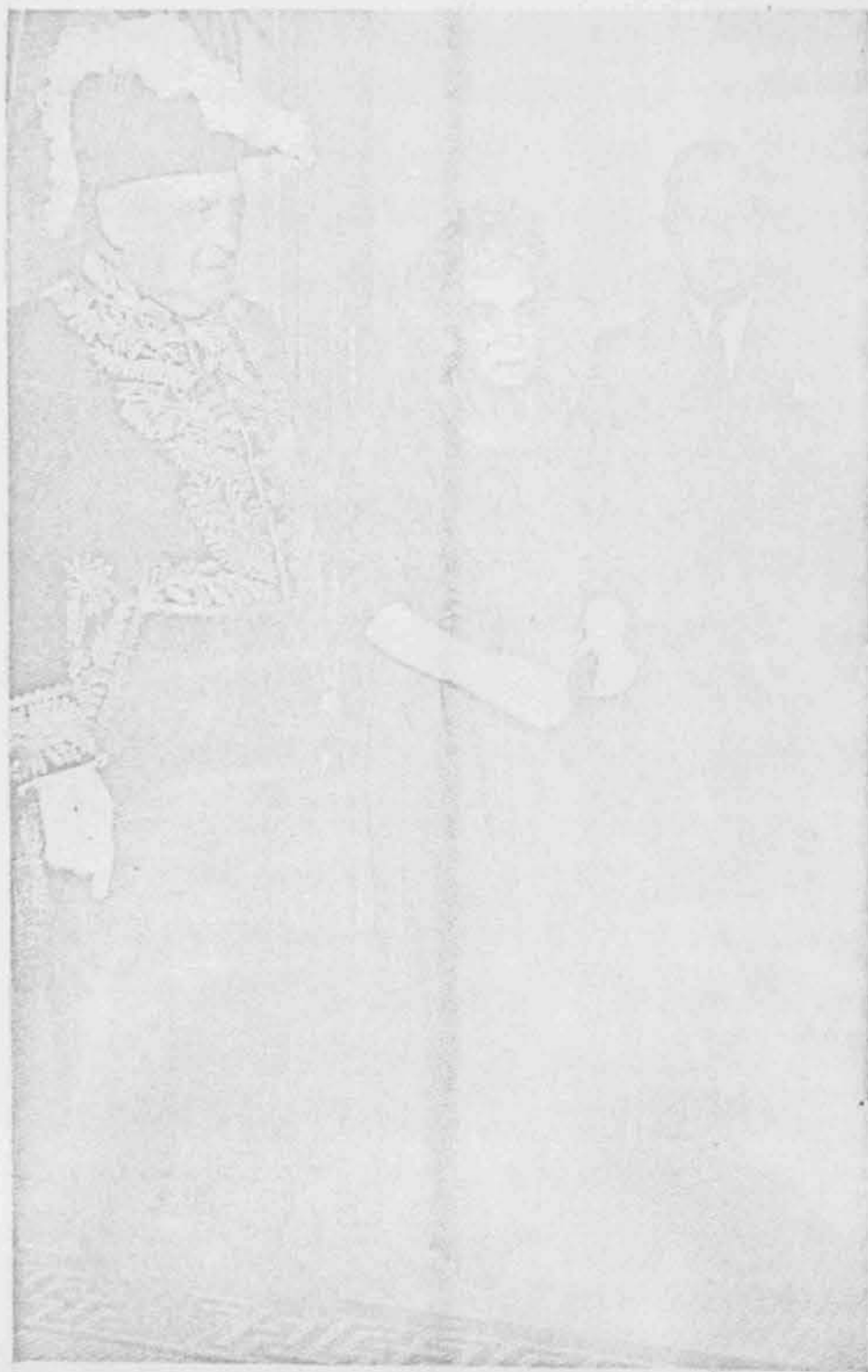


SON EXCELLENCE  
L'HONORABLE PAUL COMTOIS

[ 220 ]

EX: Le Bottin Parlementaire du Québec  
1962  
Paul E. Parent

# Fire In Night Ends An Era



Lieutenant Governor Comtois, wearing his official uniform, poses with Mrs. Comtois, who escaped injury in the fierce fire, and Premier Jean Lesage.

Lieut. Governor Dies In Fire

# Wife And Daughter Manage To Escape

By BRIAN UPTON

Of The Star's Quebec Bureau

QUEBEC, Feb. 21 —

Lieutenant Governor Paul Comtois died early today in a fire that swept the ancient 43-room residence Bois de Coulonges.

Mr. Comtois, 70, perished in the building when he apparently tried to save the Eucharist in a private chapel.

As firemen plowed through the wreckage of the building and its priceless furnishings and paintings, early today the body of Mr. Comtois was still in the ashes.

Mme Comtois, and her daughter, Mireille, and two guests, Mr. and Mrs. Mae Stearns of Sherbrooke, escaped the fire which broke out at 12:08 a.m.

Mme Comtois escaped through the main entrance to the building, which has a Royal suite where the Queen and Prince Philip stayed two years ago.

It was not clear today how Mireille Comtois escaped, by jumping from the second floor of the buildings or by the main entrance.

It is known that Mr. and Mrs. Stearns leaped from their second-storey bedroom into a snowbank.

Mireille Comtois was taken to hospital with burns to the arms and face, while Mme. Comtois was resting under sedation at the home of Colonel J. P. Martin, an aide-de-camp.

Like Matchwood

"The place went up like matchwood," said Fire Chief Gerard Tobin of suburban Sillery, who called in help from Quebec City and nearby St. Foy.

A squad of Provincial Police detectives moved in to investigate, as rumors circulated that two explosions preceded the fire and that phone lines were cut.

There have been a number of false alarms at the Bois de Coulonges residence within the past two years, and several times Provincial Police have been placed on the grounds as a result of phone threats.

Mireille Comtois told Chief Tobin that she had her father by the arm just after the household was awakened by Superintendent Leopold Lemieux who said the building was afire.

"Don't worry about me. Take care of yourself," Mr. Comtois told his daughter according to



Lieutenant Governor Paul Comtois

Chief Tobin.

At this point the Lieutenant Governor was in front of the private chapel, and Mireille was unable to bring him with her, the fire chief said.

Police and firemen concurred there were explosions, but claim that these could have been from water tanks in the basement exploding.

Chief Tobin said Mr. Comtois was seen to come out on a second-floor balcony at the height of the fire but turned back into the house.

"The fire started as though it were in a matchbox," Colonel Martin said, and Chief Tobin confirmed this, saying "It was incredible to see with what speed the flames spread through the building."

Until a few years ago, Bois de Coulonge, built 103 years

(Continued from Page One)

ago, was known as Spencer Wood.

Before Confederation in 1867, Spencer-Wood was the headquarters of Canada's Governor-General. Then the act of Confederation was signed, the residence was turned over to the province to house its lieutenant governors.

Sharp Contrast

The heat of the crackling flames was in sharp contrast to the 20-degree-below-zero temperature in Quebec City. Despite the wintry weather, the firemen could not approach closer than 100 feet. Hoses were continually freezing.

In less than two hours the historic house was reduced to glowing embers, with only a few lonely piles of brick left standing.

The three-storey building was situated in the centre of a large park on a peninsula which overlooks the St. Lawrence River. The road to Bois de Coulonge winds through the park for a half-mile from the nearest main road, Laurier Boulevard.

The House was no stranger



MADAME COMTOIS

to diplomats and royalty. The Queen called at Bois de Coulonge each time she came to Quebec City and the Queen Mother and King George VI also visited there.

Another illustrious guest was the late Sir Winston Churchill.

# Historic Monument Loss Keen

*The Star's Quebec Bureau*

QUEBEC, Feb. 21 — A new Bois de Coulonges?

The question is bound to come up following today's tragic destruction of the residence of Quebec's lieutenant governors since 1870 and earlier of Canadian governors-general.

For, in 1963, Bois de Coulonge (renamed from Spencer Wood in 1959 "to affirm before the rest of the country, before the world, the French fact in America) was designated a historic monument — and Canada hasn't too many.

At the same time as the sprawling white mansion received this status so did a large section of the surrounding suburb of Sillery. They are under the aegis of the Quebec Historic Monuments Commission and include the "Old Jesuit House", which dates back to 1637 and is one of the oldest existing buildings in the country.

The move in Sillery followed an earlier one in which all buildings within Quebec's walls were declared historical monuments.

Since Bois de Coulonge was purchased by the Quebec government for its lieutenants governor 21 had lived there. They are:

Sir Narcisse F. Belleau  
1867-1872

Hon. René-Édward Caron  
1872-1876

Hon. Luc Letellier de Saint-Just  
1876-1879

Hon. Théodore Robitaille  
1879-1884

Hon. L.-F. Rodrigue Masson  
1884-1887

Hon. Auguste Réal Angers  
1887-1892

Sir J.-Adolphe Chapleau  
1892-1898

Sir Louis-A. Jetté  
1898-1908

Sir C. A. Pantaléon Pelletier  
1908-1911

Sir François Langelier  
1911-1915

Sir P. Evariste Leblanc  
1915-1918

Sir Charles Fitzpatrick  
1918-1923

Hon. Louis-Philippe Brodeur  
1923-1924

Hon. Narcisse Pérodeau  
1924-1929

Sir Lomer Gouin  
1929

Hon. Henry George Carroll  
1929-1934

Hon. E.-L. Patenaude  
1934-1939

Sir Eugène Fiset  
1939-1950

Hon. Gaspard Fauteux  
1950-1958

Hon. Onésime Gagnon  
1958-1961

Hon. Paul Comtois  
1961-1966

# Former Mines Minister Was Also Farming Expert

Canadian Press - UPI

QUEBEC, Feb. 21 — Paul Comtois, 70, became Quebec Lieutenant Governor Oct. 6, 1961, after four years as minister of mines and technical surveys in the Federal cabinet.

An agronomist who graduated from the University of Montreal and the Agricultural Institute of Oka, Que., he first entered the House of Commons in the general elections of June 10, 1957.

He was sworn into the Privy Council and appointed mines minister Aug. 7 of that year.

He was of mixed stock. His father was Urbain Comtois, a French Canadian, his mother Elizabeth McCaffrey, an Irish Canadian.

## As Federal Minister

## Was Staunch Advocate Of Private Research

The Star's Quebec Bureau

QUEBEC, Feb. 21 — The late Paul Comtois was an enthusiastic supporter of research by private industry during his term as mines and technical surveys minister in the Diefenbaker administration.

In July, 1959, he proposed that research institutes be supported by private industry for basic and long-term research in geology, metallurgy, mining and other scientific fields.

Such support, he argued, would take the pressure for research expenditures off government and would greatly aid the universities in their respective fields.

Mr. Comtois, introducing his department's 1959-60 spending estimates for parliamentary debate, indicated that if industry took the lead in establishing research establishments, the government would either support them through matching grants or substantial financial contributions.

The minister emphasized that establishment of these institutes, plus expansion of provincial research councils, would

Before entering politics, Mr. Comtois was a longtime civil servant in the administration of the late Quebec Premier Maurice Duplessis.

He served as general manager of the Quebec Farm Credit Board from 1936 to 1957.

He was sworn in as the 21st Lieutenant Governor of Quebec Oct. 11, 1961, succeeding the late Onesime Gagnon.

### First Attempt

Mr. Comtois first tried to enter Federal politics in 1930, but went down to defeat by one vote.

He fought three years in the courts to have the one-vote defeat declared void, and

then lost Yamaska County again in 1933 by 84 votes in a byelection.

Mr. Comtois waited 34 years before trying again, this time successfully, to enter the House of Commons. In the 1957 general election he polled a majority of 513 votes, as John Diefenbaker and the Progressive Conservative Party gained a government for the first time since 1911.

His riding had become Nicolet-Yamaska.

In the intervening years Mr. Comtois became known mainly as a money lender. He was appointed general manager of the Quebec Farm Credit Bureau which had been created by the Duplessis administration.

During his 21 years with the credit bureau he loaned some 50,000 farmers approximately \$165,000,000.

### First Victory

Mr. Comtois won his first election, at the municipal level, when he became mayor of the parish of Pierreville in 1948.

He was born Aug. 22, 1895, at Pierreville a community 65 miles northeast of Montreal.

Two years later he was elected president of the local Caisse Populaire.

After winning Nicolet-Yamaska, Mr. Comtois was appointed to the Diefenbaker cabinet, as minister of mines and technical surveys.

It was during his tenure of this portfolio that Mr. Comtois took his first airplane ride — at the age of 62. He was on a survey trip to Schefferville, Que., in the Ungava-Labrador region.

### Five Children

He married Mme. Comtois, the former Irene Gill, Sept. 27, 1921.

There are five children in the Comtois family: Pierre, Odette, Yves, Mireille and Jean.

Mrs. Comtois, originally of Wiskham, Que., moved to Pierreville, Que., as a young woman. It was there she met her husband.

"It's unnerving going into the unknown," said Mme. Comtois in 1961 on hearing of her husband's appointment to the Quebec post.

"I was very excited when I heard the news (the Comtois heard it via radio broadcasts) because we had never really thought about it," she said in an interview.

An admirer of period furniture, she did not make any major changes at Bois de Colognes.

permit cooperation between the Federal Mines department and the industrially sponsored agencies to expand long-term and basic research 60 or 70 per cent.

Mr. Comtois said the country appeared to face a choice "between doing more and more basic and long-term research at government level and in the universities or allowing Canada to lag in these fields to a dangerous degree."

He stressed he was not thinking purely of research relative to his department, "but of research in general."

The minister noted that "excellent research is being done by some of the large mining companies in Canada but this is not enough."

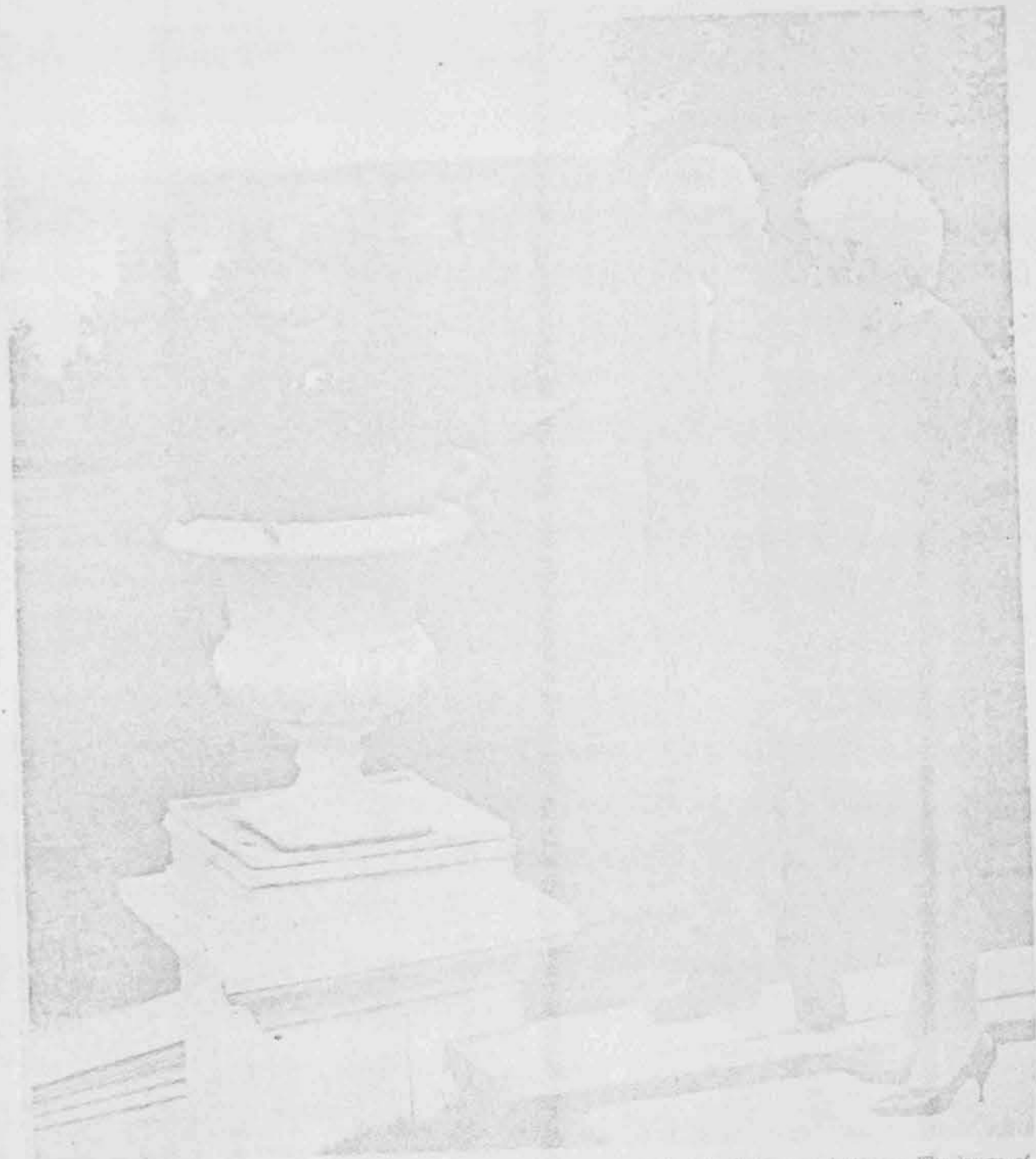
He said the answer is "for industry to give serious thought to establishment of a research organization similar, for instance, to the Battelle Institute in United States."

"My suggestion," he commented, "is that industry provide funds to establish such institutions and perhaps also to finance initial stages of their operations. The funds could be provided in different ways: possibly, for instance, in the form of contributions by individual companies or through such organizations as the Canadian Metal Mining Association or the Prospectors' and Developers' Association."

"If industry were to take such action, it is possible the Federal Government, with consent of Parliament would be willing either to match contributions from industry or at least contribute substantially."

**CE DOSSIER CONTIENT  
PLUSIEURS DOCUMENTS  
ILLISIBLES**





Lieutenant Governor Comtois and his wife as they paused beside plant-filled urn during a walk in the

grounds of Bois de Coulonges, last year. The lawns of residence stretch down to the St. Lawrence River.

## New Hydrants Inadequate

# Water Lack Hinders Efforts

Canadian Press

Quebec, Feb. 21 — Gerard Tobin, fire chief of suburban Silvey, said today poor water supply hindered his department in fighting the fire this morning that destroyed Bois de Coulonges — the official residence of Lieutenant Governor Paul Comtois who died in the blaze.

Mr. Tobin said he called for assistance from the Quebec department as soon as the alarm was sounded because "I didn't want to take a chance."

He said the nearest hydrant was a half mile from the

home and that it had a four-inch pipe which he said was inadequate.

The home was situated on a height of land overlooking the St. Lawrence River.

Last year, Chief Tobin had insisted that hydrants be

placed near Bois de Coulonges but after their installation he had been critical of the four-inch size.

"You might as well paint them green and plant flowers around them for all the use they'll be," he had said then.



Three sons and a daughter-in-law pose with Lieutenant Governor Compton and his wife. From left: Mrs. Pierre Curé, Pierre, Mr. and Mrs.

Paul Compton, Jean and Yvonne. A daughter, Michelle, is in hospital suffering from burns received in an attempt to rescue her father.

M.Comtois meurt dans les flammes

## Bois-de-Coulonge, la résidence officielle du lieutenant-gouverneur, est réduite en cendres

par Gilles Daoust

QUEBEC. — Cinq ou six cheminées solitaires, émergeant d'un vaste champ de cendres, des flammes grimant encore par endroits à plusieurs centaines de pieds dans les airs, c'est tout ce qu'il restait, vers 2 h. cette nuit, de l'immense manoir de Bois-de-Coulonge, résidence du lieutenant-gouverneur de la province.

Sous les tonnes de débris, dans ce qui était autrefois l'un des petits salons de la résidence, gisait le corps de M. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur du Québec, demeuré prisonnier des flammes.

Ce n'est que plusieurs heures après le début du sinistre que l'on a pu confirmer la mort de M. Comtois. Dès les premiers instants, la police avait déclaré que la femme du lieutenant-gouverneur, ainsi que sa fille, Mireille étaient vivantes, mais qu'on était sans nouvelle du lieutenant-gouverneur lui-même.

Vers 3 h. cependant, la mort de M. Comtois fut officiellement confirmée par son aide-de-camp, le colonel J.-P. Martin, qui ajouta par ailleurs que l'incendie avait pris naissance dans le salon 13 de la résidence, endroit rarement utilisé à cause de son exigüité.

C'est dans ce petit salon que se trouvait le lieutenant-gouverneur, au moment où s'est déclaré l'incendie, dont on ne s'explique pas encore la cause.

### Comme une boîte d'allumettes

C'est à 12 h. 06 du matin exactement que le feu éclata. La résidence officielle des lieutenants-gouverneurs, située à un demi-mille environ de toute voie de circulation, ne prit que quinze minutes en

tout à se transformer en brasier. Le manoir, construit uniquement de bois, flamba comme une boîte d'allumettes.

Une centaine de pompiers, de Sillery, Ste-Foy et Québec, tentèrent en vain de sauver l'une des ailes de la résidence officielle. Ce fut peine perdue. Vers 3 h. du matin, il ne restait plus rien de l'immense maison de bois.

Pour les automobilistes du boulevard Laurier, longeant l'immense domaine, il était impossible de deviner ce qui pouvait s'y passer. En avançant cependant sur la route menant au manoir, dont la Sûreté provinciale avait interdit l'accès, on pouvait voir une lueur infernale éclairant tout le centre du domaine.

### Un froid de 20 degrés sous zéro

Les pompiers, par un froid de 20 degrés sous zéro, ont combattu l'incendie pendant plus de quatre heures, peu favorisés par le manque de pression d'eau à cet endroit.

Un témoin arrivé sur les lieux, dès le début de l'incendie, a affirmé avoir entendu plusieurs explosions mais il semble qu'elles aient suivi et non précédé le début du sinistre.

La résidence de Bois-de-Coulonge, détruite par un premier incendie en 1860, avait été reconstruite en 1862. Jusqu'en 1865, ce manoir servit de résidence aux différents gouverneurs généraux du Canada. Il fut alors cédé à la province de Québec et, quelque temps avant l'incendie de cette nuit, avait été complètement rénové.

### Une longue carrière

M. Comtois, qui était âgé de 70 ans au moment de sa mort, avait été nommé lieutenant-gouverneur du Québec le 6 octobre 1961, après avoir passé quatre ans dans le cabinet Diefenbaker en tant que ministre des Mines et des Relevés techniques.

Agronome, diplômé de l'Université de Montréal et de l'Institut agricole d'Oka, M. Comtois avait été élu député de Nicolet pour la première fois lors des élections générales du 10 juin 1957. Il avait été assermenté ministre le 7 août suivant et gardé ce poste jusqu'à sa nomination comme lieutenant-gouverneur.

Auparavant, M. Comtois avait connu une longue carrière comme fonctionnaire sous l'administration Duplessis. Il fut en effet gérant général de l'Office du crédit agricole de la province de 1936 à 1957.

Il était le 21<sup>e</sup> lieutenant-gouverneur du Québec, succédant à M. Onésime Gagnon.

Son père était Canadien français et sa mère, Elizabeth McCaffrey, était d'origine irlandaise.

Il avait épousé Mlle Irène Gill le 27 septembre 1921 et en avait eu cinq enfants: Pierre, Odette, Yves, Mireille et Jean.

## LE 21<sup>e</sup> VICE-ROI

L'hon. Paul Comtois était le 21<sup>e</sup> lieutenant gouverneur de la province de Québec depuis la naissance de la confédération. Les autres furent :

Sir Narcisse F. Belleau, le 1<sup>er</sup> juillet 1867 ;  
R. E. Caron, le 11 février 1873 ;  
Théodore Robitaille, 26 juillet 1879 ;  
L.F.R. Masson, 4 octobre 1884 ;  
A.R. Argers, 24 octobre 1887 ;  
Sir Joseph A. Chapleau, 5 décembre 1892 ;  
Sir Louis A. Jetté, 20 janvier 1898 ;  
Sir Charles A. Pelletier, 15 septembre 1908 ;  
Sir François Langelier, 5 mai 1911 ;  
Sir Pierre E. Leblanc, 9 février 1915 ;  
Sir Charles Fitzpatrick, 21 octobre 1918 ;  
Louis P. Brodeur, 31 octobre 1923 ;  
Narcisse Pérodeau, 8 janvier 1924 ;  
Sir Lomer Gouin, 31 décembre 1928 ;  
H.-G. Carroll, 2 avril 1929 ;  
E. L. Patenaude, 29 avril 1934 ;  
Sir Eugène Fiset, 30 décembre 1939 ;  
Gaspard Fauteux, 25 août 1950 ;  
Onésime Gagnon, 19 février 1958.

## /Un homme sage...

**M** Paul Comtois, "qui fut un excellent ministre et qui fut aussi la preuve vivante que la politique est l'art du possible", ainsi que l'a écrit M. Pierre Sévigny dans "Le Grand Jeu de la Politique", a rempli son rôle de lieutenant-gouverneur avec tout le tact et toute la discrétion qui s'imposaient à l'un des derniers, sinon le dernier, politiciens à occuper ce poste au Québec.

Il devint vice-roi en 1961, après quelques années passées au ministère des Mines et Relevés techniques. Mais, de 1936 à 1957, comme fonctionnaire de l'Office du crédit agricole du Québec, il avait appris à travailler dans le silence, sans trop se faire remarquer, sinon par ses profondes qualités d'honnête homme. C'est l'hon. Maurice Duplessis qui lui ouvrit la route du succès en politique en lui permettant de triompher, le 11 juin 1957, dans Nicolet-Yamaska. "Frappé par l'apparen-

ce agréable, la sagesse et la politesse de Paul Comtois", commel'écrivit encore M. Sévigny, M. Diefenbaker en fit l'un de ses ministres.

La fortune continua à lui sourire quand son chef lui offrit de remplacer au Bois-de-Coulonges l'un des vieux amis de M. Duplessis, l'honorable Onésime Gagnon, autre ministre qui fut aimé des siens. M. Comtois a marqué son court règne de vice-roi par une affabilité toute paysanne, empreinte de bonhomie et de courtoisie. On ne lui a pratiquement pas connu d'ennemis de son vivant, ce qui n'est pas peu dire d'un politicien. Le Québec et le Canada perdent en M. Comtois un homme de bien et l'un des représentants les plus authentiques et les plus respectables des meilleures traditions françaises et catholiques de notre pays.

C.-H. 'D.

# Le successeur de M. Comtois serait nommé dès aujourd'hui

par Paul BOILARD

QUÉBEC- M. Jean Lesage a communiqué avec Ottawa, hier soir, pour informer le gouvernement fédéral de la mort officielle de M. Paul Comtois. M. Lesage a dit que la nomination d'un prochain lieutenant-gouverneur ne saurait tarder. Nous apprenons que le prochain lieutenant-gouverneur serait nommé aujourd'hui.

Parmi les candidats possibles, on mentionne à Québec les noms de M. Georges-Emile Lapalme, ex-député du comté d'Outremont, de M. Gérard Cournoyer, ministre d'Etat, et du juge André Taschereau de la Cour d'appel du Québec.

On sait que le lieutenant-gouverneur est nommé par le gouvernement du Canada. Mais ordinairement, le gouvernement central prend l'avis du gouvernement provincial en cause avant d'effectuer la nomination.

M. Lesage a expliqué hier que la Chambre ne peut siéger officiellement, "car une des trois branches n'existe pas".

Le premier ministre du Québec a par ailleurs fait savoir aux journalistes que M. Pearson a communiqué avec lui hier matin. "Mes communications avec M. Pearson sont cependant d'un caractère confidentiel et privilégié," a dit M. Lesage.

Le service aura lieu jeudi à 10 heures du matin à Québec. La dépouille du lieutenant-gouverneur sera exposée dans la salle du conseil législatif. Le corps sera inhumé à Pierreville.

M. Paul Comtois était le 21e

lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Il avait été assermenté le 11 octobre 1961. Il était né à Pierreville le 22 août 1895, fils d'Urbain Comtois et d'Elisabeth McCaffrey.

Le lieutenant-gouverneur fit ses études au séminaire de Nicolet et à l'Université de Montréal. Il gradua comme agronome de l'Institut Agricole d'Oka en 1918.

En 1921, il épouse Mlle Irene Gill, fille de Thomas Gill et de Laura Verille de Saint-François du-Lac. De cette union naquirent cinq enfants: Pierre, Odette, Yves, Mireille et Jean.

M. Comtois connut une vie publique des plus remplies. Il fut maire de la paroisse de Pierreville de 1944 à 1961, président de la Caisse populaire de cette ville de 1950 à 1961, chef-évaluateur de la Commission du prêt agricole canadien de 1935 à 1936, gérant général du Crédit agricole de 1936 à 1957.

En 1930, il se porta candidat conservateur et fut défait. Il fut élu à la Chambre des Communes pour le comté de Nicolet-Yamaska à l'élection générale de 1937 et réélu lors des élections générales du 21 mars 1958. Le 7 août 1957, il était nommé membre du conseil privé et ministre des Mines et Relevés techniques.

A Ottawa, il était considéré comme un des ministres les plus sympathiques. Il est responsable de la publication d'un atlas très complet du Canada, sa dernière œuvre à titre de membre du



Les pompiers de Sillery ont demandé l'aide de leurs collègues de Québec et de Ste-Foy pour combattre le sinistre absolument hors de contrôle.

cabinet fédéral avant d'être nommé lieutenant-gouverneur le 6 octobre 1961.

### Le message de M. Jean Lesage

Toute la province se ressent de la perte du lieutenant-gouverneur de la province, M. Paul Comtois. M. Jean Lesage et M. Daniel Johnson ont tous deux fait l'éloge du disparu.

"C'est un grand et noble ami dont nous pleurons la disparition", a dit M. Lesage. M. Paul Comtois ne connaissait que le devoir et l'accomplissait avec une sérénité qui le faisait paraître facile. Toute sa vie, toute son action dans toutes les sphères où il a conquis l'admiration unanime, peuvent se résumer en un seul mot: servir.



Il a servi avec son intelligence, il a servi avec son cœur, et jusqu'à son dernier instant, il a été guidé par son sens de la responsabilité envers tous les autres.

Jamais je n'ai vu M. Comtois autrement que souriant, affable, d'une modestie et même d'une bonhomie charmante.

Il personnifiait tellement - au point de s'identifier parfaitement avec elles et de vivre de la même vie - les qualités les plus typiques de la nation dont il était le plus haut dignitaire politique que, sous le coup du choc, nous ne réussissons pas encore à nous rendre compte qu'il n'est plus".

### M. Daniel Johnson

Pour sa part, M. Daniel Johnson déclare: "Une impensable tragédie vient d'enlever à l'affection de sa famille et de ses concitoyens celui qui, par ses fonctions prestigieuses, était le premier citoyen de la province.

M. Paul Comtois remplissait le poste de lieutenant-gouverneur avec une dignité souveraine et une affabilité vraiment exceptionnelle, qui lui valaient le respect et l'admiration de tous.



C'était la première fois qu'un agronome, issu de bonne race terrienne, qui avait été maire de sa paroisse, président de la caisse populaire de Pierreville et gérant général de l'Office du crédit agricole avant d'être député et ministre, qui avait par conséquent participé tout au long de sa fructueuse carrière au progrès de toutes nos institutions sociales, économiques et politiques, se trouvait ainsi hissé au sommet de notre société comme chef de l'Etat du Québec.

En mon nom personnel comme au nom de tous mes collègues de l'Opposition, j'offre à Mme Comtois et à ses enfants l'expression de mes sincères condoléances".

## Montréal envoie ses condoléances

Ayant appris avec stupéfaction, hier, la mort subite du lieutenant-gouverneur de la Province, M. Paul Comtois, dans les circonstances que l'on sait, le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, et le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, ont fait parvenir à l'épouse du défunt un télégramme de condoléances dont le contenu sera connu aujourd'hui.

De plus, les autorités de la métropole déposeront une couronne de fleurs sur la tombe du lieutenant-gouverneur et, au nom des citoyens de Montréal, ils feront chanter plusieurs messes pour le repos de l'âme de M. Comtois.



## Tout le monde était stupéfait

par Claude-Lyse GAGNON

La nouvelle de la mort du lieutenant-gouverneur, M. Paul Comtois, a suscité d'innombrables commentaires parmi la population montréalaise. Hier matin, dans les petites boutiques, dans les épiceries, dans les pharmacies, on parlait de cette tragédie. A tel point que le froid, le carnaval de Québec et les grands concours de ski au Mont Ste-Anne passèrent en second et troisième lieu.

D'après M. Marcel Houde, gérant épicerie "Thrift", rue Laurier, "même si le lundi matin est plutôt tranquille, il y avait de l'effervescence dans l'air, hier, puisque presque tous les clients et les clientes me parlèrent de l'incendie du Bois-de-Coulonge. Ce qui les a étonné le plus, c'est la rapidité avec laquelle cette maison a brûlé. Ils s'interrogeaient, d'ailleurs, à propos de cette demeure . . . Ils disaient, il était sympathique M. Comtois . . ."

Pour sa part un employé de la Pharmacie Deguire, rue Van Horne et Davaar, déclarait: "J'ai appris la nouvelle par la télé. Cela a flambé comme une boîte d'allumettes. C'est étonnant. Je pense que ce qui a le plus frappé les gens qui n'en ont parlé, aujourd'hui!"

Au sujet du Bois-de-Coulonge que certains considéraient comme la plus belle demeure officielle de tout le Canada, signalons que c'est la deuxième fois que cette résidence est détruite par les flammes. En 1860, la première fois. Elle fut reconstruite en 1962.

Toute blanche, immenso, en bois, la maison du Bois-de-Coulonge était entourée d'un immense parc. L'intérieur y était décoré de meubles antiques, Canadiens, en général.

Ce domaine fut acquis par Louis D'Alleboust de Coulonge, troisième gouverneur de la Nouvelle-France qui fit construire la Châtellenie en 1957. La résidence fut vendue, quelques années plus tard au Séminaire de Québec.

Elle passa entre plusieurs mains, ensuite. En 1815, on la désigna sous le titre de Spencer Wood. Nom qu'elle perdit en 1950 quand l'Assemblée Législative lui rendit ses lettres de noblesse en lui donnant son nom de Bois-de-Coulonge.

M. et Mme Paul Comtois l'habitaient depuis 1961.

## FLASH QUEBEC

### Hommage à M. Comtois

Les deux partis à l'Assemblée législative ont présenté par la voix de leur chef des hommages à l'occasion de la mort de M. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

Le premier ministre Jean Lesage a au début de son allocution en Chambre, proposé que l'assemblée soit ajournée jusqu'à mardi prochain en signe de deuil.

"A mesure que M. Comtois s'élevait dans la vie, a dit M. Lesage il apportait de plus en plus d'humanité aux fonctions qu'il exerçait. Tout comme celui qui hérite d'une terre et la transmet à son tour plus généreuse et plus fertile, il a enrichi de son apport de bonté en charité, en noblesse, la conception des devoirs dans toutes les charges qui lui furent confiées.

"Jamais je n'ai vu un homme ressembler à ce point à ce qu'on a dit de lui et jamais je n'ai vu autant d'harmonie et même de concordance dans les éloges qui se sont élevés à sa mémoire. Cela prouve combien parfaitement l'humilité et la grandeur peuvent se combiner quand elles se rencontrent dans le creuset d'une âme profondément noble, et si M. Comtois était aussi simple, c'est que la dignité était son élément naturel.

"Personne n'a approché de lui sans être à la fois ébloui et ravi par la bonté qui émanait de son cœur. Il était essentiellement un père, et un père qui ne nous a causé qu'un chagrin: celui de n'être plus là.

A la suite de l'allocution de M. Lesage, plusieurs députés de l'Opposition se sont rendus au siège du premier ministre pour lui serrer la main.

Pour sa part, M. Daniel Johnson, chef de l'Opposition a dit: "Nous avons tous été témoins de la grande dignité et de l'affabilité vraiment exceptionnelles avec lesquelles il s'acquittait de ses devoirs de lieutenant-gouverneur. Chacun de nous a été très souvent l'objet de son hospitalité empreinte de bonté, de bonhomie et de franche camaraderie.

"Il savait si bien être distingué sans être distant et donnait à ces colloques cette empreinte d'amitié et même d'admiration envers tous ceux qui oeuvrent dans la politique.

"Dans toutes ses occupations et dans toutes ses fonctions, M. Paul Comtois a manifesté, à un très haut degré, les qualités qui caractérisent la noblesse rurale canadienne française bien ancrée dans le sol du Québec.

"Profondément attaché à son patelin, à son Alma Mater, le séminaire de Nicolet, et à toutes les institutions sociales et économiques au progrès desquelles il a apporté son dévouement et sa compétence, M. Paul Comtois donnait partout et toujours l'exemple d'un bon père de famille.

## Biographie de M. Paul Comtois

M. Paul Comtois était né à Pierreville, près de Sorel, le 22 août 1895, du mariage d'Urbain Comtois et d'Elizabeth McCaffrey, une Canadienne irlandaise.

Il avait fait ses études au collège de Nicolet, à l'université de Montréal et à l'Institut agricole d'Oka où il avait reçu son diplôme d'agronome en 1918.

Le 27 septembre 1921, il avait épousé Irène Gill, de St-François-du-Lac, près de Sorel. Cinq enfants leur étaient nés: Pierre, (comptable à Sherbrooke) Odette, Yves, (pharmacien à Sherbrooke), Mireille et Jean.

Chef évaluateur à la Commission du prêt agricole canadien de juin 1935 à novembre 1936; gerant général de l'Office du crédit agricole, de 1936 à 1957; M. Comtois avait été maire de la paroisse de Pierreville durant de longues années, à partir de 1948 et président de la Caisse populaire de Pierreville à partir de 1950.

Candidat conservateur lors de l'élection fédérale de 1930, il avait été défait. Elu pour la première fois à la Chambre des Communes lors de l'élection générale du 10 juin 1957 et réélu le 31 mars, 1958, il a été nommé membre du Conseil privé et ministre des mines et des relevés techniques dans le cabinet Diefenbaker, le 7 août 1957; il était devenu le 21<sup>e</sup> lieutenant-gouverneur du Québec le 6 août 1961, à la suite de la mort du lieutenant-gouverneur Onésime Gagnon. Il avait prêté son serment d'office le 11 octobre 1961.

## Des centaines de personnes défilent devant le cercueil de l'hon. Paul Comtois

QUEBEC (DNC). — Plusieurs centaines de personnes ont défilé devant le cercueil du lieutenant-gouverneur Paul Comtois exposé dans la chambre rouge du conseil législatif depuis hier midi. Une garde d'honneur composée de soldats du Royal 22e Régiment et de membres de la Sûreté provinciale a été placée en faction jusqu'à 10h. hier soir près du cercueil métallique recouvert d'acajou. La garde sera montée de nouveau ce matin. Demain, un imposant déploiement militaire aura lieu à l'occasion des funérailles d'Etat à la basilique de Québec, auxquelles la reine Elisabeth a personnellement demandé au gouverneur général Georges Vanier de la représenter. Une salve de 15 coups de canon marquera le départ du défilé mortuaire à 9h.30. Un cordon de 300 soldats marquera le trajet entre le parlement et la basilique, où le cardinal Maurice Roy chantera le service.

Hier, l'assemblée législative a siégé pendant quelques minutes pour rendre hommage au lieutenant-gouverneur disparu. Puis après les discours du premier ministre, du chef de l'opposition et du député de Nicolet, elle a ajourné jusqu'à mardi prochain en signe de deuil.

"Jamais je n'ai vu un homme ressembler à ce point à ce qu'on a dit de lui, et jamais je n'ai vu autant d'harmonie et même de concordance dans les éloges qui se sont élevés à sa mémoire, a dit le premier ministre Jean Lesage. Cela prouve combien parfaitement l'humilité et la grandeur peuvent se combiner quand elles se rencontrent dans le creuset d'une âme profondément noble, et si M. Comtois était aussi simple, c'est que la dignité était son élément naturel.

"Personne n'a approché de lui sans être à la fois ébloui et ravi par la bonté qui émanait de son intelligence et par l'intelligence qui émanait de son cœur. Il était essentiellement un père, et un père qui ne nous a causé qu'un chagrin: celui de n'être plus là. C'est en l'appelant de son titre de père que j'imagine, à la pensée

de la douleur que nous éprouvons tous, combien cruelle est l'épreuve de Madame Comtois et de ses enfants. Ils ne peuvent, bien que les paroles me manquent pour exprimer notre sympathie, douter de celle-ci un seul instant devant le sentiment universel qui s'est exprimé avec tant de spontanéité. Qu'ils se consolent à la pensée que son souvenir demeure un exemple pour tous et que celui qui n'est plus avec eux et avec nous ressemble non pas à sa mort tragique, mais à sa vie fructueuse."

Le chef de l'opposition a rappelé qu'une amitié vieille de 22 ans l'unissait au gérant du crédit agricole, au député fédéral de Nicolet-Yamaska, et au ministre des mines et relevés techniques, postes qu'avait occupés M. Comtois avant de devenir lieutenant-gouverneur.

"Il savait si bien être distingué sans être distant, et donnait à ses collègues cette empreinte d'amitié et même d'admiration envers tous ceux qui oeuvrent dans la politique. Dans toutes ses occupations et dans toutes ses fonctions, il a

manifesté à un haut degré les qualités qui caractérisent la noblesse rurale canadienne-française bien ancrée dans le sol du Québec".

M. Germain Hébert a offert à la famille du défunt les hommages de la population du comté de Nicolet, où se trouve la place natale de M. Comtois, Pierreville.

### Une enquête

La sûreté provinciale a entrepris une enquête approfondie sur les circonstances qui ont entouré la mort du lieutenant-gouverneur dans l'incendie de sa demeure officielle à Bois-de-Coulonge. Hier aux Communes, le premier ministre du Canada a déclaré que les circonstances dont le premier ministre du Québec l'avait informé semblaient exiger la tenue d'une enquête.

D'autre part, le député libéral de Lotbinière, M. Auguste Choquette, a posé deux questions écrites pour savoir si la Gendarmerie royale faisait enquête et si elle avait des indices portant à croire que l'incendie ait pu être allumé criminellement par des "séparatistes révolutionnaires". Il a aussi demandé si la Gendarmerie avait fait rapport sur la tentative de dynamiter le train de M. Diefenbaker au Québec en 1963, et sur l'éclatement d'une bombe dans la voiture de l'ancien leader québécois des conservateurs, M. Léon Balcer, en 1964. Les réponses aux questions écrites ne sont pas présentées le même jour.

La destruction de Bois-de-Coulonge a causé d'importantes pertes au Musée de la province de Québec. Trente-deux tableaux de peintres canadiens et 19 sculptures ornaient les murs et les pièces de l'historique résidence.

M. Guy Viau, directeur du Musée de Québec, a révélé que les pertes étaient assez importantes, et comprenaient des tableaux de Suzor Côté, Adrien Hébert, Henri Charpentier, Ar-bald Brown, Horatio Walker, Clarence Gagnon, Charles Huot et Paul Côté.

Par contre, 18 des 19 sculptures du Musée qui avaient été prêtées à Bois-de-Coulonge étaient du sculpteur français Alfred Laliberte. L'autre était de François Cogne.

# Me Jean Drapeau aux obsèques de M. Comtois

(Par M.A.) — Il semble que seul le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, représentera les dirigeants de la métropole du Canada aux obsèques de feu l'Hon. Paul Comtois, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, qui auront lieu ce matin, à Québec.

A l'issue d'une réunion régulière du comité exécutif de la métropole, tenue hier, le président Lucien Saulnier a révélé que l'exécutif avait autorisé le premier magistrat montréalais à représenter Concordia aux funérailles de M. Comtois, décédé lundi, dans l'incendie de sa

résidence de Bois-de-Coulonge.

Toutefois, a précisé le président de l'exécutif, si d'autres membres de l'exécutif désirent se rendre dans la Vieille Capitale en compagnie du maire Drapeau, ils pourront le faire.

Un rapide sondage a permis de constater qu'aucun des six membres de l'exécutif ne pourrait accompagner le maire de Montréal.

Ce dernier, on le sait, retardera de quelques jours le voyage qu'il doit entreprendre en Europe — à compter d'aujourd'hui — où il tentera de vendre son projet de présenter les Jeux

olympiques d'été de 1972 à Montréal.

## M. Comtois est le 2e LT-GOUVERNEUR à mourir de façon dramatique

Le regretté Lieutenant-Gouverneur, Paul Comtois, est le deuxième représentant de Sa Majesté à disparaître de façon dramatique. Sir Lomer Gouin, ancien premier-ministre et ancien chatelain de Bois de Coulogne avait été terrassé par une crise cardiaque en arrière du fauteuil de l'Orateur au Conseil Législatif.

Sir Lomer s'était affaissé quelques minutes avant la prorogation des Chambres qui avait été retardée de plusieurs heures parce que feu Camilien Houde alors chef de l'Opposition et l'ex premier ministre Taschereau, également décédé, étaient engagés dans le plus rude duel jamais vu depuis des années sur la colline parlementaire.

Camilien Houde venait d'accuser en pleine Chambre son rival de droite, M. Taschereau d'avoir "menti" à la députation. Sommé de se rétracter par l'Orateur, le fougueux député de Ste-Marie avait repris . . . "Le premier-ministre a non seulement menti . . . mais il a sciemment menti" M. Houde fut expulsé par deux agents de la Sureté Provinciale qui l'ont pris gentiment par le bras.

Je vais vous suivre, de leur dire le député de Ste-Marie, car vous autres au salaire que vous gagnez, on ne peut toujours pas vous demander de "forcer trop fort" . . . La bataille fit rage. Au plus fort de la mêlée, un journaliste arriva en trombe à la Galerie de la Presse disant que le Lieutenant-Gouverneur était inconscient près du Conseil Législatif. La mort n'attendit pas.